

PORTRAIT DE TERRITOIRE DE LA SOMME

OCTOBRE 2022



© W. Tourbier - CD80

SOMMAIRE

La Somme en chiffres	5
I ■ Territoire - Population	6
1 ■ Le territoire de la Somme	6
1.1 - La situation de la Somme	6
1.2 - La Somme, terre d'archéologie et d'Histoire	6
2 ■ Le développement durable	8
2.1 - La Somme, terre de nature	8
2.2 - Des richesses naturelles diversifiées et reconnues mais vulnérables	10
2.3 - Un littoral soumis à de nombreux risques naturels	10
2.4 - Les ressources	11
2.5 - La consommation d'énergie	17
2.6 - Le changement climatique et l'effet de serre	19
3 ■ La catégorisation des communes et des territoires	21
3.1 - Les communes de la Somme	21
3.2 - Les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI)	21
3.3 - Les zones de revitalisation rurale (ZRR)	23
3.4 - Les pôles territoriaux	23
3.5 - Le Pôle d'équilibre Territorial et Rural (PETR) Cœur des Hauts-de- France	24
3.6 - Le Pôle métropolitain du Grand Amiénois (POLEM)	24
4 ■ La population de la Somme	25
4.1 - La population par arrondissement	25
4.2 - La variation de population par EPCI	26
4.3 - Les ménages selon la catégorie socioprofessionnelle des personnes	27
4.4 - L'évolution de la composition des familles entre 2008 et 2018	28
4.5 - Les familles selon le nombre d'enfants	29
II ■ Travail - Emploi - Revenu	30
5 ■ Le travail - L'emploi	30
5.1 - La population active	30
5.2 - Le chômage	31
6 ■ Les revenus	33
6.1 - Les revenus des ménages	33
6.2 - Le niveau de vie, la pauvreté	37

III ■ Condition de vie - Société	40
7 ■ L'éducation - La formation	40
7.1 - L'académie d'Amiens en chiffres	40
7.2 - La scolarité dans le 1 ^{er} degré	40
7.3 - La scolarité dans le 2 nd degré	41
7.4 - L'enseignement supérieur	42
7.5 - L'apprentissage	44
7.6 - Les taux de réussites aux différents examens (session 2021)	46
8 ■ L'habitat - Le logement	48
8.1 - L'habitat	48
8.2 - Le logement	49
8.3 - La planification urbaine	50
9 ■ La santé - Le handicap - La dépendance	51
9.1 - Les personnes et les équipements de santé	51
9.2 - Les personnes âgées et les personnes dépendantes	52
10 ■ La mobilité - L'accessibilité	53
9.1 - La mobilité : les grandes infrastructures de la Somme	53
9.2 - L'accessibilité	55
11 ■ La culture - Les loisirs - Le sport	58
11.1 - Les équipements culturels	58
11.2 - Les équipements sportifs	59
IV ■ Système productif	60
12 ■ Les entreprises et secteurs d'emploi	60
12.1 - Les entreprises	60
12.2 - L'agriculture	65
12.3 - La pêche	67
13 ■ Les commerces - Les services	68
13.1 - Les commerces	68
13.2 - Les services à la population	69
13.3 - Le tourisme	71
15 ■ L'Économie Sociale et Solidaires (ESS) : autre filière porteuse de développement et d'emplois	76
16 ■ La recherche - L'innovation	77

La Somme en chiffres

La Somme en chiffres ¹	
Population en 2019	570 559
Densité moyenne (hab./km²) en 2019	92,5
Superficie (km²)	6 170
Façade maritime (km)	72
Variation annuelle moyenne de la population en % entre 2013 et 2019	0,0 %
...due au solde naturel²	+ 0,1 %
...due au solde migratoire apparent³	-0,1 %
Nombre de communes	772
Dont communes ayant le statut de « communes touristique » ⁴	6
Dont communes classées « stations de tourisme » ⁵	4

Communes de :

Moins de 500 hab.	540
500-999 hab.	140
1 000-3 499 hab.	76
3 500-9 999 hab.	14
Plus de 10 000 hab.	2
Ville d'Amiens hab.	133 891
Amiens Métropole hab.	180 905
Abbeville	22 837

¹ Sources principales disponibles : Insee Hauts-de-France septembre 2021

² Solde naturel : différence entre le nombre de naissance et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

³ Solde migratoire apparent : différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personne qui en sont sorties au cours de l'année.

⁴ Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique/DGE (Ault, Crécy-en-Ponthieu, Le Crotoy, Long, Rue, Saint-Quentin-en-Tourmont)

⁵Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique/DGE (Cayeux-sur-Mer, Fort-Mahon-Plage, Mers-les-Bains, Saint-Valery-sur-Somme)

I TERRITOIRE-POPULATION

1 Le territoire de la Somme

1.1 La situation de la Somme



La Somme est à proximité de foyers urbains d'Europe du Nord de plusieurs millions d'habitants (Paris Île-de-France, Grand Londres, bassin de Lille Métropole...) et de grands ports internationaux (Le Havre, Dunkerque, Anvers...). Le département apparaît comme un espace peu dense dans cet ensemble, mais aussi comme un espace de flux traversant (A1, TGV).

1.2 La Somme, terre d'archéologie et d'Histoire

Les persistances d'occupation humaine sont d'au moins 600 000 ans dans la Somme, soit depuis le paléolithique. La vallée de la Somme est connue dans le monde entier pour avoir joué un rôle primordial dans la naissance de l'archéologie. Elle naît à Abbeville au XIX^{ème} siècle grâce à Jacques Boucher de Perthes. D'autres figures locales suivront et leurs découvertes laissent des noms à des périodes fondatrices telles que l'Acheuléen ou l'Abbevillien.

Parmi les sites archéologiques, le parc de Samara situé sur un ancien oppidum romain, à la Chaussée-Tirancourt, rend hommage à cette lignée d'archéologues et valorise leurs travaux.

À Ribemont sur Ancre, près d'Albert, se trouve le centre de conservation et d'études, construit près d'un site archéologique gaulois. Son activité principale est le laboratoire de stabilisation et de restauration de mobilier métallique. En tant que centre labellisé CCE par l'État, sa vocation première est le stockage des collections archéologiques samariennes.

La citadelle de Doullens, construite au XVI^{ème} siècle et XVII^{ème} siècle est l'un des plus beaux ensembles d'architecture militaire de l'époque moderne du Nord de la France, antérieure à l'œuvre de Vauban. Elle a servi de centre de détention pendant la seconde guerre mondiale, et de camp d'enfermement des harkis après l'indépendance de l'Algérie.

La Somme est également un territoire marqué par la première guerre mondiale. De nombreux sites rappellent cette page douloureuse de l'histoire : l'Historial de la grande guerre à Péronne, le mémorial anglais de Thiepval et les nombreux cimetières militaires, le centre John Monash à Villers Bretonneux et le musée « Somme 1916 » à Albert.

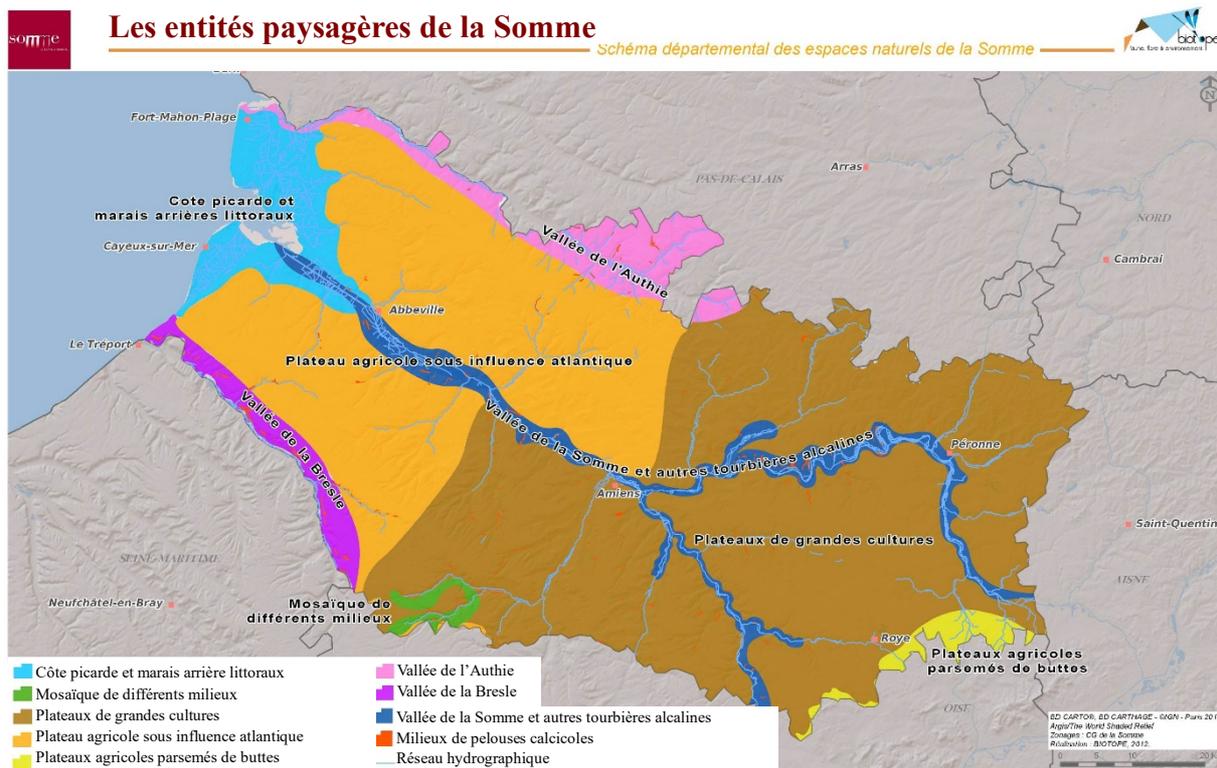
La Somme est aussi l'un des berceaux de l'art gothique, avec la cathédrale d'Amiens, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO. Le département compte également six beffrois remarquables (Abbeville, Amiens, Doullens, Luchaux, Rue et Saint-Riquier) et plusieurs abbayes (Saint Riquier, Corbie, Valloires).

A côté des grands évènements, le territoire témoigne encore du vécu de nos ancêtres, en vallée de Somme avec par exemple les anciennes tourbières, les Hardines de Ham et Péronne, les Hortillonnages d'Amiens, les anciennes industries et le canal qui sont autant de marques du passé réappropriées par les somariens d'aujourd'hui.

Sur le littoral, la Somme hérite également d'une histoire balnéaire, comme à Mers-les-Bains avec un ensemble architectural remarquable du début du XX^{ème} siècle, et maritime comme à Saint-Valéry-sur-Somme.

2 Le développement durable

2.1 La Somme, terre de nature



La représentation des paysages de la Somme est étroitement liée à celle de son fleuve éponyme et de sa baie ainsi qu'au littoral et aux vastes étendues de plaines. Si les espaces naturels les plus emblématiques se concentrent sur le littoral et dans les vallées, la nature est une composante importante de l'identité du territoire.

Ainsi, six entités caractérisent les grands espaces naturels du département :

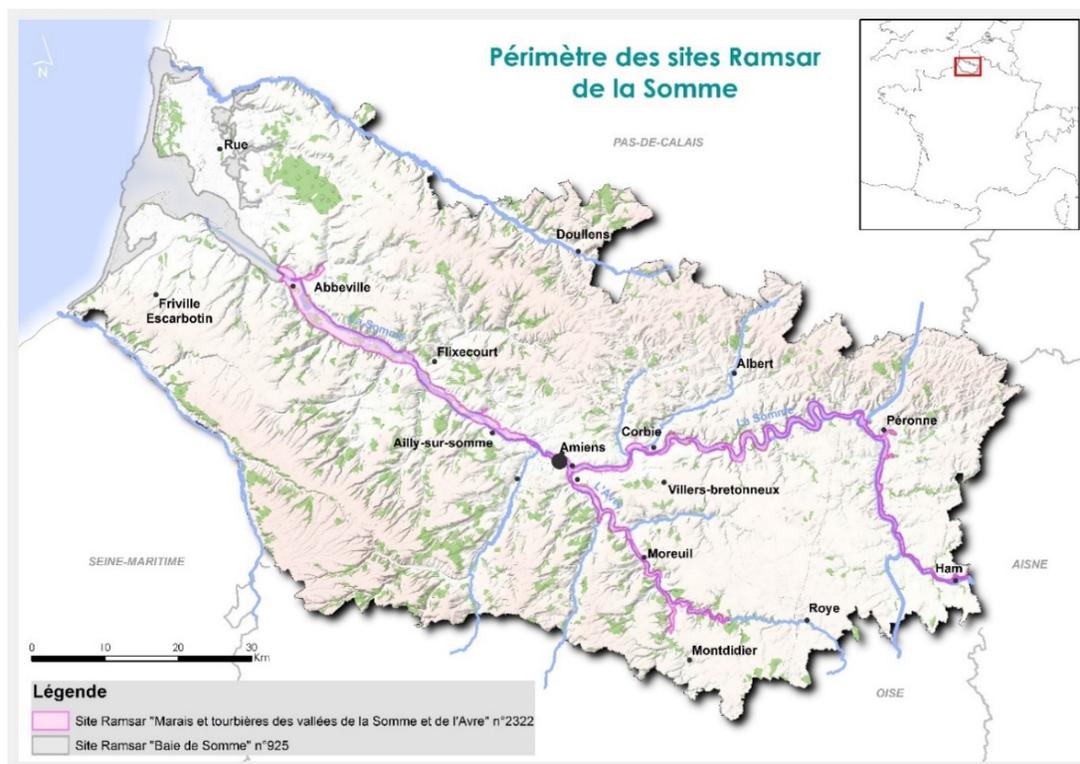
- La côte picarde (60 km de littoral sauvage, falaises, dunes, cordon de galets...) avec les marais arrière-littoraux, reconnus d'importance internationale pour les oiseaux d'eau ;
- La vallée de la Somme constituant, avec l'Avre, la plus vaste tourbière alcaline du Nord de l'Europe ;
- La vallée de l'Authie, en limite Nord, fleuve à enjeu pour les poissons migrateurs (Saumon d'atlantique, Truite de mer...) ;
- La vallée de la Bresle, en limite Sud, présentant des enjeux similaires pour les poissons migrateurs ;
- Les plateaux de grande culture, à l'est, dominés par des paysages d'openfield ;
- Le plateau agricole sous influence atlantique, au relief plus vallonné et boisé, où subsiste une tradition d'élevage herbager.

Si la côte picarde et la baie de Somme constituent un pôle attractif reconnu sur le plan international (Club des plus belles baies du monde, Ramsar⁴), le fleuve Somme et ses affluents structurent le département. En effet, la vallée de la Somme accueille les principales villes (Amiens, Abbeville, Péronne, Corbie...) et leur confère une image d'eau et de verdure. Également, le réseau hydrographique composé de 1 000 km de cours d'eau, donne au territoire une responsabilité importante pour les milieux aquatiques. De façon plus diffuse, les plateaux agricoles englobent des milieux naturels ponctuels (mares, prairies bocagères, bois, larris). Les enjeux de biodiversité se concentrent sur une surface limitée car les forêts, les milieux ouverts (prairies, larris), les zones humides et les écosystèmes aquatiques recouvrent 92 771 hectares, soit environ 15 % du territoire départemental.

Les vallées de la Somme et de l'Avre s'étendent sur plus de 13 000 hectares et se distinguent par leur patrimoine naturel d'exception, haut lieu de la biodiversité animale et végétale : oiseaux, poissons migrateurs (anguilles, saumons, truites), de nombreux habitats et espèces rares et menacés.

70 % de la population vit à proximité de ces vallées qui jouent un rôle central pour l'agriculture locale, l'économie de loisirs, la qualité et la régulation de l'eau, la lutte contre les inondations et le réchauffement climatique.

Depuis 2017, les marais et tourbières des vallées de Somme et de l'Avre sont inscrits à la liste Ramsar des zones humides d'importance internationale. La Somme compte ainsi 2 sites Ramsar avec celui de la baie de Somme.

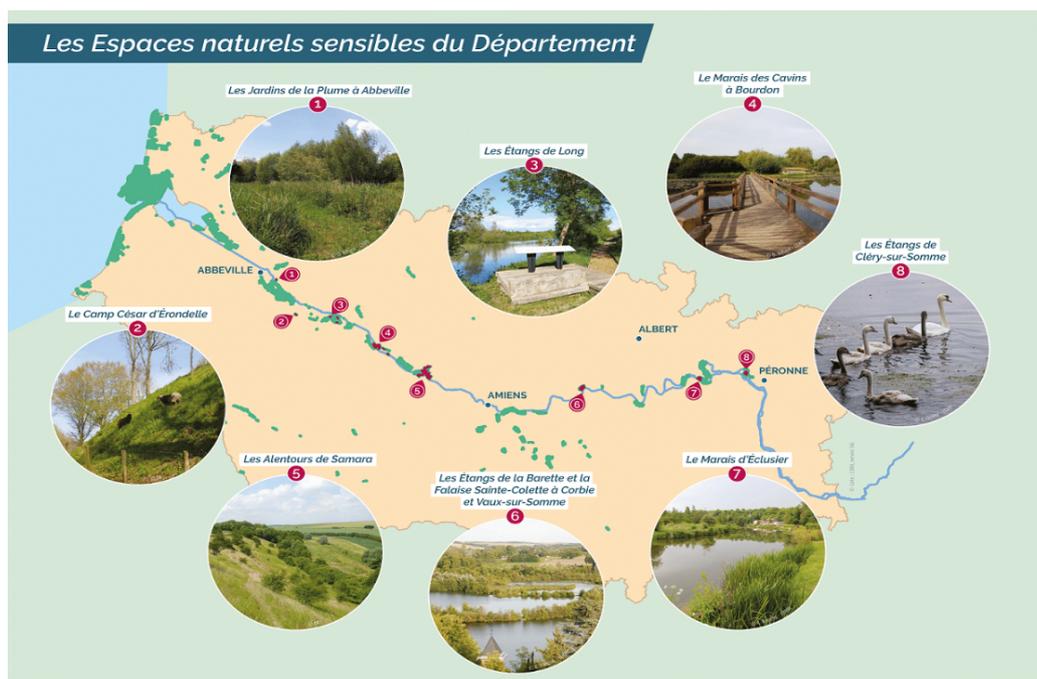


⁴Nom d'une convention internationale pour la protection des zones humides

2.2 Des richesses naturelles diversifiées et reconnues mais vulnérables

Les inventaires du patrimoine naturel (ZNIEFF, ZICO) recouvrent environ 21 % de la surface du département. En 2008, 1 484 espèces végétales étaient répertoriées par le Conservatoire Botanique National de Bailleul, dont 137 protégées par la Loi et 359 considérées comme menacées de disparition. Aujourd'hui, deux espèces végétales disparaissent chaque année. Les milieux naturels les plus fragiles, et par conséquent la faune et la flore qui en dépendent, sont localisés sur le littoral, dans les zones humides tourbeuses, notamment la vallée de Somme, et sur les pelouses calcicoles ou larris.

Les principales menaces sont l'extension de l'urbanisation, les ruptures des continuités écologiques (disparition de haies et prairies...) et la prolifération des espèces exotiques envahissantes, le myriophylle, par exemple, qui envahit le fleuve Somme. Cette algue est une menace pour l'équilibre écologique et les activités nautiques.

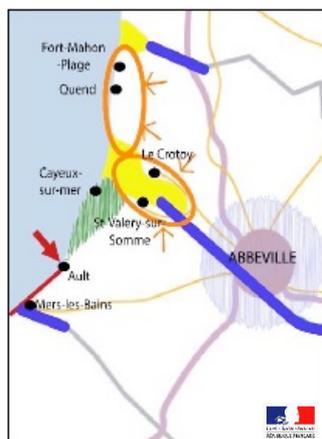


2.3 Le littoral est soumis à de nombreux risques naturels

Depuis le sud de la côte, le littoral de la Somme alterne un paysage de falaises de craie, puis un poulier de galets, l'estuaire de la Somme et au nord un cordon dunaire. Il s'agit de l'espace naturel du département le plus soumis à des règlements de préservation des milieux naturels tel que Natura 2000, et d'un espace très vulnérable. En effet, la dynamique côtière, contrariée pour des raisons anthropiques, entraîne l'érosion du cordon de galets ou l'ensablement de la baie.

Son évolution est aussi naturelle (érosion des falaises) mais les changements climatiques à venir et leurs conséquences doivent inciter à anticiper par une gestion douce pour une protection pérenne. Le SMBSGLP⁷, créé pour la préservation et la valorisation du littoral, coordonne notamment le Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) du littoral. Il gère également la réserve ornithologique du parc du Marquenterre : à la fois lieu de préservation d'un milieu naturel et équipement touristique très fréquenté.

⁷ SMBSGLP : Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard



Le littoral est soumis à de nombreux risques naturels

Source: DREAL

Constats

-  Erosion des falaises
-  Submersion marine
-  Ensablement des baies
-  Inondations
-  Milieu écologique fragile

 Pôle principal

 Autoroutes
 Routes principales

Enjeux

-  - Assurer la qualité de l'eau
-  - Maîtriser l'urbanisation dans les zones de risques et les milieux à forte valeur écologique

2.4 Les ressources

L'eau

Le département est concerné par 3 bassins versants : la Somme (6 560 km²), l'Authie (1 304 km²) et la Bresle (748 km²). Chacun de ces bassins est couvert par un Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB). Ils ont notamment la compétence de réaliser des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE). L'EPTB de la Somme, appelé AMEVA, a été créé pour donner suite aux inondations de 2001. Il pilote le Plan Somme pour la prévention des inondations et la préservation des milieux aquatiques sur le bassin versant.

Le sous-sol est presque entièrement constitué de craie, stockant une grande quantité d'eau. Les communications entre les eaux souterraines et les eaux de surfaces sont omniprésentes. Notamment, 80 % du débit moyen des cours du bassin versant de la Somme (833 communes) sont assurés par la contribution des eaux souterraines.

Les ressources en eau sont abondantes. 10% de l'eau souterraine, s'infiltrant chaque année, est prélevée pour les activités humaines dont⁸ :

- 23% pour l'industrie
- 44% pour l'eau potable
- 33% pour l'irrigation

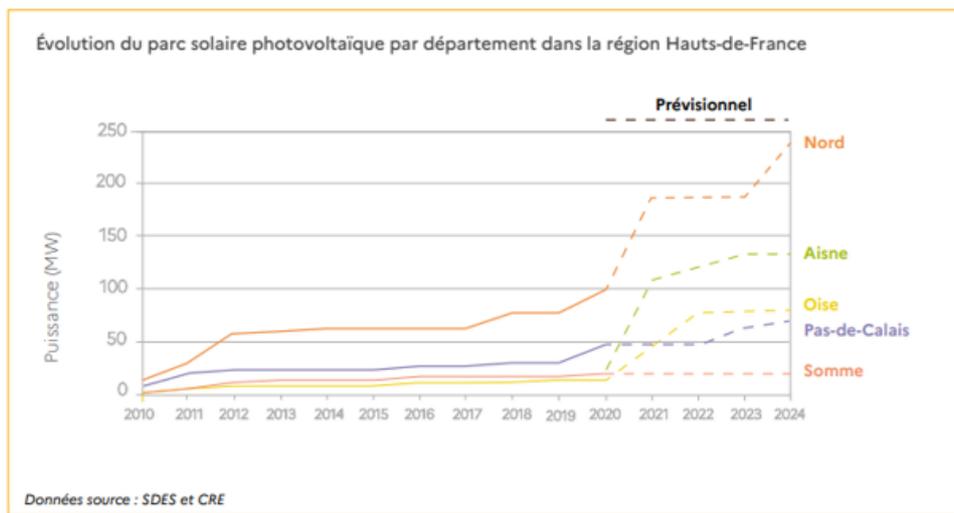
Toutefois ces ressources demeurent vulnérables. La qualité des eaux souterraines se dégrade régulièrement (teneur en nitrates et pesticides, autres rejets polluants) entraînant un risque pour les eaux de surfaces et l'eau potable. Les pressions humaines sur les prélèvements, notamment en année de sécheresse, augmentent. L'eau est aussi un facteur de risque à prendre en compte : érosion des sols (ruissellement) et inondations dans les vallées et par remontée de nappe.

Le parc solaire photovoltaïque

La Région des Hauts de France dispose d'atouts importants en faveur du développement des projets solaires photovoltaïques : de grandes superficies non urbanisées mais anthropisées (ou artificialisées), une densité de population importante et un potentiel de raccordement important dans la région, surtout dans le Nord-Ouest. A contrario, le taux d'ensoleillement est le facteur limitant le plus important sur l'ensemble du territoire. Il est important de noter que près de la moitié de la puissance régionale est installée dans le département du Nord, essentiellement en raison de centrales solaires créées sur d'anciennes bases militaires ou friches industrielles.

⁸ Sources : AMEVA/Agence de l'eau Artois Picardie

Chiffres clés départementaux-janvier 2022



Dans la Somme, la puissance totale raccordée au 31 mars 2021 est de 20 MW

Implantation des différentes installations photovoltaïques lauréates aux Appels d'Offres nationaux



L'Éolien

La région Hauts-de-France reste la première région éolienne de France, devant la région Grand-Est :

Les chiffres clés aux niveaux national et régional



Production d'énergie éolienne par région (en MW)

Les Hauts-de-France et la région Grand-Est comptent 50 % du parc métropolitain installé.

1^{ère} région de France

Puissance régionale installée fin 2020 / Évolution par rapport à 2019 :

4867 MW / + 8 %

Production régionale en 2020 / Évolution par rapport à 2019 :

11 700 GWh / +30 %

Part régionale de la production d'énergie renouvelable électrique :

21,2 %

Source : données SDES

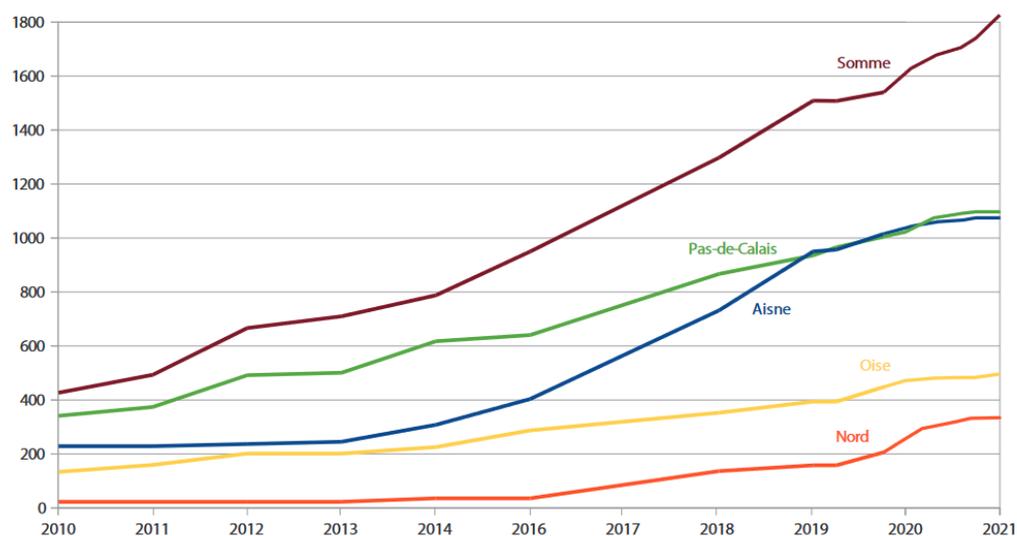
La région Hauts-de-France est la première région de France en termes de puissance éolienne installée sur son territoire et de production d'électricité d'origine éolienne. Le parc éolien est constitué à fin décembre 2020 de près de 2000 éoliennes d'une puissance totale de 4867 MW, soit 28 % de la puissance installée en métropole. La production en 2020 par le parc éolien de la région, en augmentation de 30 % par rapport à l'année précédente, est de 11 700 GWh.

Département	Nombre de mâts Puissance (MW)	Abandonné	Autorisé		Refusé	Instruction	Total des demandes	Total autorisé
			En production	Non construite				
Aisne	NB	107	445	156	189	281	1178	601
	P (MW)	278	1 101	472	517	1 202	3 570	1 572
Nord	NB	54	109	63	79	30	335	172
	P (MW)	137	338	201	210	100	986	539
Oise	NB	25	222	78	70	132	527	300
	P (MW)	58	499	191	163	448	1 360	691
Pas-de-Calais	NB	74	453	153	458	76	1214	606
	P (MW)	199	1 020	456	1 160	250	3 086	1 476
Somme	NB	144	820	185	460	168	1777	1005
	P (MW)	349	1 939	585	1 106	646	4 625	2 524
Nbre de mâts éoliens		404	2 049	635	1 256	687	5 031	2 684
Total puissance (MW)		1 023	4 897	1 904	3 156	2 646	13 626	6 801

Répartition des projets éoliens par département (en nombre d'éoliennes et en puissance) au 18 mars 2021

À la suite de l'instruction par les services de l'État, 32 % des demandes de mâts éoliens sur l'ensemble du territoire régional ont donné lieu à un refus d'autorisation préfectorale à la date du 18 mars 2021. Ce pourcentage est le rapport entre le nombre de mâts raccordés et le nombre total de mâts autorisés et refusés administrativement. Les mâts en instruction et abandonnés ne sont pas comptabilisés dans le calcul de pourcentage

Evolution par départements des Hauts-de-France, entre 2010 et 2021, de la puissance électrique en MW des installations éoliennes raccordées au réseau



Puissance électrique des installations éoliennes raccordées au réseau : évolution par département
Source : SDES d'après ERDF, RTE, EDF-SEI, CRE (30/12/2020)

Les trois premiers départements français en termes de puissance installée sont la Somme, le Pas-de-Calais et l'Aisne. Le quatrième est la Marne dans la région Grand-Est avec 990 MW. Si le département du Nord reste en retrait, la puissance installée y est néanmoins en nette évolution ces trois dernières années.

La Somme est le premier département français en termes de puissance installée avec une répartition sur l'ensemble des arrondissements. En 10 ans, la puissance électrique des installations éoliennes raccordées au réseau est passée de 400 à 1800 MW soit une augmentation de 300 %.

Répartition du nombre de mâts éoliens et de la puissance par arrondissement

Arrondissement	Nombre de mâts Puissance (MW)	Abandonné	Autorisé		Refusé	Instruction	Total des demandes	Total autorisé
			En production	Non construite				
Abbeville	NB	19	147	13	128	0	307	160
	P (MW)	38	301	40	262	0	641	340
Amiens	NB	69	245	82	163	79	638	327
	P (MW)	147	549	229	394	287	1606	779
Montdidier	NB	23	135	60	46	54	318	195
	P (MW)	62	344	193	110	186	895	537
Péronne	NB	26	201	102	96	36	461	303
	P (MW)	79	481	308	248	128	1244	789
Nombre de mâts éoliens		137	728	257	433	169	1 724	985
Total puissance (MW)		327	1 676	770	1 014	601	4 387	2 445

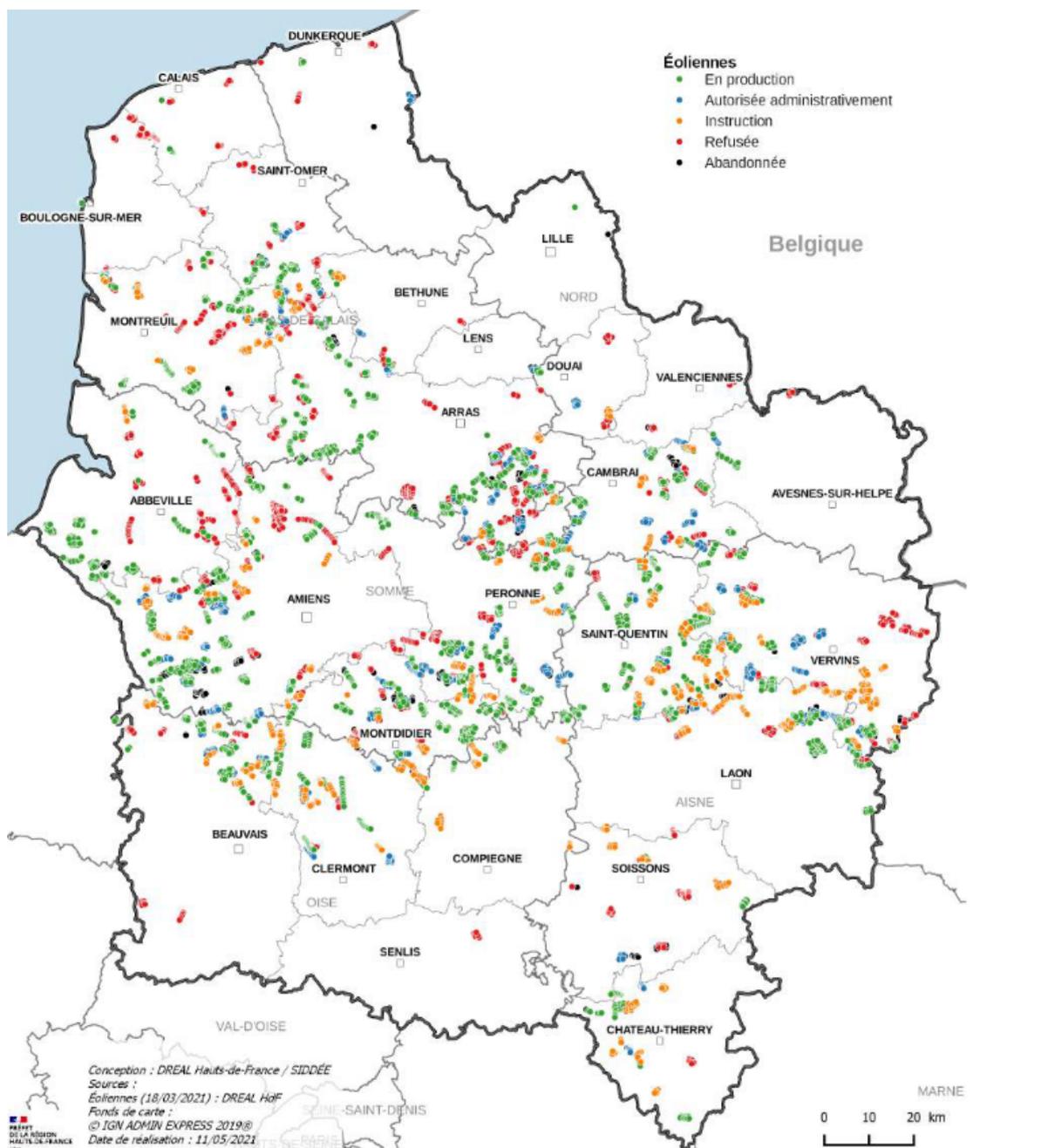
728 mâts éoliens en production sont installés dans le département de la Somme, pour une puissance de 1 675 MW, dont 33% sur l'arrondissement d'Amiens (549 MW) et 27% (481) sur l'arrondissement de Péronne. Ces deux arrondissements totalisent le plus grand nombre de demandes, 638 sur l'arrondissement d'Amiens et 461 sur l'arrondissement de Péronne.

Le nombre de mâts éoliens autorisé dans le département est de 985 pour une puissance totale de 2 445 MW.

Cartographie de l'éolien au niveau régional

Les chiffres ci-dessous sont issus d'une base de données spécifique sur l'éolien terrestre tenue à jour par les services de la DREAL Hauts-de-France.

Au 18 mars 2021, l'État a autorisé la construction et l'exploitation de 2 684 éoliennes dont 2049 sont en production. La puissance autorisée s'élève à 6 801 MW et la puissance installée à 4 897 MW.



Source : DREAL Hauts-de-France 18/03/2021

L'éolien dans la région Hauts-de-France en juin 2022

	Eoliennes en activité	Eoliennes en construction	Eolienne en instruction
Aisne	460	172	294
Nord	106	83	24
Oise	261	60	110
Pas de Calais	514	116	88
Somme	844	212	178
Région Hauts- de- France	2 185	643	694

Source : observatoire régional de l'éolien juin 2022

En juin 2022, le département de la Somme reste celui où le nombre d'éoliennes en activité est le plus élevé (844). Il en est de même pour le nombre d'éoliennes en construction (212).

En ce qui concerne les éoliennes en instruction, c'est dans le département de l'Aisne que le nombre est le plus élevé (294).

La méthanisation

La plus grande unité de biométhane des Hauts-de-France, l'unité d'Eppeville, a été inaugurée le 21 septembre 2017. Elle valorise des substances agricoles et de l'industrie agroalimentaire.

L'unité de méthanisation de Soyécourt : les cinq associés de l'endiverie de Soyécourt ont opté pour la méthanisation à partir de leurs déchets d'endives. Leur unité fonctionne depuis 2015.

Les ordures ménagères collectées sur le territoire d'Amiens Métropole sont acheminées vers l'usine de méthanisation située sur la zone industrielle nord d'Amiens. Elle est gérée par le groupe IDEX dans le cadre d'un contrat de délégation de service public (DSP) avec Amiens Métropole. Le traitement dit par « méthanisation » a pour but de valoriser au maximum les déchets tout en évitant la production de gaz à effet de serre.

Un méthaniseur est en construction le long de la D1029 à Vraignes-en-Vermandois. Il permettra de transformer des déchets végétaux, comme ceux de l'usine voisine Bonduelle, en biogaz qui sera réinjecté dans le réseau.

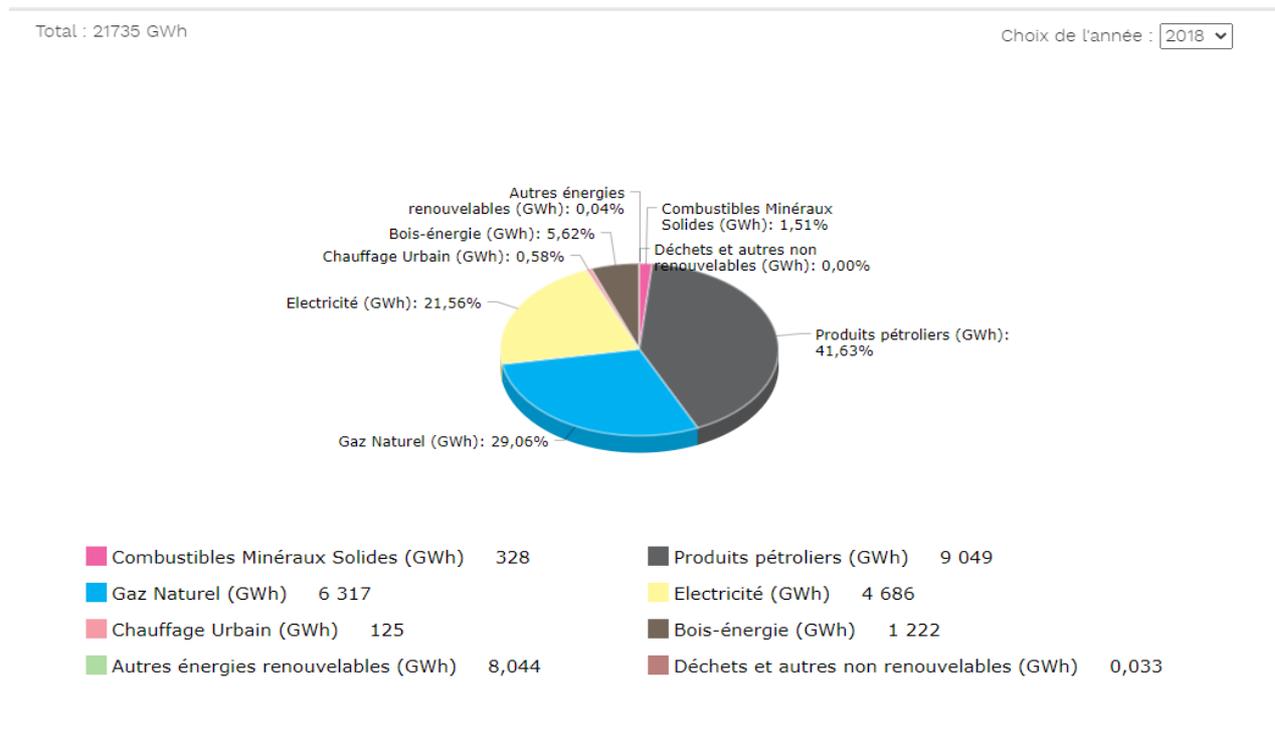
D'autres projets sont en cours.

Le bois-énergie

A Mesnil Saint Nicaise et à Estrée Mons deux installations produisent de la chaleur et de l'électricité pour l'industrie.

2.5 La consommation d'énergie

Bilan : Consommation d'énergie finale par type d'énergie dans la Somme

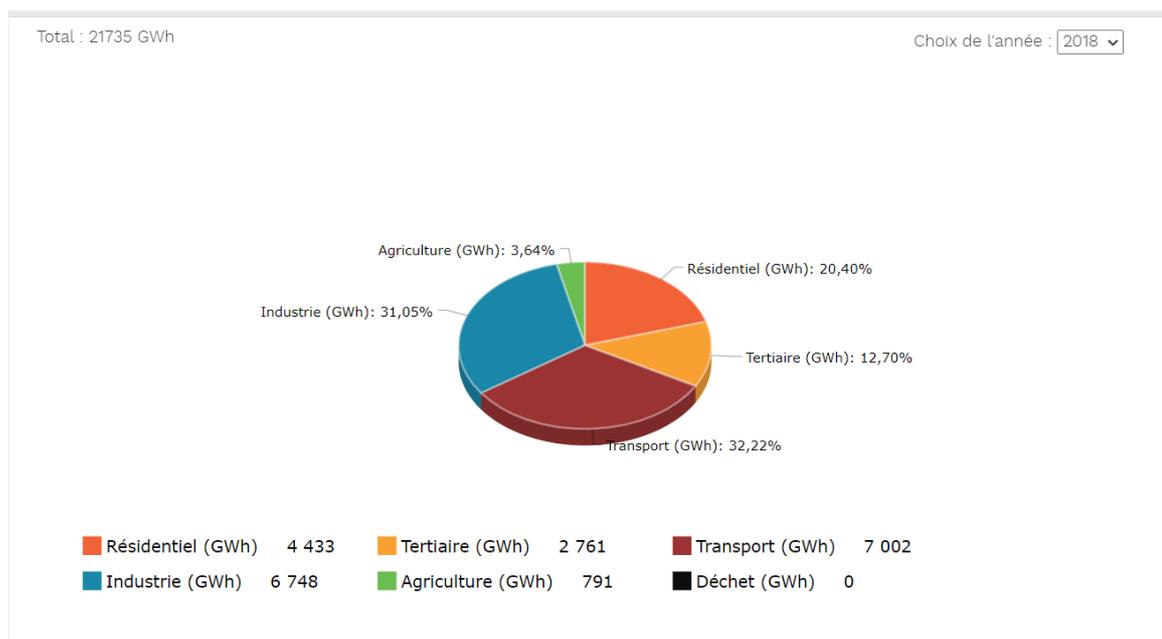


Source : Observatoire du climat Haut-de-France mise à jour 28 juin 2022

Le bilan énergétique est un inventaire des consommations d'énergie réalisé pour une année. Le bilan représenté ici est celui de la consommation d'énergie finale par type d'énergie. Les énergies sont regroupées en 9 catégories.

La consommation de produits pétroliers représente 41,63% soit 9 049GWh.

Bilan : Consommation d'énergie finale par secteur dans la Somme



Source : Observatoire climat Hauts-de-France mise à jour 28 juin 2022

Le bilan représenté ici est celui de la consommation d'énergie finale par secteur d'activités : agriculture, transports (routiers et autres transports), résidentiel, tertiaire, déchets et industrie (hors branche énergie).

Les deux secteurs qui consomment le plus d'énergie sont les transports (32,22%, 7 002GWh) et l'industrie (31,05%, 6 748GWh).

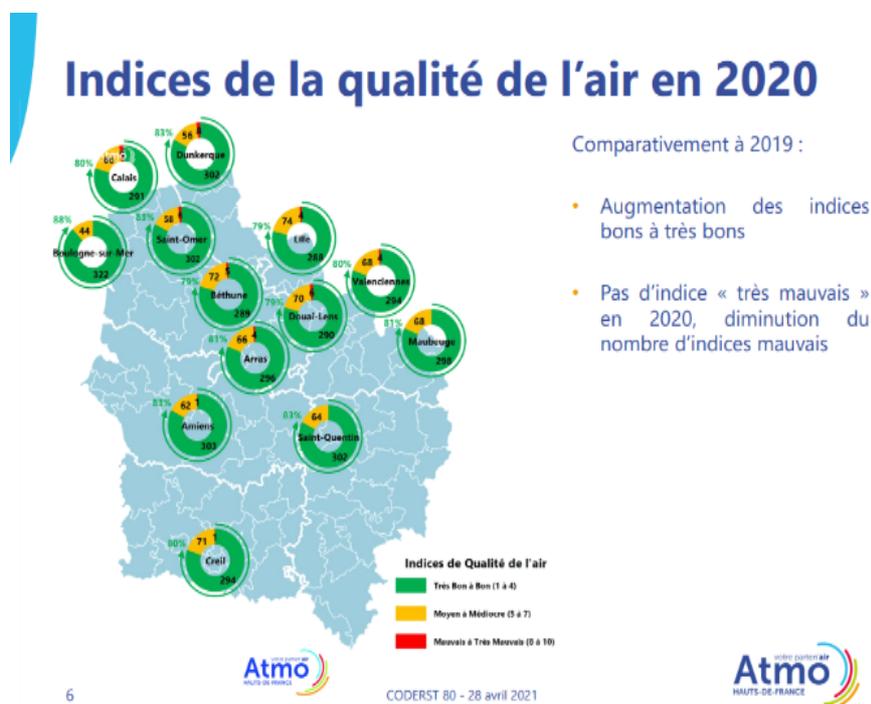
La consommation responsable et la gestion des déchets

Le département est couvert par 12 Communautés de communes et 2 Communautés d'agglomération en charge des déchets ménagers. Toutes les communes de la Somme ont délégué leurs compétences collecte et traitement des déchets à des EPCI.

2.6 Le changement climatique et l'effet de serre

La Somme est engagée dans une démarche de transition écologique à travers notamment la mise en place du Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET).

« La transition énergétique est devenue une réalité sur les territoires de la Somme grâce à l'établissement des études de planification énergétiques puis aux PCAET. Ces études ont joué un véritable rôle d'activateur pour les élus qui ont pu ainsi s'impliquer concrètement. Au-delà de la volonté de respecter la loi TECV⁹ et le SRADDET, de véritables choix politiques ont pu se dessiner, engageant le territoire sur une feuille de route ambitieuse à horizon 2030 et 2050. »¹⁰



Episodes de pollution en Hauts-de-France en 2020

La répartition des journées d'épisodes et des niveaux déclenchés n'est pas uniforme sur les 5 départements de la région.

Niveaux	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme
Info & Reco	2 jours (2 en PM10)	7 jours (6 en PM10 et 1 en O ₃ /PM10)	2 jours (1 en PM10 et 1 en O ₃)	6 jours (5 en PM10 et 1 en O ₃)	9 jours (7 en PM10 et 2 en O ₃)
Alerte sur persistance	0	12 jours (7 en PM10, 3 en O ₃ et 2 O ₃ /PM10)	1 jour (1 en O ₃)	12 jours (5 en PM10, 1 en O ₃ et 4 O ₃ /PM10)	0
Alerte	0	1 jour (en PM10)	0	0	0
Total / dép.	2 jours	20 jours (dont 3 en double épisode O ₃ /PM10)	3 jours	18 jours (dont 4 en double épisode O ₃ /PM10)	9 jours

Le nombre de jours d'épisodes de pollution diminue de façon modérée en 2020 dans la Somme par rapport à 2019.

⁹ TECV : Transition Energétique pour la Croissance Verte

¹⁰ Source : CAUE Somme/FDE 80 mai 2021

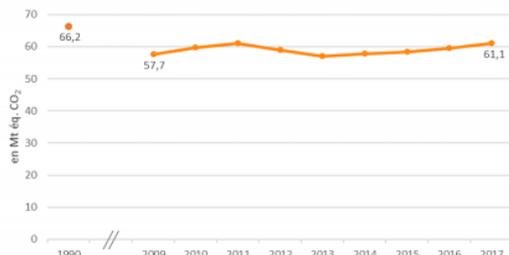
Les émissions de gaz à effet de serre (GES)

Les émissions directes de gaz à effet de serre (GES) sont des données très suivies, elles sont indispensables pour analyser et traiter les grands enjeux énergétiques, mais aussi pour répondre à l'atteinte d'objectifs réglementaires européens, nationaux et régionaux.

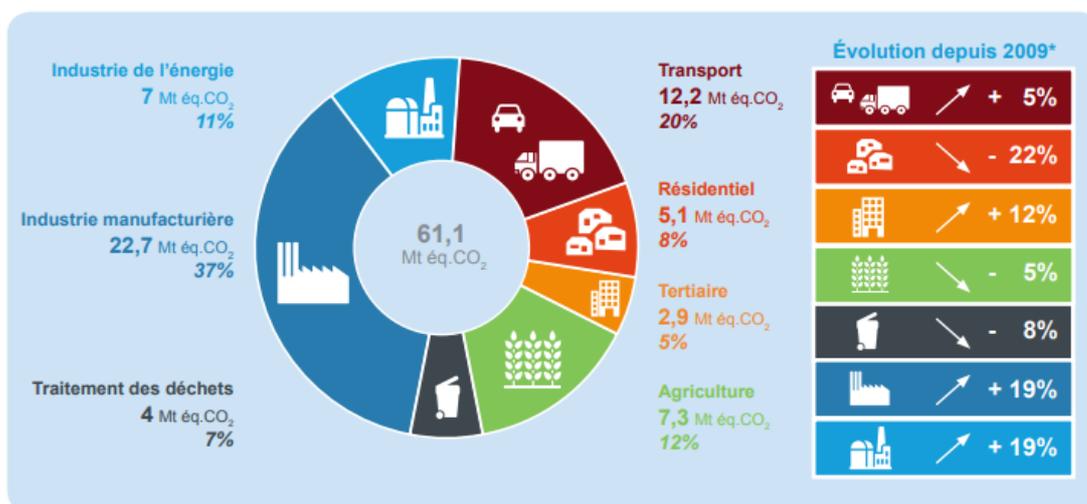
Depuis 2013, les émissions de GES dans les Hauts de France ont augmenté alors qu'elles étaient en baisse depuis 1990.

Bilan des émissions directes de GES en Hauts-de-France

Évolution globale des émissions directes Données 2009-2017



Quelle est la répartition sectorielle des émissions directes ? Données 2017



Source : observatoire Climat Hauts de France

L'industrie manufacturière (37%) et le transport (20%) sont les 2 secteurs qui émettent le plus de GES.

Depuis 2009, année la plus ancienne connue, ce sont les secteurs de l'industrie manufacturière et l'industrie de l'énergie qui connaissent une hausse significative (+19%).

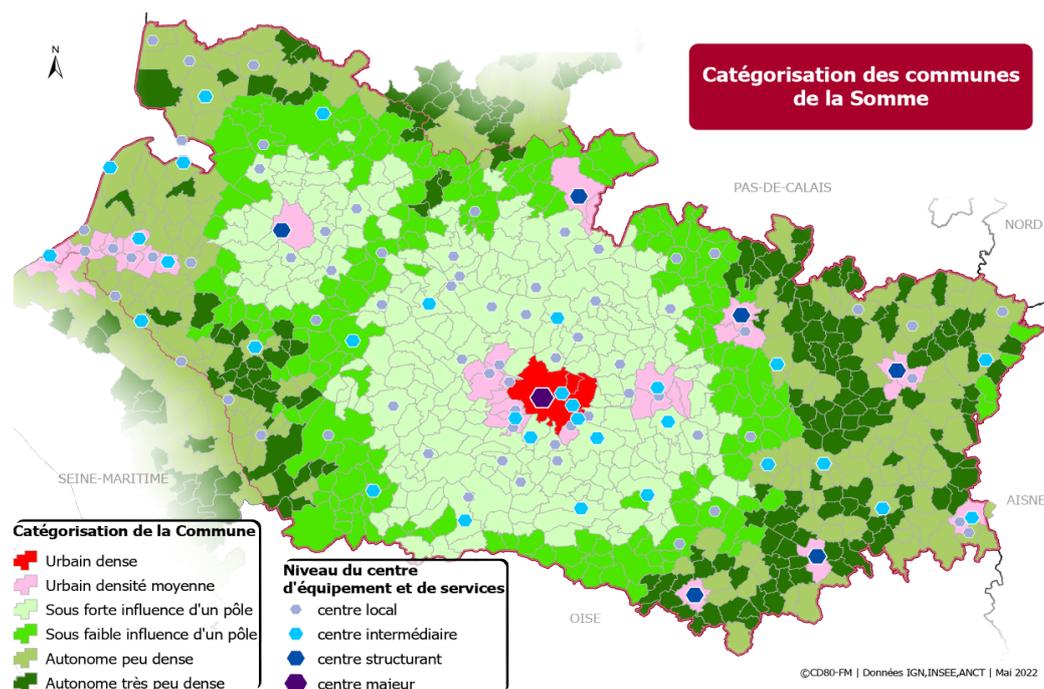
Le secteur résidentiel quant à lui représente la diminution la plus importante (-22%).

3 La catégorisation des communes et le territoire

3.1 Les communes de la Somme

Avec ses 772 communes, le maillage communal de la Somme est serré. 70% des communes (soit 538) ont moins de 500 habitants. La Somme est le 3^{ème} département français en nombre de communes après le Pas de Calais et l'Aisne.

- Part des communes de moins de 200 habitants en 2018 : 36,7% (23,2% dans les Hauts de France).
- Part de la population vivant dans une commune de moins de 200 habitants en 2018 : 6,2% (1,8% dans les Hauts de France).



L'influence d'Amiens s'étend globalement sur l'ensemble du département de la Somme pour des services de niveau supérieur (santé, enseignement supérieur, évènementiel).

Abbeville, avec près de 23 000 habitants rayonne sur la partie ouest du département. Ce pôle est secondé par des villes de moins de 5 000 habitants (Friville-Escarbotin, 4 491 habitants, en Vimeu Industriel), voire moins de 2 000 dans des secteurs moins peuplés (Oisemont, Crécy-en-Ponthieu).

3.2 Les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI)

Le département de la Somme compte, depuis 2017, deux communautés d'agglomération et 12 communautés de communes.

Toutes les communes sont regroupées dans des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre.

A noter que 23 des 772 communes du département appartiennent à des intercommunalités dont le siège est en dehors du département (Communauté de communes du Ternois, Communauté de communes des Villes Sœurs, Communauté de communes interrégionale Aumale-Blangy-sur-Bresle).



EPCI	Nbre de communes	Population en 2020	Nbre de compétences	Président Au 31 décembre 2021
CA Amiens Métropole	39	185 410	40	M. Alain GEST
CA de la Baie de Somme	43	49 831	40	M. Pascal DEMARTHE
CC Somme Sud-Ouest	119	39 250	31	M. Alain DESFOSSES
CC Ponthieu - Marquenterre	71	33 609	25	M. Claude HERTAULT
CC du territoire Nord Picardie	65	31 674	38	Mme Christelle HIVER
CC du Pays du Coquelicot	65	28 664	27	M. Michel WATELAIN
CC de la Haute-Somme (Combles - Péronne - Roisel)	60	27 595	30	M. Éric FRANCOIS
CC Nièvre et Somme	36	28 353	26	M. René LOGNON
CC du Val de Somme	33	27 080	29	M. Alain BABAUT
CC Grand Roye	62	25 868	31	Mme Bénédicte THIEBAUT
CC du Vimeu	25	22 961	31	M. Jean-Pierre BOUDINELLE
CC Avre Luce Noye	47	22 290	32	M. Alain DOVERGNE
CC de l'Est de la Somme	41	20 517	30	M. José RIOJA FERNANDEZ
CC Terre de Picardie	43	18 468	29	M. Philippe CHEVAL

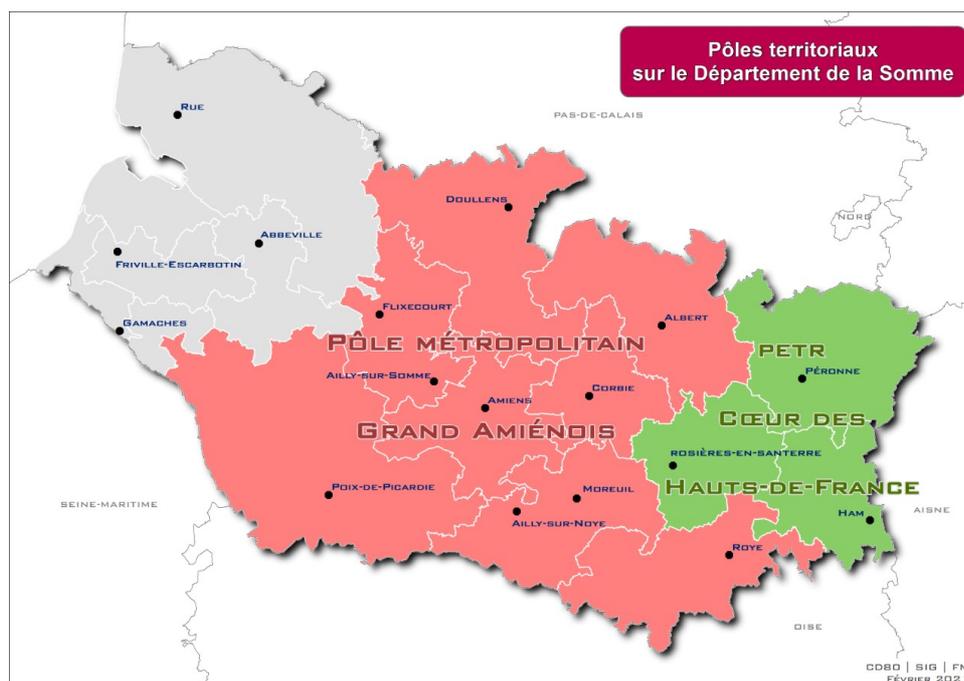
Données mises à jour : 01/01/2022

3.3 Les zones de revitalisation rurale (ZRR)



Elles visent à aider le développement des territoires ruraux principalement à travers des mesures fiscales et sociales. Des mesures spécifiques en faveur du développement économique s'y appliquent. L'objectif est de concentrer les mesures d'aide de l'État au bénéfice des entreprises créatrices d'emplois dans les zones rurales les moins peuplées et les plus touchées par le déclin démographique et économique.

3.4 Les pôles territoriaux



3.5 Le Pôle d'équilibre Territorial et Rural (PETR) Cœur des Hauts-de-France

Les pôles métropolitains d'équilibre territoriaux et ruraux (PETR) ont vocation à constituer un outil collaboratif mis à la disposition des territoires situés hors métropoles, ruraux ou non. Il s'agit d'établissements publics constitués par accord entre plusieurs EPCI à fiscalité propre,

Situé à l'est d'Amiens, le PTER Cœur des Hauts-de-France regroupe 3 communautés de communes : Haute-Somme, Est de la Somme et Terre de Picardie, 146 communes rassemblant environ 67 000 habitants.

Le PTER souhaite accélérer sa transition énergétique et écologique en développant une stratégie opérationnelle aux côtés des EPCI, réduisant drastiquement les besoins énergétiques et comprenant le développement d'installations de production d'énergies renouvelables.

Les PETR¹¹ comme les syndicats mixtes fermés sont des structures de type associatif, pour lesquelles la loi n'impose aucune compétence obligatoire. Ils peuvent être à vocation unique ou poursuivre des objets multiples.

Les PETR sont titulaires des compétences que leurs membres leur transfèrent. Ils ont donc vocation à se substituer à leurs adhérents dans les champs de compétences transférées.

Compétences du PTER Cœur des Hauts de France : tourisme, délégations des aides à la pierre, pistes cyclables.

3.6 Le pôle métropolitain du Grand Amiénois (POLEM)

Le Pôle métropolitain est un établissement public constitué d'EPCI à fiscalité propre, en vue d'actions d'intérêt métropolitain, afin de promouvoir un modèle d'aménagement, de développement durable et de solidarité territoriale.

Le Pôle métropolitain du Grand Amiénois (POLEM) regroupe 8 EPCI. Il compte 67,4% de la population du département soit plus de 387 000 habitants. Il comprend 466 communes soit en superficie 67,5% du département de la Somme.

Il exerce les compétences suivantes : Schéma de cohérence territoriale (SCOT), plan climat air énergie territorial, Conseil de développement en commun, développement économique, tourisme, mobilité, insertion et emploi, santé.

¹¹ Source : Comersis.fr

4 La population de la Somme

4.1 Données générales

Evolution de la population de la Somme par tranches d'âges

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	568 086	100	571 675	100	570 559	100
0 à 14 ans	104 906	18,5	105 380	18,4	100 177	17,6
15 à 29 ans	112 428	19,8	108 988	19,1	106 692	18,7
30 à 44 ans	114 666	20,2	108 638	19	102 449	18
45 à 59 ans	114 590	20,2	112 634	19,7	112 340	19,7
60 à 74 ans	74 014	13	85 509	15	97 340	17,1
75 ans ou plus	47 482	8,4	50 526	8,8	51 561	9

Sources : Insee, RP2013 ET RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022, publié au 27/6/2022

Un nombre d'habitants en légère augmentation depuis 2008

Si la population de la Somme a augmenté entre 2008 et 2013, (+ 3 589 habitants), elle a ensuite diminué (-1116 habitants) entre 2013 et 2019 (date du dernier recensement de la population).

Plus récemment, en 2021, le département comptait 570 662 habitants, selon l'estimation de l'INSEE, soit une légère hausse de + 103 habitants par rapport à 2019.

La part de la population de 0 à 44 ans est en baisse régulière (54,3 % en 2019, 56,5 % en 2013 et 58,5 % en 2008) alors que la part des plus de 60 ans dans la population (26,1 % en 2019, 23,8 % en 2013 et 21,4 % en 2008)) augmente globalement sur l'ensemble du territoire.

Ceci traduit un vieillissement régulier de la population de la Somme.

Indicateurs démographiques pour la période 2013-2019

Variation annuelle moyenne de la population en % : 0 (0,2 entre 2008 et 2013)

Due au solde naturel en % : 0,1 (0,3 entre 2008 et 2013)

Due au solde apparent des entrées et des sorties en % : -0,1 (-0,1 entre 2008 et 2013)

Taux de natalité (‰) : 10,9 (12,2 entre 2008 et 2013)

Taux de mortalité (‰) : 9,9 (9,7 entre 2008 et 2013)

Entre 2013 et 2019, la population de la Somme a légèrement diminué. Cette baisse s'explique par un solde migratoire légèrement négatif ainsi que par la diminution significative du taux de natalité.

4.2 La population par arrondissements

	Arrondissements de				Somme	Hauts de France
	Abbeville	Amiens	Montdidier	Péronne		
Superficie (Km2)	1 560	2 355	787	1 494	6 195	31 948
Densité de la population au 1^{er} janvier 2018 (habitants au km2)	79,7	129,5	60,3	62,9	92,1	187,9
Population au 1^{er} janvier 2013 (milliers)	127,5	301,7	47,5	95	571,7	5 987,8
Population au 1^{er} janvier 2018 (milliers)	124,3	304,8	47,5	94	570,7	6 004,1
Poids dans l'ensemble départemental en 2018 (‰)	21,8	53,4	8,3	16,5	100	-
Taux d'évolution annuel moyen de la population 2013-2018 (‰)	-0,49	0,21	-0,01	-0,21	0,04	0,06
Dû au solde naturel¹² (%)	-0,2	0,29	0,2	-0,05	0,12	0,35
Dû au solde apparent¹³ des entrées sorties (%)	-0,3	-0,08	-0,21	-0,16	-0,15	-0,29
Taux moyen de natalité 2013-2018(‰)	9,5	11,6	12,3	11	11,1	12,6
Taux moyen de mortalité 2013-2018(‰)	11,4	8,7	10,3	11,5	9,9	9,1
Part des 0-24 ans au 1^{er} janvier 2021 (%)	26,6	33	30,5	29	30,8	32
Part des +65 ans au 1^{er} janvier 2021 (%)	24,1	17,8	18,6	20,6	19,7	17,8
Age moyen	44,1	39,5	40,3	41,7	40,9	39,6
Age médian	46	38	41	43	41	39

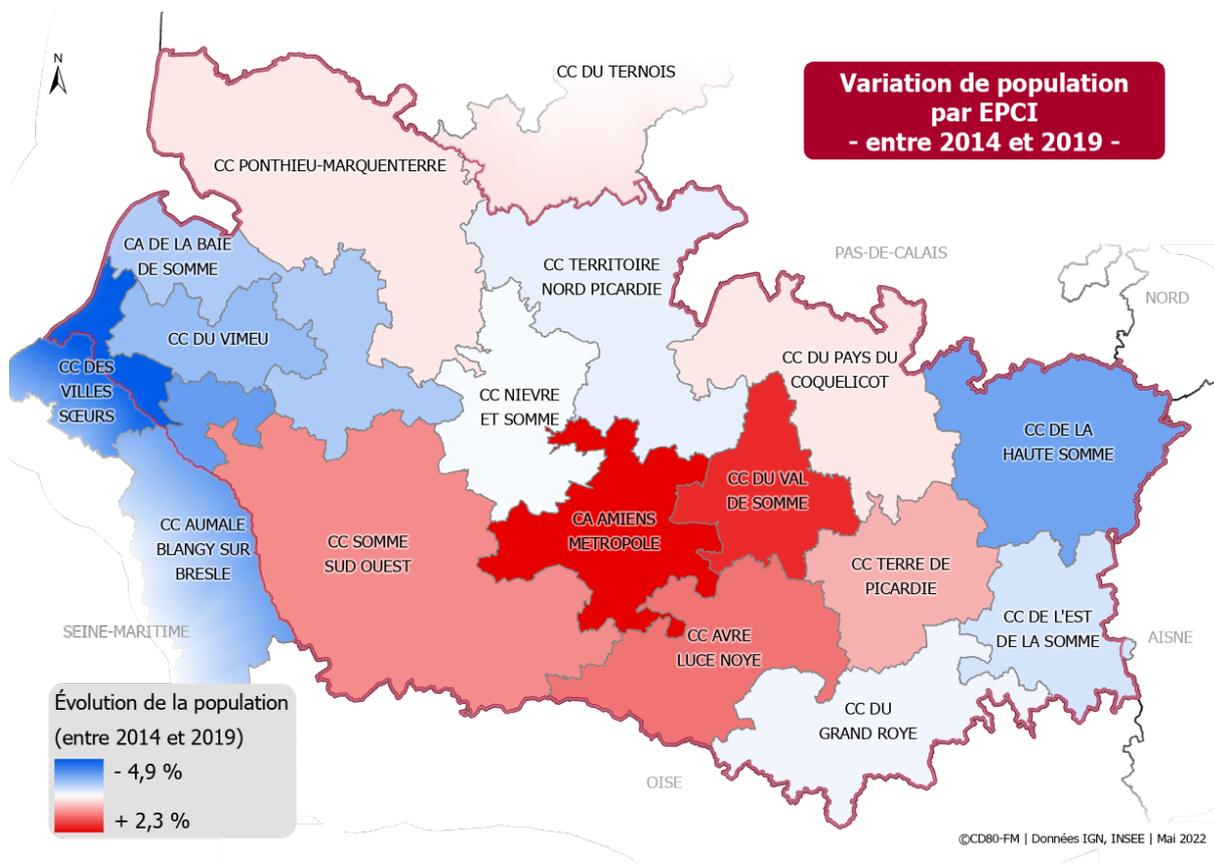
¹² Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissance et le nombre de décès enregistré au cours d'une période

¹³ Le solde apparent des entrées sorties est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée. Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel.

L'arrondissement d'Amiens, le plus peuplé de la Somme, abrite plus d'un Samarien sur deux. En cinq ans, c'est le seul arrondissement qui gagne des habitants, notamment grâce à un solde naturel soutenu et un faible déficit migratoire.

La population augmente légèrement dans les communes de moins de 1 000 habitants tandis qu'elle stagne ou diminue dans le reste du territoire, plus particulièrement dans les arrondissements d'Abbeville et Péronne.

4.3 La variation de population par EPCI



Selon les territoires, les variations de population sont inégales. La population augmente surtout sur la CA Amiens métropole et la CC du Val de Somme. La diminution de la population est la plus marquée sur la CA de la Baie de Somme, la CC du Vimeu et la CC de la Haute Somme.

4.4 Répartition des ménages selon la catégorie socioprofessionnelle

Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	463 282	100	466 672	100	470 591	100
Agriculteurs exploitants	5 822	1,3	4 928	1,1	5 204	1,1
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	11 006	2,4	12 056	2,6	12 426	2,6
Cadres et professions intellectuelles supérieures	25 829	5,6	28 023	6	29 316	6,2
Professions intermédiaires	55 665	12	58 686	12,6	59 458	12,6
Employés	74 828	16,2	76 097	16,3	73 794	15,7
Ouvriers	81 438	17,6	76 558	16,4	71 243	15,1
Retraités	121 274	26,2	127 020	27,2	131 500	27,9
Autres personnes sans activité professionnelle	87 419	18,9	83 304	17,9	87 649	18,6

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP 2019 exploitations complémentaires, géographie 01 /01 /2022

En 2019, les ménages de retraités (27,9%) sont les plus nombreux, suivis des autres personnes sans activité professionnelle 18,6%, des ménages d'employés (15,7%) et des ménages d'ouvriers (15,1%).

A l'échelle de la France métropolitaine, les ménages de retraités sont également les plus nombreux.

Si les catégories des « autres personnes sans activité professionnelle », « des employés » ont peu varié depuis 2008, les « ouvriers » quant à eux sont en constante diminution, de 17,6% en 2008 à 15,1% en 2019.

En France, les employés représentent 26,2% de la population et les ouvriers 19,1%.

La structure de l'emploi par catégorie socioprofessionnelles est tirée vers le haut par l'élévation des qualifications, le développement du secteur des services et le déclin de l'industrie¹⁴.

En effet, depuis le milieu des années 1970, la Somme a subi un processus de désindustrialisation. Des secteurs entiers de la production industrielle ont presque totalement disparu : l'industrie de la machine-outil qui constituait le fleuron de l'activité économique de la ville d'Albert ; la bonneterie du Santerre a pratiquement disparu des villes de Villers-Bretonneux, Moreuil, Rosières-en-Santerre ; l'industrie du velours a déserté Amiens. Les industries d'équipements automobiles ont connu dans les années 2000 et 2010 d'importantes difficultés ; des usines ont fermé à Amiens, les réductions d'emplois dans celles qui restent en activité sont fréquentes. Enfin, le secteur agro-industriel lui aussi connaît certaines difficultés, l'industrie sucrière a réduit ses sites de production, tout comme l'industrie laitière.

¹⁴ Sources : Centre d'observation de la société 30 août 2021

4.5 L'évolution de la composition des familles entre 2008 et 2019

Ménages selon leur composition

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	236 17	100	243 424	100	252 617	100
Ménages d'une personne	71 243	30,2	77 241	31,7	87 782	34,7
Hommes seuls	28 549	12,1	31 852	13,1	37 427	14,8
Femmes seules	42 694	18,1	45 390	18,6	50 355	19,9
Autres ménages sans famille	6 069	2,6	6 228	2,6	5 179	2,1
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	158 865	67,3	159 955	65,7	159 657	63,2
Un couple sans enfant	66 851	28,3	68 167	28	69 212	27,4
Un couples avec enfant(s)	71 590	30,3	68 960	28,3	65 582	26
Une famille monoparentale	20 424	8,6	22 828	9,4	24 862	9,8

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP 2019 exploitations complémentaires, géographie 01 /01 /2022

La population de la Somme reste familiale, plus de 60% des ménages depuis 2008.

La part de ménages composés d'une seule personne est passée de 30,2% en 2008 à 34,7% en 2019, cette augmentation est à mettre en regard du vieillissement général de la population. La part de couples avec enfants a quant à elle diminué de 4,3 points (passant de 30,3% à 26%).

En 2019, 9,8% des ménages sont des familles monoparentales ce qui représente une évolution de près de +1,2 point depuis 2008 (de 8,6 à 9,8%).

Les familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	160 019	100	161 062	100	160 780.	100
Aucun enfant	77 606	48,5	79 335	49,3	81 168	50,5
1 enfant	36 258	22,7	36 142	22,4	34 996	21,8
2 enfants	30 404	19	30 824	19,1	30 397	18,9
3 enfants	11 492	7,2	10 868	6,7	10 514	6,5
4 enfants ou plus	4 260	2,7	3 893	2,4	3 704	2,3

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2022

En 2019, dans la moitié des familles il n'y a pas d'enfants âgés de moins de 25 ans. Ce nombre est en augmentation depuis 2008.

II TRAVAIL-EMPLOI-REVENU

5 Le travail et l'emploi

5.1 La population active

Evolution entre 2008 et 2019 du nombre d'emplois selon le secteur d'activité

	2008		2013		2019		
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Dont femmes en %
Ensemble	220 839	100	214 795	100	213 219	100	48,3
Agriculture	9 470	4,3	8 808	4,1	9 052	4,2	26,7
Industrie	42 365	19,2	36 958	17,2	33 926	15,9	25,9
Construction	13 462	6,1	12 598	5,9	11 705	5,5	10,2
Commerce, transports, services divers	83 522	37,8	82 226	38,3	81 926	38,4	46,1
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	72 019	32,6	74 205	34,5	76 610	35,9	68,8

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2022

Les emplois dans le secteur de l'industrie diminuent : 19,2% en 2008, 17,2% en 2013 et 15,9% en 2019.

Depuis le milieu des années 1970, la Somme a subi un processus de désindustrialisation (cf. le point 4.4 sur l'évolution des catégories socio-professionnelles).

A contrario, les secteurs du commerce, transports, services divers et de l'administration publique, enseignement, santé, action sociale ont, quant à eux, augmenté, particulièrement ce dernier passé de 32,6% en 2008 à 35,9% en 2019.

Salariés de 15 à 64 ans par sexe, âge et temps partiel en 2018

	Hommes	Dont % à temps partiel	Femmes	Dont % à temps partiel
Ensemble	97 983	8,3	96 647	27,8
15 à 24 ans	10 710	25,9	8 614	41,4
25 à 54 ans	74 366	5,7	71 647	25,4
55 à 64 ans	12 907	9	14 386	31,7

Source : Insee, RP2018 exploitation principale, géographie au 01/01/2021

Si le nombre de salariés de 15 à 64 ans est sensiblement le même, le temps partiel chez les femmes est beaucoup plus élevé.

5.2 Le chômage

Demandeurs d'emploi en fin de mois en catégorie A au 3^{ème} trimestre 2022

	3 ^{ème} trimestre 2022
Hommes	13 940
Femmes	12 800
- de 25 ans	4 540
25 à 49 ans	14 990
50 ans ou plus	7 210
Somme	26 740
Hauts-de-France	299 470

Sources : Pôle emploi-Dreets/Statistiques du marché du travail

Demandeurs d'emploi en fin de mois en activité réduite catégorie B et C au 3^{ème} trimestre 2022

	3 ^{ème} trimestre 2022
Hommes	9 890
Femmes	12 190
- de 25 ans	3 280
25 à 49 ans	13 230
50 ans ou plus	5 570
Somme	22 070
Hauts-de-France	218 080

Sources : Pôle emploi-Dreets/Statistiques du marché du travail

En moyenne, au cours du **3^{ème} trimestre 2022** en région Hauts-de-France, 517 550 personnes inscrites à Pôle emploi étaient tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi, dont 299 470 étaient sans aucune activité au cours du mois (catégorie A) et 218 090 exerçaient une activité réduite, courte ou longue (catégories B et C).

Le nombre de demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B, C) enregistre une baisse de -0,4 % sur un trimestre (soit -2 300 personnes), et une baisse de -8,2 % sur un an.

Au 3^{ème} trimestre 2022, dans la Somme, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit en moyenne sur le trimestre à 26 740.

Ce nombre baisse de 1,9 % sur un trimestre (soit -510 personnes) et de 13,4 % sur un an.

Dans les Hauts-de-France, ce nombre baisse de 1,9 % sur un trimestre (-12,9 % sur un an).

Dans la Somme, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant ou non exercé une activité (catégories A, B, C) s'établit en moyenne à 48 810 au troisième trimestre 2022.

Ce nombre baisse de 0,6 % sur un trimestre (soit -290 personnes) et de 8,2 % sur un an¹⁵).

Les 10 catégories d'emplois les plus recherchées par les demandeurs d'emploi, dans le département de la Somme (sur la base des demandes d'emploi formulées par les personnes inscrites au chômage en mars 2022 dans le département de la Somme), sont l'assistance auprès d'enfants, le nettoyage de locaux, le magasinage et la préparation de commandes, les opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage, les services domestiques, la mise en rayon libre-service, l'assistance auprès d'adultes, le secrétariat, la conduite d'engins de déplacement des charges, l'aménagement et l'entretien des espaces verts.

¹⁵ Sources : DREETS publié le 26 octobre 2022

Evolution des taux de chômage localisés¹⁶ par départements, en moyenne trimestrielle

Départements	T1. 2017	T1. 2018	T1 .2019	T1 .2020	T1 .2021	T1. 2022	T2 2022	Evolution Trimestrielle
Aisne	13,3	12,9	12,1	11,2	11,3	10,7	10,6	-0,1pt
Nord	12,3	12,3	11,5	10,2	10,1	9,2	9,4	+0,2 pt
Oise	9,6	9,4	8,6	7,9	7,9	7,3	7,6	+0,3 pt
Pas-de-Calais	11,7	11,4	10,7	9,5	9,1	8,2	8,6	+0,4 pt
Somme	11,5	11	10,6	9,3	9,3	8,6	8,9	+0,3 pt
Région Hauts-de-France	11,8	11,6	10,9	9,7	9,6	8,7	9	+0,2 pt
France Métropolitaine	9,3	8,9	8,4	7,6	7,9	7,1	7,2	+0,1 pt

Source : Insee-Préfecture de la région Hauts-de-France publié au 28/10/ 2022

*Taux moyen sur le dernier trimestre comparé au taux moyen du même trimestre de l'année précédente

Au 2e trimestre 2022, le taux de chômage de la région Hauts-de-France atteint 9% de la population active, en augmentation de 0,2 point en un trimestre.

Il est en diminution pour le département de l'Aisne à 10,6% (- 0,1 point).

Il est en augmentation pour le département du Nord à 9,4% (+0,2 point), dans le département de l'Oise, il est de 7,6% (+0,3 point). Pour le département du Pas-de-Calais il est de 8,6% (+0,4 points).

Le taux de Chômage de la Somme est actuellement de 8,9 % au 2ème trimestre 2022 contre 11,50 % au 1^{er} trimestre 2017.

Au second trimestre 2022, il est légèrement inférieur à celui de la région Hauts-de-France (- 0,1%) mais il demeure cependant plus élevé que la moyenne de la France métropolitaine qui est de 7,2 % au 2ème trimestre 2022.

¹⁶ Le taux de chômage localisé est calculé en rapportant le nombre de chômeurs à la population active (somme du nombre de chômeurs et de l'emploi), estimés ainsi :

- Le numérateur est obtenu, chaque trimestre, à partir du nombre de chômeurs national issu de l'enquête Emploi, ventilé aux différents niveaux géographiques à partir de la structure des DEFM.
- Quant à l'emploi, il s'appuie principalement sur les estimations d'emploi.

6 Les revenus

6.1 Les revenus des ménages

En France le salaire net mensuel moyen atteint 2 424 euros en 2019 (emplois aidés inclus). Soit 3 183 euros brut. Il s'agit de la dernière statistique rendue publique à aujourd'hui.

Le salaire net annuel moyen en équivalent temps plein pour l'ensemble des salariés s'élève à 27 721 euros, contre 27 148 euros en 2017, soit une hausse de 2,1 %, après +2,3 % en 2017.

Le salaire net annuel moyen¹⁷ a augmenté de 2,1% sur un an pour l'ensemble de la population. Mais le rythme de la hausse diffère selon le métier, le sexe et la taille de l'entreprise.¹⁸

Des disparités existent entre hommes et femmes : en 2018, le salaire net annuel moyen des hommes reste plus élevé que celui des femmes, à 29 546 euros contre 24 747 euros, soit une différence de 4 799 euros. Un écart qui se réduit légèrement par rapport à 2017.

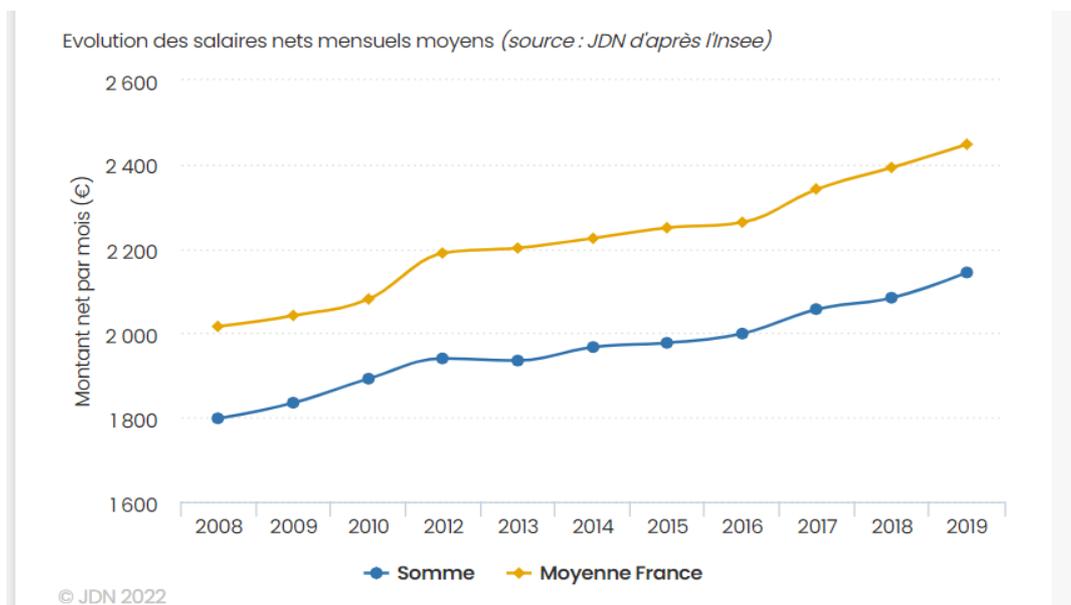
Le salaire net annuel moyen diffère selon le sexe, donc, mais aussi selon la catégorie socioprofessionnelle : en 2018, il atteint 50 596 euros pour les cadres, chefs d'entreprise compris, contre 20 467 euros pour les employés. A noter que les ouvriers sont ceux qui profitent de la plus forte hausse des salaires par rapport à 2017 (+2%). Ce sont les salaires des professions intermédiaires qui progressent le moins, avec une hausse qui plafonne à +1,4% sur un an.

En 2018, date des dernières données disponibles, le salaire moyen des cadres, chefs d'entreprise compris, s'élève à 50 596 euros nets par an. Le salaire net annuel moyen des cadres chefs d'entreprise inclus, est en hausse sur un an (+1,6%), et ce pour la 5^e année consécutive. Il augmente plus vite que celui de l'ensemble des salariés. Il n'a baissé qu'une seule fois depuis 1996, en 2013 (-0,4%).

En plus de la catégorie socio-professionnelle et du sexe, le salaire moyen en France s'explique par la taille des entreprises. Plus l'entreprise est grande, plus les salaires sont élevés.

Dans la Somme, le salaire moyen des habitants est de 2 144€ nets par mois, soit 25 733€ nets par an.¹⁹

Evolution des salaires dans la Somme



¹⁷ Le **salaire net moyen** en fréquence annuelle correspond au salaire en équivalent temps plein (EQTP)

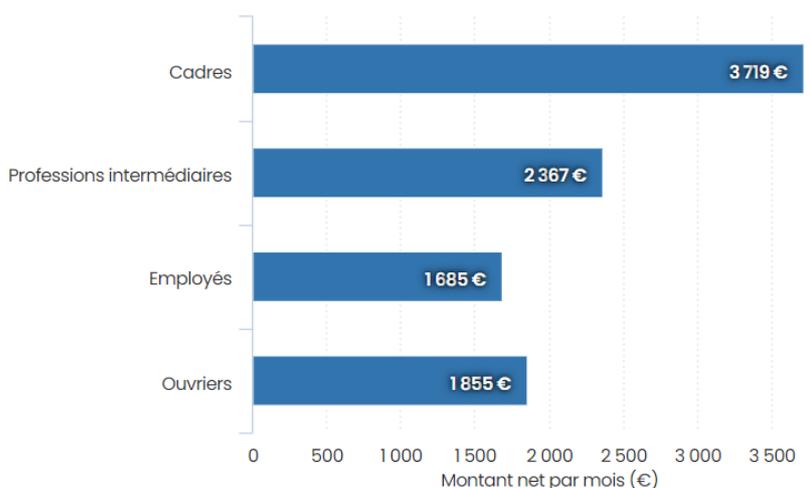
¹⁸ Source : JDN d'après l'Insee 2022

¹⁹ Source : calculs JDN d'après données Insee, 2019

Les salaires nets mensuels moyens dans la Somme évoluent pratiquement au même rythme que les salaires moyens en France, ils sont cependant inférieurs (environ 100€) à la moyenne nationale.

Salaires par CSP dans la Somme

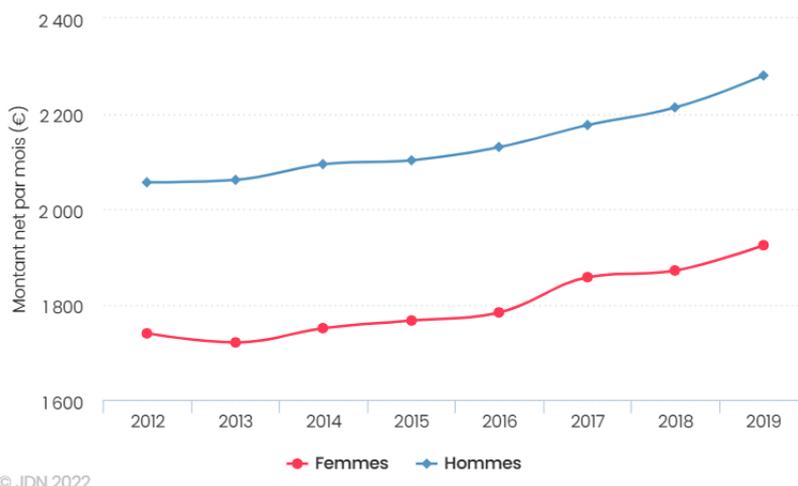
Salaires nets mensuels moyens en 2019 (source : JDN d'après l'Insee)



Selon la catégorie socioprofessionnelle le salaire net mensuel était de 3 719€ pour les cadres, contre 2 367€ pour les professions intermédiaires et 1 855€ pour les ouvriers. Les employés ont le salaire net mensuel le moins élevé, 1 685€.

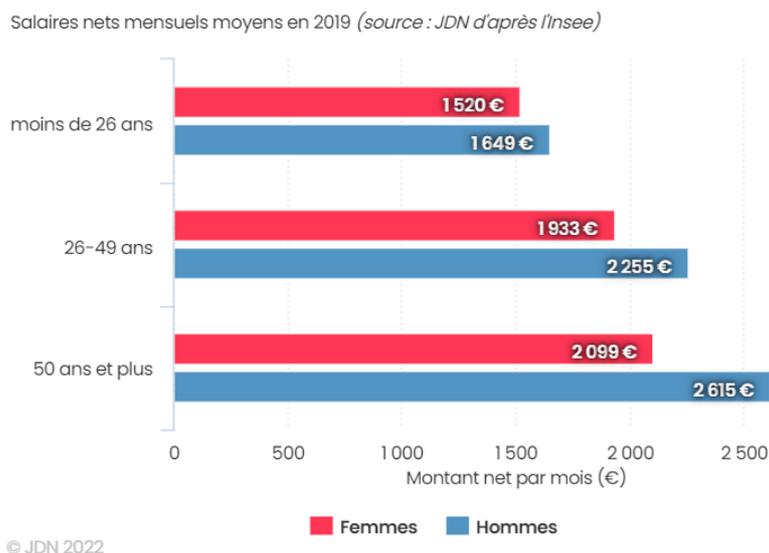
Evolution des salaires par sexe dans la Somme

Evolution des salaires nets mensuels moyens (source : JDN d'après l'Insee)



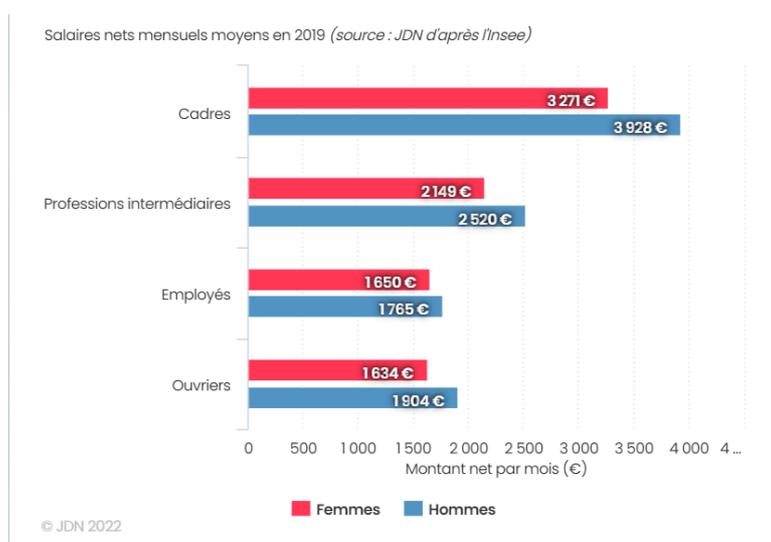
Des disparités existent entre hommes et femmes : en 2019, le salaire net annuel moyen des hommes reste plus élevé que celui des femmes.

Salaires par classe d'âge et sexe dans la Somme



Chez les moins de 26 ans, l'écart de salaire (129€) entre les femmes et les hommes est moins important que pour les 50 ans et plus (516€).

Salaires par CSP et sexe dans la Somme



Le salaire net annuel moyen diffère selon le sexe, mais aussi, selon la catégorie socioprofessionnelle : en 2019, il atteint 3 928€ pour les hommes cadres et 3 271€ pour les femmes soit un écart de 657€.

Cet écart de salaire est de 371€ pour les professions intermédiaires et de 270€ chez les ouvriers, toujours au profit des hommes.

Chez les employés, l'écart de salaire entre les hommes et les femmes est moins important (115€).

Evolution de la part des ménages fiscaux imposés dans la Région Haut-de-France

	2017	2018	2019
Hauts-de France	45,7	45,5	51,6
Aisne	44,3	43,6	49,5
Oise	54,9	54,5	61,1
Somme	46,7	46,2	52,3
Nord	45,6	45,5	51,3
Pas -de-Calais	41,2	41,1	47,6

Source : Agence Nationale de la Cohésion des Territoires/Observatoire des Territoires/Insee-GGFip-CNAF-Ccmsa-paru 25/01/2022

Un ménage fiscal est un ménage constitué par le regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement.

Par exemple, un couple de concubins, où chacun remplit sa propre déclaration de revenus constitue un seul ménage fiscal parce qu'ils sont répertoriés dans le même logement, même s'ils constituent deux contribuables distincts au sens de l'administration fiscale.

Sont exclus des ménages fiscaux :

- Les ménages constitués de personnes qui ne sont pas fiscalement indépendantes (le plus souvent des étudiants). Ces personnes sont en fait comptabilisées dans le ménage où elles sont déclarées à charge (ménages de leur(s) parent(s) dans le cas des étudiants).

- Les contribuables vivant en collectivité (foyers de travailleurs, maisons de retraite, maisons de détention...).

- Les sans-abri.

Dans la région Haut-de-France, entre 2017 et 2019, quel que soit le département, la part des ménages fiscaux imposés a augmenté (+5,9 points). Dans la Somme, l'augmentation est sensiblement similaire (+5,6 points).

Cette évolution est en lien avec l'augmentation des salaires depuis 2017, la diminution du taux de chômage et l'augmentation de la part de la population active de 15 à 64 ans ayant un emploi (60,2% en 2019).

6. 2 Le niveau de vie-Pauvreté

En France, le seuil de pauvreté est fixé par convention à 60 % du niveau de vie médian de la population.

Le taux de pauvreté correspond à une proportion de la population qui vit avec un revenu disponible inférieur au seuil de pauvreté.

En France, en novembre 2021, est considérée comme pauvre une personne dont les revenus mensuels sont inférieurs à 1 102 euros par mois²⁰ pour une personne vivant seule et de 2 314 euros pour un couple avec deux enfants âgés de moins de 14 ans.

Ce montant équivaut à 60% du revenu mensuel médian²¹ des Français.

Entre 2017 et 2020, le taux de pauvreté en France a évolué comme suit : 14,1% en 2017, 14,8% en 2018, 14,6% en 2019 et 2020. Le taux de pauvreté a diminué depuis 1970 (18,2%) mais il est aujourd'hui plus élevé qu'au milieu des années 2000.

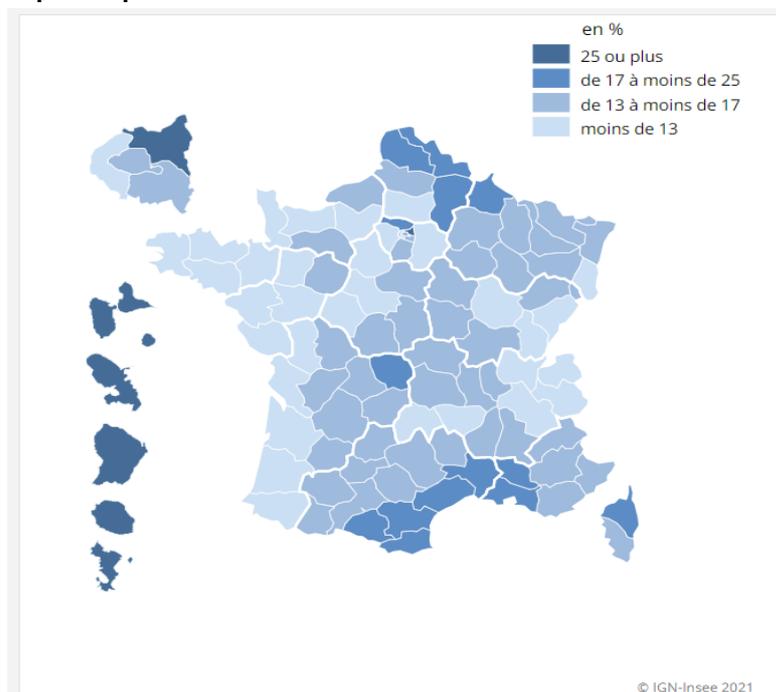
En 2019, 9,2 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté monétaire, soit un taux de pauvreté de 16,3%.²²

Selon une étude de l'Institut national de la statistique et des études économiques, 10% des trois millions d'indépendants de France sont concernés.

La pauvreté monétaire touche en premier lieu les chômeurs (38,9%). Parmi les personnes en emploi, les travailleurs indépendants sont plus vulnérables (17,6%) que les salariés (6,8%). Les retraités sont moins fréquemment en situation de pauvreté (9,5%). Les ménages sont différemment exposés à la pauvreté selon leur configuration familiale. Les familles monoparentales sont les plus concernées (32,8%).

En 2019, 31,5% des immigrés sont pauvres, en particulier ceux nés en Afrique (39,2%)

Taux de pauvreté par département en 2018



Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2018 ; budget de famille 2017 (pour la Guadeloupe, la Guyane et Mayotte)

²⁰ Source ; Insee- publié en janvier 2022

²¹Source : **Insee, le revenu médian** est le revenu disponible c'est-à-dire l'ensemble des revenus à la disposition du ménage pour consommer et épargner, après avoir payé les impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, CSG...)

²² Source : Insee 10/11/2021

Dans la Somme, le taux de pauvreté est de 15,9% en 2019 (France métropolitaine : 14,6%, Hauts de France : 17,6%)²³. Sont particulièrement touchées les familles monoparentales ainsi qu'une forte proportion de jeunes et de personnes isolées.

En 2011 la Somme figurait déjà parmi les départements mal classés. Le taux de pauvreté était de 17% (France métropolitaine 14% et Picardie 16%)²⁴. La pauvreté touchait, comme en 2019, particulièrement les familles monoparentales (37 % de ces familles dans la Somme contre 31% en France métropolitaine), une forte proportion de jeunes et de personnes isolées.

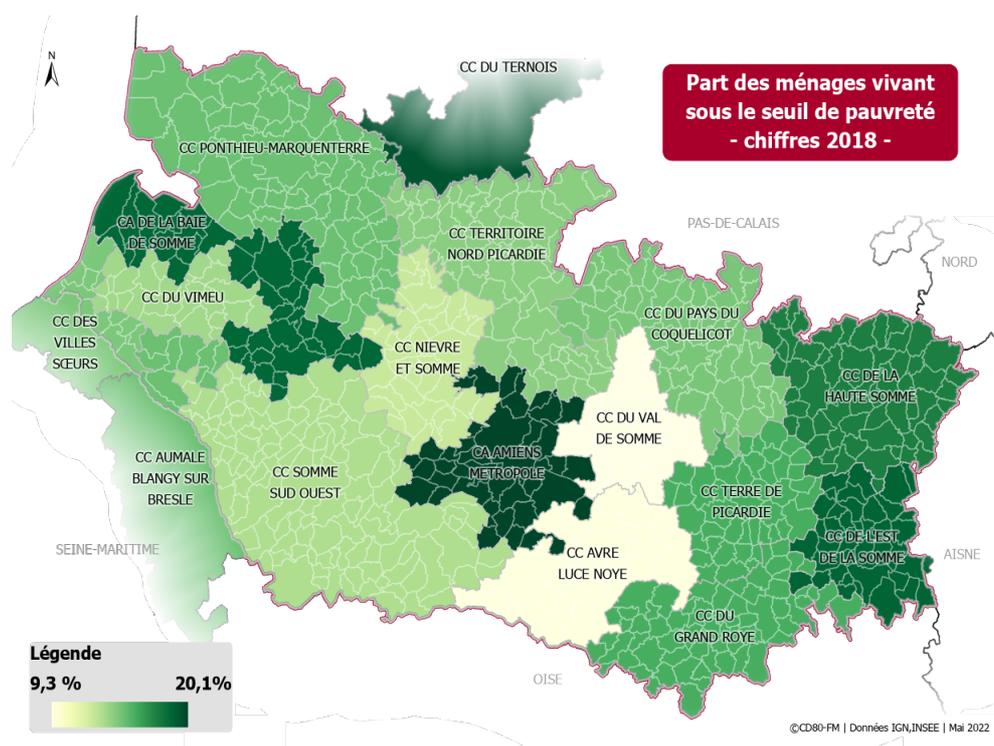
La pauvreté est donc marquée dans la Somme même si elle est inférieure à la moyenne régionale. Comme sur le territoire national, la pauvreté est étroitement liée au taux de chômage. Au 1^{er} trimestre 2022, 8,6% dans la Somme, 8,7% dans les Hauts-de-France, ce taux régional est le plus élevé de France métropolitaine.

Plusieurs facteurs expliquent les difficultés d'accès à l'emploi : Un faible niveau de qualification, une moindre mobilité des actifs, l'illettrisme...

Tout comme en 2013, en 2018 les territoires de la Somme ne sont pas égaux face à la pauvreté. En 2018, la CA d'Amiens métropole et la CA de la Baie de Somme ont un fort taux de pauvreté d'environ 20%, même si la part de ménages vivant sous ce seuil de pauvreté a diminué d'environ 2% sur ces mêmes territoires.

Il en est de même pour les franges rurales les plus éloignées d'Amiens métropole et de la CA d'Abbeville soit moins de 20%.

Cartes : part des ménages de la Somme vivant sous le seuil de pauvreté en 2018



²³ Selon un seuil de pauvreté qui correspond à 60 % du niveau de vie médian de la population. Il s'établit à 977 euros mensuels en 2011.

²⁴ Selon un seuil de pauvreté qui correspond à 60 % du niveau de vie médian de la population. Il s'établit à 977 euros mensuels en 2011.

Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2019 (Somme)

	Taux en %
Ensemble	15,9
Moins de 30 ans	28,3
De 30 à 39 ans	19,9
De 40 à 49 ans	18
De 50 à 59 ans	15,1
De 60 à 74 ans	10,2
75 ans ou plus	9

Les moins de 30 ans ont le taux de pauvreté le plus élevé (28,3%). Ce taux est nettement plus élevé que pour l'ensemble de la France (22,8%).

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Ccmsa-FiloSoFi en géographie en 2021

Taux de pauvreté par statut d'occupation du logement du référent fiscal en 2019 (Somme)

Les locataires ont un taux de pauvreté de 32% alors que chez les propriétaires ce taux est de 7 %.

	Taux en%
Ensemble	15,9
Propriétaire	7
Locataire	32,4

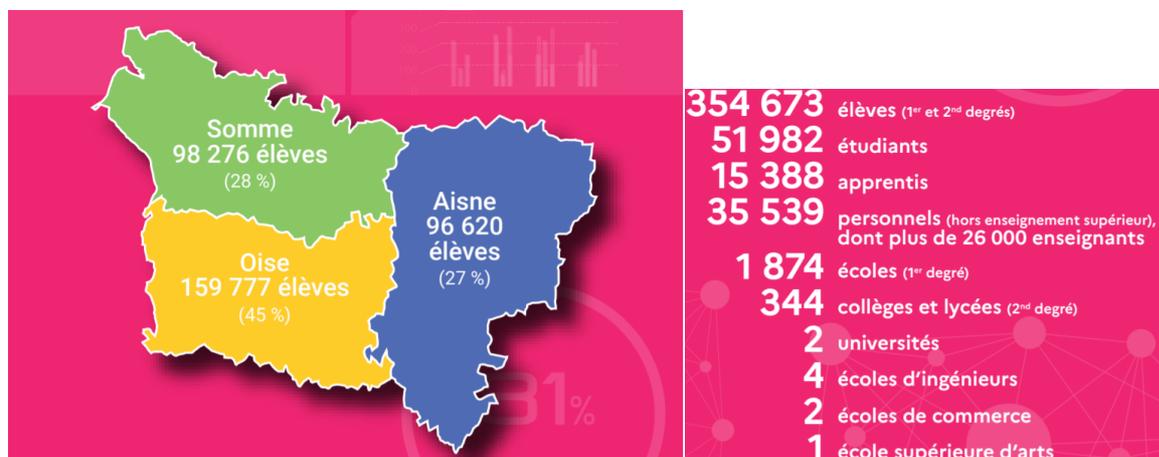
Champ : ménages fiscaux hors communautés et sans abris

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Ccmsa-FiloSoFi en géographie en 2021

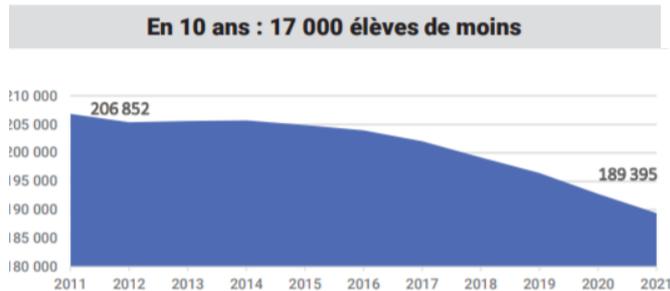
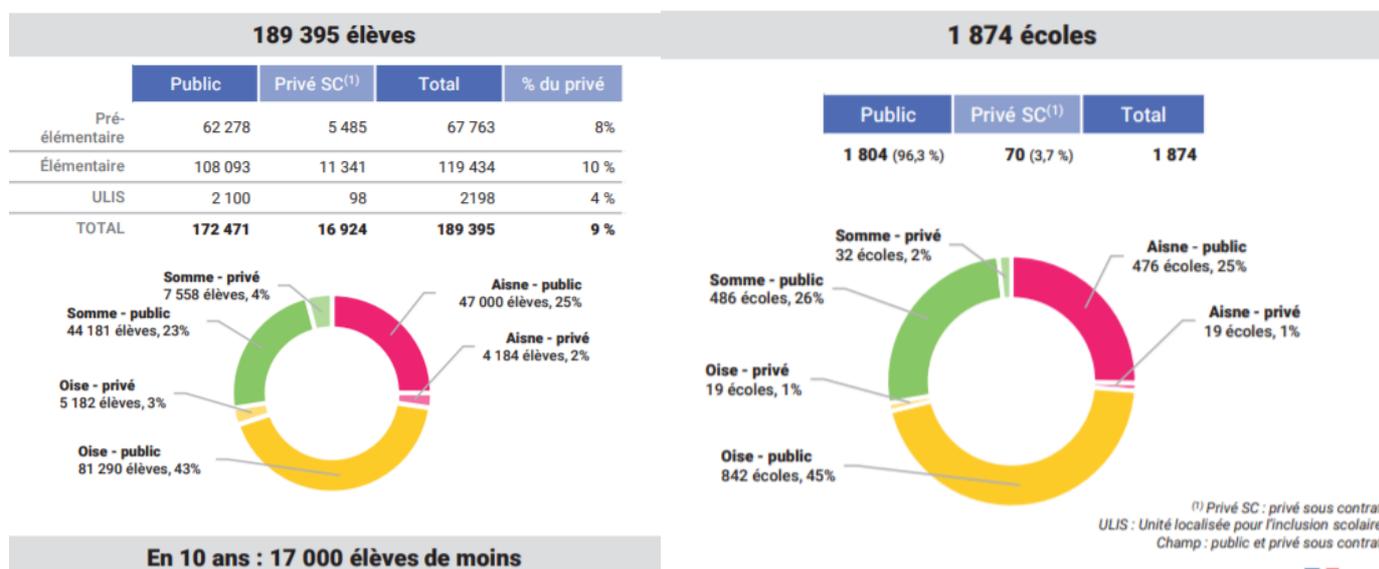
III CONDITIONS DE VIE SOCIETE

7 L'éducation et la formation

7.1 L'académie d'Amiens en chiffres 2021-2022²⁵



7.2 La scolarité dans le 1^{er} degré



²⁵ Service de région académique des études et des statistiques SRAES

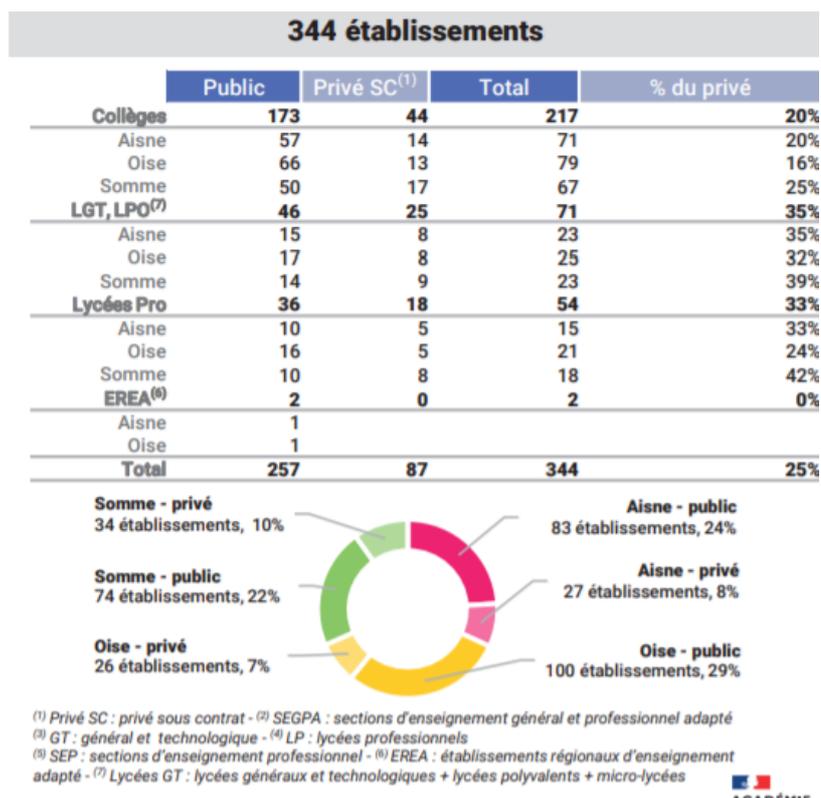
A la rentrée 2021-2022 l'académie d'Amiens comptait 189 395 élèves dans le 1^{er} degré, dont 172 471 dans le public et 16 924 dans le privé. 1 874 écoles sont comptabilisées, 1 804 dans le public et 70 dans le privé.

En 10 ans, le nombre d'élèves dans l'académie d'Amiens est passé de 206 852 à 189 395 soit 17 000 élèves en moins.

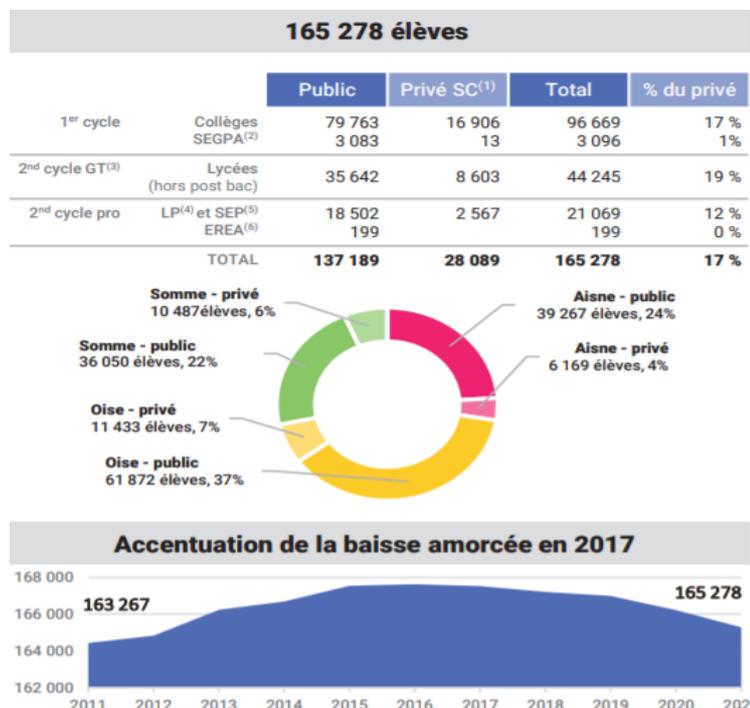
La Somme dénombre 486 écoles dans le public pour 44 181 élèves et 32 écoles dans le privé pour 7 558 élèves.

43 009 écoliers sont attendus dans la Somme pour la rentrée scolaire 2022 soit -1 172 écoliers par rapport à la rentrée 2021 (-2,6%).²⁶

7.3 La scolarité dans le 2nd degré



²⁶ Source : Académie d'Amiens, rentrée scolaire 2022



A la rentrée 2021-2022 l'académie d'Amiens comptait 344 établissements dont 257 dans le public pour 137 189 élèves et 87 dans le privé pour 28 089 élèves. Par rapport à 2011 le nombre d'élèves en 2021 a augmenté (+2011), il est cependant en baisse depuis 2017.

Le département de la Somme dénombre quant à lui 108 établissements du second degré soit 46 537 élèves, répartis comme suit :

- 74 établissements publics totalisant 36 050 élèves :
 - o 14 lycées
 - o 50 collèges
 - o 10 Lycées professionnels
- 34 établissements privés sous contrat totalisant 10 487 élèves :
 - o 9 lycées
 - o 17 collèges
 - o 8 Lycées professionnels

7.4 L'enseignement supérieur

A la rentrée 2021, les effectifs inscrits dans l'enseignement supérieur sur l'académie d'Amiens, le sont majoritairement dans la Somme. Ils sont essentiellement concentrés à Amiens, principale ville étudiante de la Picardie.

Sur les 51 982 étudiants, 60% sont inscrits à l'Université de Picardie Jules Verne, 15% en lycées (BTS, classes préparatoires) et 25% dans des écoles et autres universités. Hors Amiens, quelques villes bénéficient d'une section Brevet de Technicien Supérieur (BTS) : Abbeville, Albert, Friville-Escarbotin, Montdidier, Flixecourt et Péronne.

Près de 20% d'étudiants se situent sur le pôle santé (médecine, pharmacie), 16% à l'IUT, 13% sur le pôle cathédrale (droit, économie et gestion), 12% sur le pôle science, pour les parts les plus élevées.

86% des étudiants en post bac en Lycées préparent un BTS. Les 25% d'étudiants dans les autres écoles et universités sont principalement dans les écoles de formation aux professions sociales et de la santé, à Université Technologique de Compiègne et en écoles d'ingénieurs.

Le poids des formations scientifiques dans le supérieur est très important.

Université Picardie Jules Verne (UPJV)	60 %	31 033
Pôle Campus <i>philosophie, médecine</i>		1 895
Pôle Santé <i>médecine, pharmacie</i>		5 800
Institut Universitaire et Technologique (IUT)		4 839
Pôle Cathédrale <i>droit, économie et gestion</i>		4 112
Pôle Sciences		3 787
Sciences Humaines Sociales et Philosophie (SHSP)		1 309
Pôle Citadelle		2 938
Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation		1 900
Sport		2 093
Pôle Arts		1 092
Antenne universitaire de Beauvais		592
Service de Formation Continue Universitaire (SFCU) Direction des Affaires Internationales (DAI)		272
Institut supérieur des sciences et techniques (INSSET)		346
Direction des Relations Internationales (DRI)		58

Post-baccalauréat (en lycées)	15 %	7 658
Brevet de technicien supérieur (BTS) et formations assimilées		6 599
Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)		1 059

Autres écoles et universités	25 %	13 291
Ecoles de formation aux professions sociales et de la santé (DRJSCS 2019)		5 004
Université technologique de Compiègne (UTC)		4 295
Ecoles d'ingénieurs		3 140
Ecoles supérieures (commerce, management...)		628
Ecole supérieure d'arts		203
Ecole du Transport et de la Logistique		21

Source : SRASUP, système d'information scolaire, UPJV

A la rentrée 2020 l'académie d'Amiens comptait 52 172 étudiants, 59% inscrits à l'UPJV, 15% en filière Post Bac et 26% dans les autres écoles et universités.

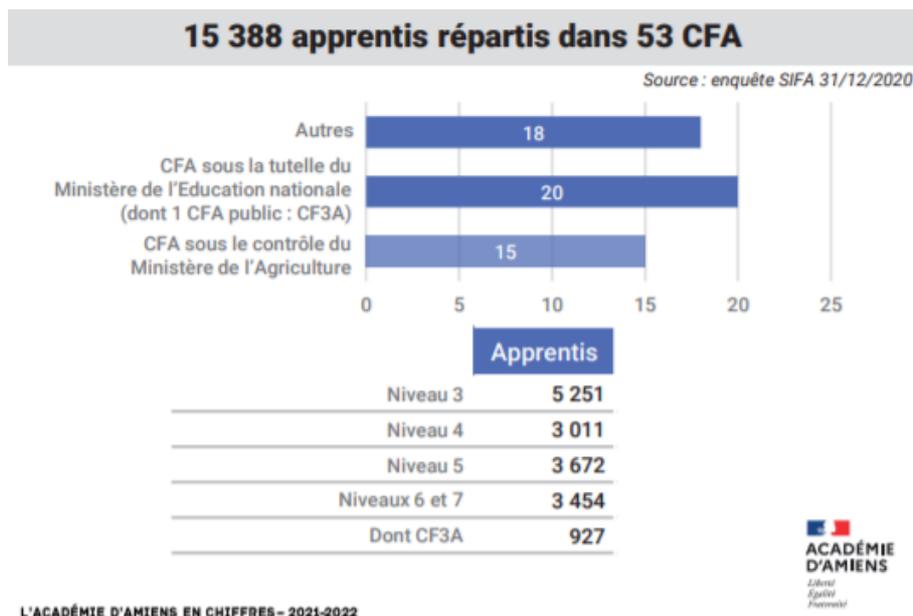
Le nombre d'étudiants varie très légèrement entre la rentrée 2020 et la rentrée 2021 (-190 étudiants). A noter que depuis 2015 les effectifs de l'UPJV ont augmenté de près de 10% (de 28120 en 2015 à 31000 en 2021).

Les effectifs augmentent par rapport à 2019 dans toutes les académies avec l'afflux exceptionnel de nouveaux bacheliers à la rentrée 2020.

A Amiens, trois bacheliers sur dix quittent leur académie afin de poursuivre leurs études. Le nombre de départ est plus important que le nombre d'arrivées. Parmi les principales destinations l'académie de Lille arrive en tête.²⁷

7.5 L'apprentissage

Les apprentis sont théoriquement des jeunes âgés de 16 à 25 ans qui préparent un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique (ou une certification), dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, associant une formation en entreprise (sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage) et des enseignements dispensés dans un CFA. Des dérogations sur la limite d'âge sont possibles, en cas d'enchaînement de formations en apprentissage, de reprise d'un commerce, et également pour les personnes reconnues en tant que travailleurs handicapés.



Les différents niveaux sont les suivants :

- Niveau 3 (anciennement V) : CAP
- Niveau 4 (anciennement IV) : BAC pro, BP (brevet professionnel)
- Niveau 5 (anciennement III) : BTS, DUT
- Niveau 6 (anciennement II) : Licence pro, écoles de commerce
- Niveau 7 (anciennement I) : Ingénieurs, Masters

Dans la Somme on compte de plus en plus d'élèves apprentis.

Le nombre d'apprentis a augmenté en France en 2019. Une hausse qui se ressent aussi dans la Somme : le département est passé de 4 480 à 4 700 apprentis entre 2018 et 2019.

Le département a également augmenté ses effectifs de +4,7%, avec 4 700 apprentis dans les formations d'alternance (une partie théorique en CFA ou en lycée professionnel, et une partie pratique en entreprise).

La progression se situe surtout dans l'enseignement supérieur, avec davantage de contrats d'apprentissage signés chez les 18-25 ans notamment dans le bâtiment : le BTP CFA Somme

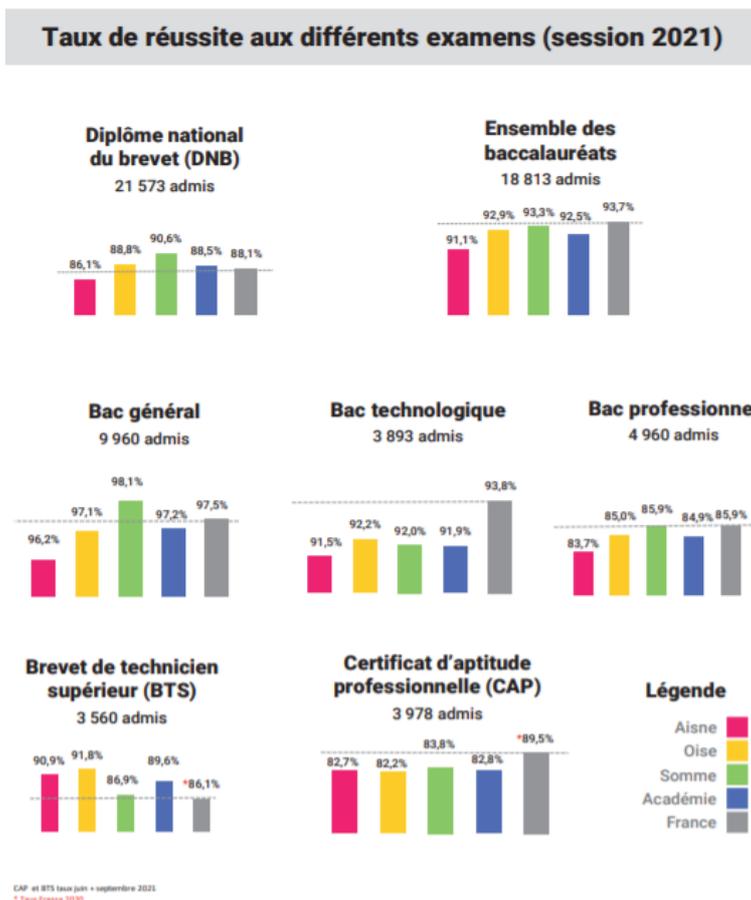
²⁷ Source : Insee 2018

(rue Pierre-Rollin à Amiens) compte par exemple 75 apprentis de plus qu'il y a un an, pour 650 apprentis au total.

Cette hausse est la conséquence notamment d'une réforme des CFA menée en août 2018, et qui permet par exemple d'ouvrir un centre de formation sans autorisation du conseil régional.

Les CFA sont surtout plébiscités par les 18-27 ans, la réforme d'août 2018 a également permis de multiplier les possibilités : on peut désormais entrer en apprentissage jusqu'à 30 ans, au lieu de 25 ans avant la réforme.

7.6 Les taux de, réussites aux différents examens (sessions 2021), d'accès et de poursuite d'études, orientation après la 3ème



La Somme compte le taux le plus élevé de réussite en 2021 pour les Haut-de-France au DNB (90,6%), à l'ensemble des Bac (93,3%), au Bac général (98,1%), au Bac professionnel (85,9%), BTS (86,9%) et au CAP (83,3%).

Ces taux de réussite sont inférieurs à la France pour les Bac, sauf pour le Bac pro (taux identique de réussite), et le CAP.

Taux d'accès et taux de poursuite d'études

	Académie	France
Taux d'accès au brevet (DNB) en 2021	83,1%	86,7%
Taux d'accès à un baccalauréat général ou technologique pour un élève de 2 ^{nde} GT en 2021	89,5%	91,6%
Taux d'accès à un baccalauréat professionnel pour un élève de 2 ^{nde} pro (voie scolaire) en 2021	62,8%	67,6%
Taux de poursuite d'études vers l'enseignement supérieur en 2020	74,7%	74,8%

Orientation après la troisième (2021)

	Académie	France
Seconde générale et technologique	64,3%	66,6%
Seconde professionnelle (1 ^{ère} année de Bac pro. en 3 ans)	21,0%	18,6%
1 ^{ère} année de CAP en 2 ans	4,0%	3,3%
Redoublement	0,8%	1,8%
Apprentissage, agriculture, autres	9,9%	9,7%

Les taux d'accès et de poursuite d'études dans l'académie est inférieur au taux de la France. Après la 3^{ème}, 64,3% des élèves s'orientent vers une seconde générale et technologique.

	Arrondissements de				Somme	Hauts de France
	Abbeville	Amiens	Montdidier	Péronne		
Part des actifs n'ayant pas atteint le niveau baccalauréat ou brevet professionnel en 2018 (%)	21,4	16,5	19,9	21,9	18,7	17,3
Part des 18-24 ans non scolarisés n'ayant aucun diplôme ou au mieux un BEPC, brevet des collèges, diplôme national du brevet (DNB) en 2018 (%)	21,2	23,0	23,6	25,7	23,1	24,6
Part des 18-24 non scolarisés diplômés de l'enseignement supérieur en 2018 (%)	16,6	24,5	17,5	15,2	20,6	21,2
Part des élèves entrant en 6e avec au moins un an de retard (année scolaire 2019-2020, en %)	5,8	5,2	7,1	6,3	5,7	6,6

Sources : Insee, Depp, DGFIP septembre 2021 Les formations professionnelles et supérieures dans la Somme

Seul l'arrondissement d'Amiens obtient une part d'actifs (16,5%) n'ayant pas atteint le niveau baccalauréat ou brevet professionnel en 2018 inférieur à la moyenne départementale (18,7%). Cette moyenne départementale est supérieure de 1 point à la moyenne régionale.

En 2018 le département de la Somme compte 23,1 % des 18-24 ans non scolarisés n'ayant aucun diplôme ou au mieux un BEPC, brevet des collèges, diplôme national du brevet (DNB), soit un taux inférieur de 1,5 point à la région. Sur l'arrondissement de Péronne cette part est supérieure de 2,6 points par rapport au département de la Somme et de 1,1 point par rapport à la Région.

En ce qui concerne la part des 18-24 non scolarisés diplômés de l'enseignement supérieur en 2018, la part de la Somme est inférieure de 0,6 point à la part de la région. La part la plus élevée se situe sur l'arrondissement d'Amiens (24,5%, soit 3,9 points de plus que le département et 3,3 points par rapport à la Région.

Dans la Somme, la part des élèves entrant en 6ème avec au moins un an de retard est inférieure de 0,9 point à la moyenne régionale. Cette part est supérieure à la moyenne départementale et régionale sur l'arrondissement de Montdidier.

8 L'habitat-Le logement

En 2021, la Somme compte 292 000 logements²⁸ dont 9 % de résidences secondaires qui se concentrent essentiellement sur le littoral.

Le nombre total de logements dans la Somme augmente régulièrement depuis de nombreuses années (252 000 en 1999 et 275 000 en 2008).

En augmentation depuis 2006, le taux de vacance du département (8 %) se situe au-dessus de la moyenne nationale (7,3 %).

La typologie des logements est dominée par les maisons individuelles (75 % des résidences principales contre 56,5 % sur le plan national) du fait du caractère rural de la Somme et d'une périurbanisation soutenue. Les logements collectifs sont davantage présents sur l'agglomération d'Amiens métropole (50,7 %) et la communauté d'agglomération d'Abbeville (33,2 %).

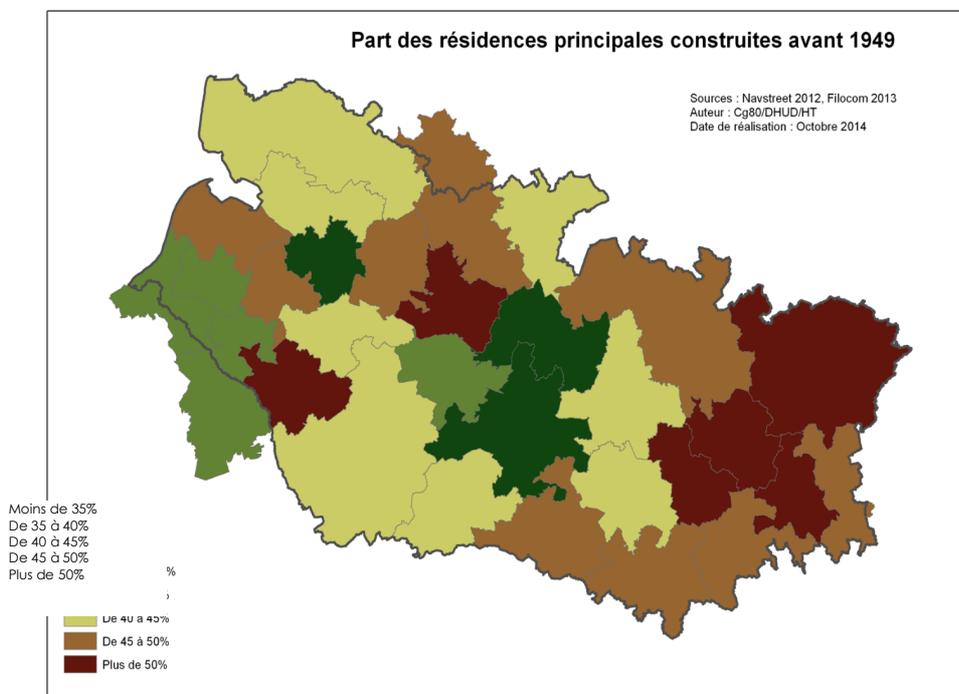
Le parc locatif social représente 38 460 logements concentrés à Amiens métropole et Abbeville (71 %). Globalement abordable, il est aussi vieillissant, ce qui nécessite de poursuivre les efforts entrepris en matière de réhabilitations et de renouvellement urbain à Amiens (quartiers Nord, Etouvie, Pierre Rollin) et sur Abbeville (quartier du Soleil levant). Près de 40 % des locataires de ces logements sociaux sont en situation de pauvreté dans la région, soit six points de plus qu'en France métropolitaine.

Le parc de logement privé est globalement plus ancien et plus énergivore qu'au niveau national. La moitié de ces logements ont été construits avant 1975 et 35 % avant 1946.²⁹

L'habitat indigne se concentre sur l'habitat individuel ancien en milieu rural, hors du parc social pour une population qui y serait pourtant éligible à 78 % (dont 50% de propriétaires occupants).

Les propriétaires occupants d'une résidence principale potentiellement indigne sont, pour 57%, âgés de plus de 60 ans³⁰.

Un parc locatif qui présente des signes de vétusté inquiétants



²⁸ Source : Préfecture de la Somme. Mise à jour au 24/06/2022

²⁹ Source : APREMIS et réseau FAIRE, CAUE, mai 2021

³⁰ Source : PDALHPD 2015-2020

Catégories et types de logements

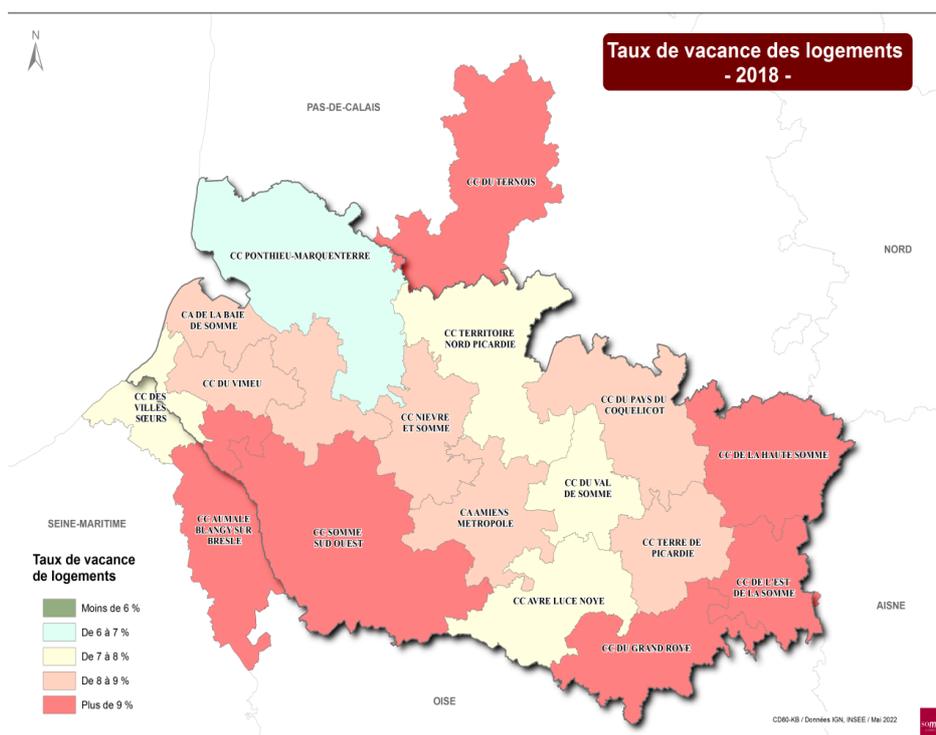
	2013	%	2018	%
Ensemble	289 247	100,0	301 740	100,0
Résidences principales	243 431	84,2	251 458	83,3
Résidences secondaires et logements occasionnels	23 342	8,1	24 936	8,3
Logements vacants	22 474	7,8	25 347	8,4
Maisons	215 758	74,6	221 285	73,3
Appartements	69 885	24,2	76 102	25,2

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations principales, géographie au 01/01/2021.

Le département compte un taux important de résidences secondaires soit 8,3%, principalement sur le littoral.

Les logements vacants

8,4 % de logements sont vacants. Ce taux est de plus de 9 % dans l'est du département (com de la Haute Somme, com de com de l'est de la Somme et com de com du grand Roye) et sur la com de com sud-est.



Résidences principales selon l'état de suroccupation (hors studios occupés par une personne)

	%
Suroccupé	2,8
Non suroccupé	97,2

Source : Insee, RP2018 exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2021.

Sur les 251 458 résidences principales, 2,8% sont suroccupées.

Selon l'Insee, un logement est suroccupé quand il lui manque au moins une pièce par rapport à la situation d'occupation « normale » définie ainsi : Une pièce de séjour pour le ménage, une pièce pour chaque personne de référence d'une famille ou d'un couple, une pièce pour les personnes hors famille non célibataires ou les célibataires de 19 ans ou plus. Pour les célibataires de – de 19 ans, on compte une pièce pour deux enfants s'ils ont le même sexe ou ont moins de 7 ans, sinon, une pièce par enfant.

Résidences principales selon le statut d'occupation

	2018			
	Nombre	%	Nombre de personnes	Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s)
Ensemble	251 458	100,0	558 742	17,1
Propriétaire	151 512	60,3	350 256	23,1
Locataire	95 135	37,8	198 942	7,8
dont d'un logement HLM loué vide	36 571	14,5	83 845	11,1
Logé gratuitement	4 811	1,9	9 544	13,4

Sources : Insee, RP2018, exploitations principales, géographie au 01/01/2021.

Les résidences principales sont occupées en majorité par des propriétaires, 60,3 %

Confort des résidences principales

	2013	%	2018	%
Ensemble	243 431	100,0	251 458	100,0
Salle de bain avec baignoire ou douche	233 787	96,0	242 141	96,3
Chauffage central collectif	23 744	9,8	24 248	9,6
Chauffage central individuel	121 677	50,0	127 224	50,6
Chauffage individuel "tout électrique"	56 158	23,1	58 153	23,1

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations principales, géographie au 01/01/2021

96,3 % des résidences principales sont équipés d'une salle de bain avec baignoire et douche. La moitié dispose d'un chauffage central individuel et près d'1/4 d'un chauffage individuel « tout électrique ».

9 La Santé-Le handicap-La dépendance

9.1 Les personnels et les équipements de santé

Les médecins généralistes

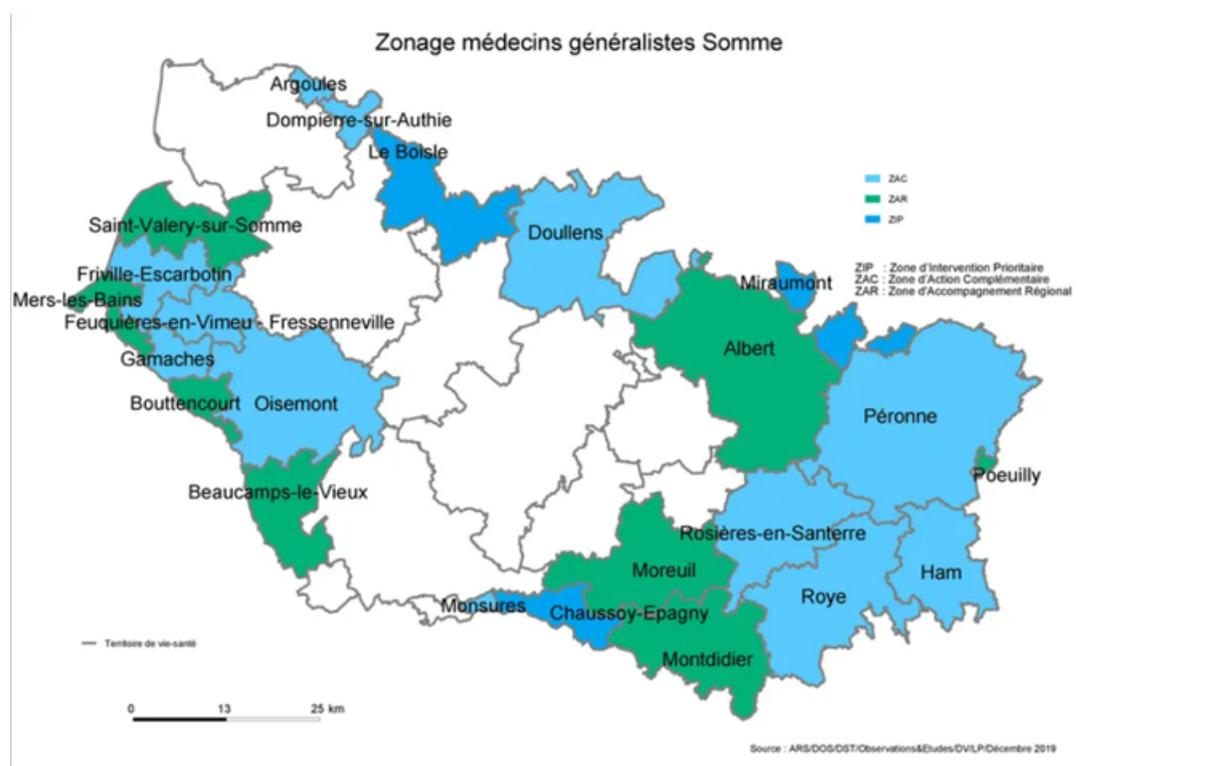
La densité des médecins généralistes varie fortement en fonction des territoires et la Somme est particulièrement marquée par la différence entre Amiens métropole et le reste du département. Ainsi, le territoire de proximité d'Amiens présente une densité de médecins généralistes libéraux importante, plus forte qu'en France.

La Somme³¹ compte beaucoup d'installations de jeunes médecins : mais certaines zones, notamment dans l'est ou dans le Vimeu sont mal loties. Par ailleurs, le manque de médecins spécialistes, notamment dentistes, se note dans tout le département.

En 2021, les indicateurs montrent que la Somme n'est pas un désert médical : on compte environ 1 860 médecins toutes catégories confondues (dont 958 généralistes). Si l'on retient uniquement les généralistes qui consultent cela fait 97,5 praticiens pour 100 000 habitants dans la Somme selon la CPAM ; C'est plus de 10 points au-dessus de la moyenne nationale (86,4 pour 100 000). La Somme est par ailleurs le département des Hauts de France qui compte le plus de médecins par habitant, toutes catégories confondues.

98 médecins généralistes se sont installés en 2021 dans le département. Il y a deux fois plus d'installations que de départs en retraite, selon l'Ordre des médecins de la Somme. La moyenne d'âge des praticiens est de 47 ans (49 ans au niveau national)

En revanche, ces installations sont mal réparties : la plupart se concentrent à Amiens et ses environs ; il n'y a pas assez de généralistes dans l'est du département mais aussi sur la côte picarde et dans le Vimeu. Ces territoires sont classés prioritaires : cela veut dire que les professionnels qui s'y installent sont aidés par la CPAM et l'Agence Régionale de Santé.



³¹ Mars 2022, France bleu Picardie

Un manque de médecins spécialistes

La Somme est mal lotie en termes de spécialistes : 72,3 pour 100 000 habitants, c'est 10 points en dessous de la moyenne nationale 82,9 pour 100 000 habitants. C'est- particulièrement le cas chez les dentistes : il y en a 180 sur tout le département, selon l'ordre des dentistes de la Somme, soit 1 praticien pour 3 000 habitants. La Somme est le territoire qui compte le moins de dentistes en France par habitant.

Les Maisons de santé :

Les maisons de santé sont des structures pluri professionnelles dotées de la personnalité morale et constituées entre professionnels médicaux, auxiliaires médicaux ou pharmaciens.

Les professionnels de santé exerçant en leur sein (essentiellement des professionnels libéraux) doivent élaborer un projet de santé attestant de leur exercice coordonné. Les maisons de santé sont appelées à conclure avec l'agence régionale de santé un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens préalablement à tout versement d'une aide financière par l'agence.

Dans la Somme, elles se situent à : Amiens, Abbeville, Albert, Péronne, Rivery, Poix de Picardie, Picquigny, Doullens, Corbie, Airaines, Bernaville.

9.2 Les personnes âgées et les personnes dépendantes

Le taux de personnes dépendantes dans la Somme (16,1%) est actuellement supérieur de 0,4 points à celui constaté au niveau national (15,7%).

Au niveau démographique, près de 25 % de la population départementale a plus de 60 ans et 9 % plus de 75 ans. La proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus pourrait atteindre 26,7 % en 2050, soit environ 10 points de plus qu'en 2013 (étude INSEE de 2018), du fait de l'allongement de l'espérance de vie et du vieillissement des baby-boomers. Le nombre de personnes âgées dépendantes pourrait ainsi augmenter de 48% sur la période 2015-2050.

Cette augmentation du nombre de personnes âgées dépendantes nécessitera inévitablement d'adapter l'offre d'accompagnement et de prise en charge, d'autant que de plus en plus de seniors de la Somme souhaitent rester à domicile. Les besoins sont identifiés tant sur le maintien à domicile que sur les établissements.

Aujourd'hui dans la Somme, parmi les seniors dépendants, 21,6 % vivent en institution contre 18,5 % au niveau régional et 22,1 % au niveau national.

En 2020 dans la Somme, 140 000 personnes sont âgées de plus de 60 ans. 6600 bénéficient de l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile et 400 autres bénéficient de l'aide-ménagère au titre de l'aide sociale départementale.

Sur le champ du handicap, en 2020 dans la Somme, 55 150 personnes sont reconnues handicapées avec une orientation MDPH, dont 5 423 enfants. Parmi eux 13 263 personnes bénéficient de l'allocation adulte handicapé (AAH) et 2 500 bénéficient de la prestation compensatoire handicap (PCH).

Parmi les adultes handicapés, 1460 personnes travaillent en milieu protégé et 11 803 personnes n'ont aucune activité professionnelle.

10 La mobilité-L 'accessibilité

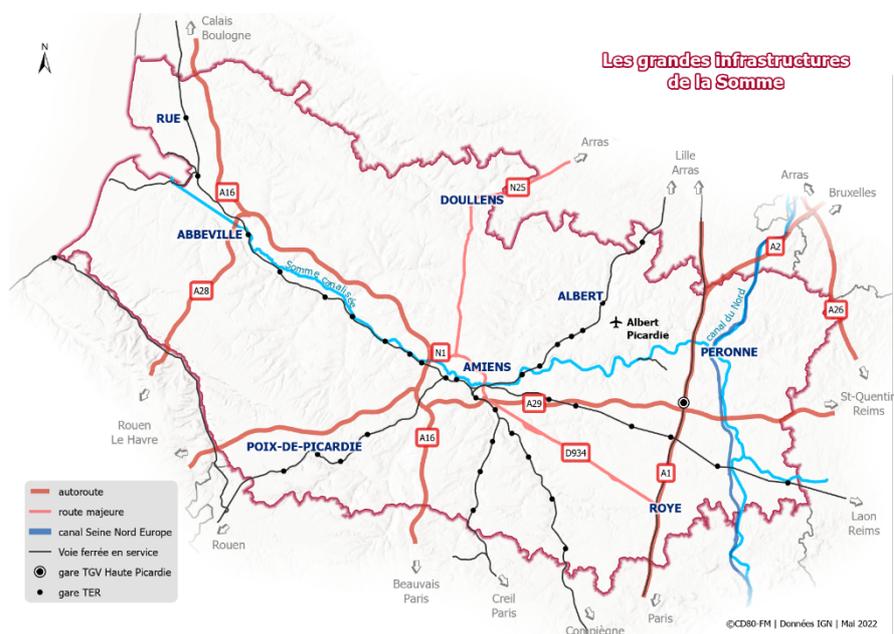
10.1 La mobilité : les grandes infrastructures de la Somme

Le département possède des infrastructures structurantes de qualité en matière de mobilité des personnes, des marchandises et de l'information. Amiens est un nœud d'infrastructures d'importance régionale (étoile autoroutière et ferroviaire). Toutefois, les principaux flux passent plus à l'est par le corridor Paris/Lille (A1, LGV...).

De grands flux de circulation traversants

Le corridor Paris/Lille concentre les principaux flux de circulation. Ils sont traversant et la Somme ne capte qu'une partie de ces flux. Le trafic moyen de l'autoroute A1 est de l'ordre de 700 000 à 1 000 000 véhicules par jour (source : ORT Picardie 2014). Assevillers accueille la première aire d'autoroute française en chiffre d'affaires et en fréquentation avec 2,5 millions de visiteurs par an.

Roye est la ville dont le développement a été directement dépendant des flux autoroutiers, notamment grâce à des activités de logistique. Péronne développe aussi la logistique, mais, plus en retrait de ce corridor, elle ne bénéficie pas du même développement.



Amiens, carrefour régional

Amiens est au cœur d'un réseau autoroutier depuis les années 2000 qui lui confère un positionnement de carrefour d'une dimension régionale. A l'est du département, l'autoroute A1 est la plus fréquentée en France et en Europe (1 000 000 véhicules circulent chaque jour sur l'autoroute A1).

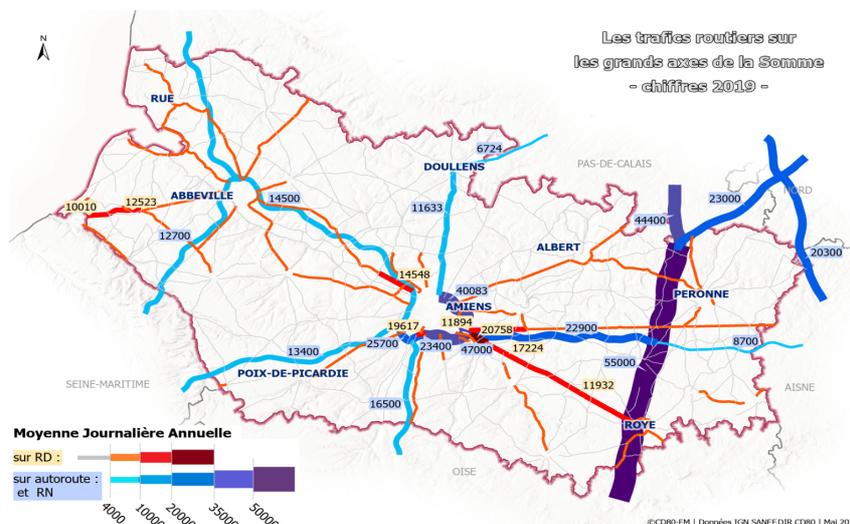
Sources SANEF 2022

L'agglomération est aussi au centre d'une étoile ferroviaire. Amiens-Paris est la ligne la plus fréquentée. En moyenne 14 trains par jour relient les deux villes et la durée du trajet est d'environ 1 heure 16 minutes au plus court. Les trains SNCF et TER parcourent les 110 km de distance entre Amiens et Boulogne-sur-Mer de manière régulière.

A une échelle plus locale, Abbeville structure les flux de transport en Picardie Maritime, mais de façon plus incomplète. Notamment, la ligne vers le Vimeu Industriel et le Tréport est en voie simple, ce qui compromet sa modernisation. Sa fréquentation est faible et l'offre ferroviaire est surtout complétée par des bus régionaux.

Les grandes infrastructures traversantes favorisent le développement économique, mais ne permettent pas toujours aux villes du territoire d'en bénéficier (hormis Roye) car il existe un risque d'éclatement de l'urbanisation.

Par ailleurs, depuis 2006, la gare TGV Haute-Picardie capte environ 400 000 visiteurs par an. Elle permet notamment de rejoindre Lille ou Roissy, mais pas directement Paris. Cette gare, à l'écart de toute ville et de toute connexion ferroviaire (Chaulnes et sa gare sont plus au sud), ne permet pas véritablement de structurer le territoire. Une zone d'activités en cours de remplissage est à ses portes. Des liaisons d'autocars sont organisées vers Amiens et Saint-Quentin.



Le Département dispose d'une importante infrastructure aéroportuaire avec l'aéroport d'Albert-Méaulte.

Propriété d'un syndicat mixte constituée du Conseil départemental de la Somme (93 %) et de la Communauté de communes du Pays du Coquelicot (7 %), l'aéroport d'Albert-Picardie a vu le jour le 7 juin 2007, après plus de cinq années d'études, de procédures administratives et à peine plus d'un an de travaux. Sa gestion a été confiée dans un premier temps à la Société d'Exploitation de l'Aéroport d'Albert Picardie (SEAAP), créée par partenariat entre Keolis Airport et le Groupe K.

Depuis le 30 mai 2014, l'aéroport est géré par un EPIC (établissement public à caractère industriel et commercial), la RAAP (Régie de l'Aéroport d'Albert-Picardie) créé à cet effet par le syndicat mixte.

La vocation commerciale première de l'aéroport est l'accueil de l'avion-cargo Béluga destiné au transport des pointes avant des avions Airbus. Cependant, la plate-forme développe une activité d'aviation d'affaires et de charters spécialisés (déplacements d'équipe de club de foot, évacuation sanitaire, etc.). Depuis le printemps 2015, le développement de l'aéroport passe également par la mise en place d'une offre de service à l'attention des entreprises, comités d'entreprises et associations avec la création de vols sur-mesure, et par une offre de service destinés aux pilotes et compagnies (training). Un axe de voltige est à l'étude permettant d'apporter une nouvelle dimension à cet équipement du côté de l'aviation sportive.

En 2019, l'aéroport a accueilli 3 917 passagers et 1 752 tonnes de fret.

La vallée de Somme et le canal

La vallée de la Somme est dotée d'une voie navigable au gabarit Freycinet, le canal de la Somme, dont le Département est propriétaire depuis Péronne jusqu'à Saint-Valery-sur-Somme. Son intérêt touristique et de loisirs est renforcé par l'aménagement du chemin de halage en véloroute (120 km).

La « Vallée de Somme, une vallée idéale » est une démarche d'aménagement qui a été approuvée par le Conseil départemental de la Somme en juin 2019 avec pour ambition de capitaliser sur les acquis pour aller plus loin en créant un parcours idéal, de Saint Quentin (02) à Saint Quentin en Tourmont (80). Sur le plan opérationnel, il s'agit de jalonner le parcours de

nombreuses escales (21) offrant tous les services nécessaires aux usagers, et de le connecter aux grands itinéraires fluviaux et terrestres ainsi qu'à la façade maritime, la baie de Somme. C'est une démarche innovante et ambitieuse au service de l'attractivité de tout le département.

Le futur canal Seine Nord Europe

Long de 107 km (dont 45 km dans le département de la Somme), le futur canal Seine-Nord Europe reliera les bassins de la Seine et de l'Oise au réseau nord-européen. Il permettra le transport de fret fluvial pouvant atteindre 4 400 tonnes, décongestionnant ainsi les autoroutes et diminuant les émissions de CO₂ ; Le canal comportera 4 plateformes multimodales dont 2 dans la Somme. 10 à 13 000 emplois sont attendus durant le chantier.

10.2 L'accessibilité

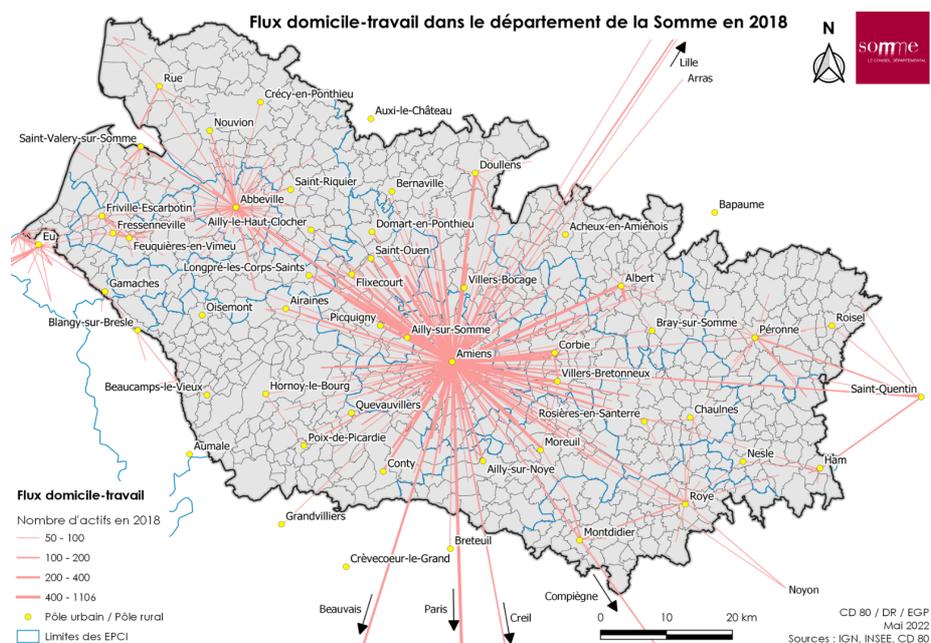
	Arrondissements de				Somme	Hauts de France
	Abbeville	Amiens	Montdidier	Péronne		
Part des actifs occupés résidant à 30 min ou moins de leur lieu de travail en 2018 (%)	82,2	75,0	65,4	73,1	75,3	75,6
Temps de trajet médian aux heures pleines par la route des actifs occupés au lieu de travail en 2018 (en minutes)	11,0	17,0	12,0	12,0	13,0	16,0
Part de la population ayant accès en moyenne aux 21 équipements de la gamme de proximité en 7 minutes ou moins en 2018 (%)	85	92,5	77,8	81,9	87,9	94,5
Part des communes de moins de 200 hab. en 2018 (%)	15,9	36,1	54,1	44,7	36,7	23,2
Part de la population vivant dans une commune de moins de 200 hab. en 2018 (%)	2,7	4,0	16,3	12,6	6,2	1,8

Sources : Insee, Depp, DGFIP

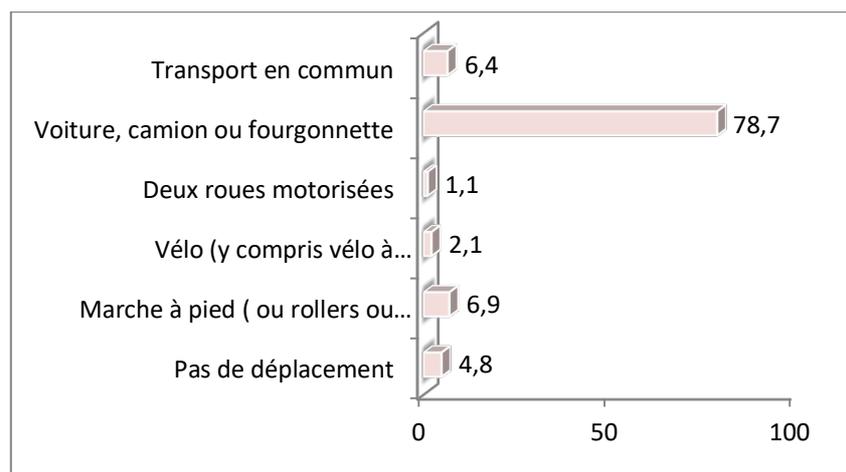
Globalement les $\frac{3}{4}$ des actifs du département de la Somme résident à moins de 30 mn de leur lieu de travail (chiffre identique à la moyenne régionale). Le temps de trajet médian aux heures pleines est d'environ 13 mn, légèrement inférieur à la moyenne régionale (16 mn).

Cependant la population a moins facilement accès aux équipements de proximité que la moyenne régionale et une plus grande proportion vit dans des communes de petite taille. Ces éléments reflètent le caractère rural du département de la Somme.

Se déplacer au quotidien



Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2018



Source : Insee 2021

Le mode de déplacement privilégié par les samariens est la voiture particulière. Par exemple, pour les déplacements domicile-travail, ce mode de transport est utilisé par près de 80 % des travailleurs.

Le temps passé dans les transports est en hausse. Les raisons sont multiples : choix d'habiter la campagne et de travailler en ville, coût du foncier trop élevé en ville, prise d'un nouveau travail plus éloigné que le précédent...

La métropole Amiénoise génère une vaste aire urbaine d'une vingtaine de kilomètres de rayon où les flux domicile-travail vers l'agglomération sont une réalité pour une grande partie de la population active. Celle d'Abbeville est d'une dizaine de km. Ces espaces ne sont que partiellement desservis par les transports en commun, notamment par les gares ferroviaires. Si la plupart des gares des aires urbaines ont été confortées depuis 1999 (Albert, Corbie, Ailly-sur-Somme, Longpré-les-Corps-Saints...), quelques-unes sont peu à peu délaissées (La Faloise, Famechon, Boves...).

Dans la Somme, la population se déplaçant en transport en commun, vit essentiellement en milieu urbain (Amiens, Abbeville) ou à proximité d'une gare ferroviaire. Les secteurs les plus

éloignés de ces transports sont Péronne / Roisel et Doullens / Bernaville / vallée de l'Authie amont. Trans'80 compte 62 lignes de voyageurs et plus de 600 communes desservies.

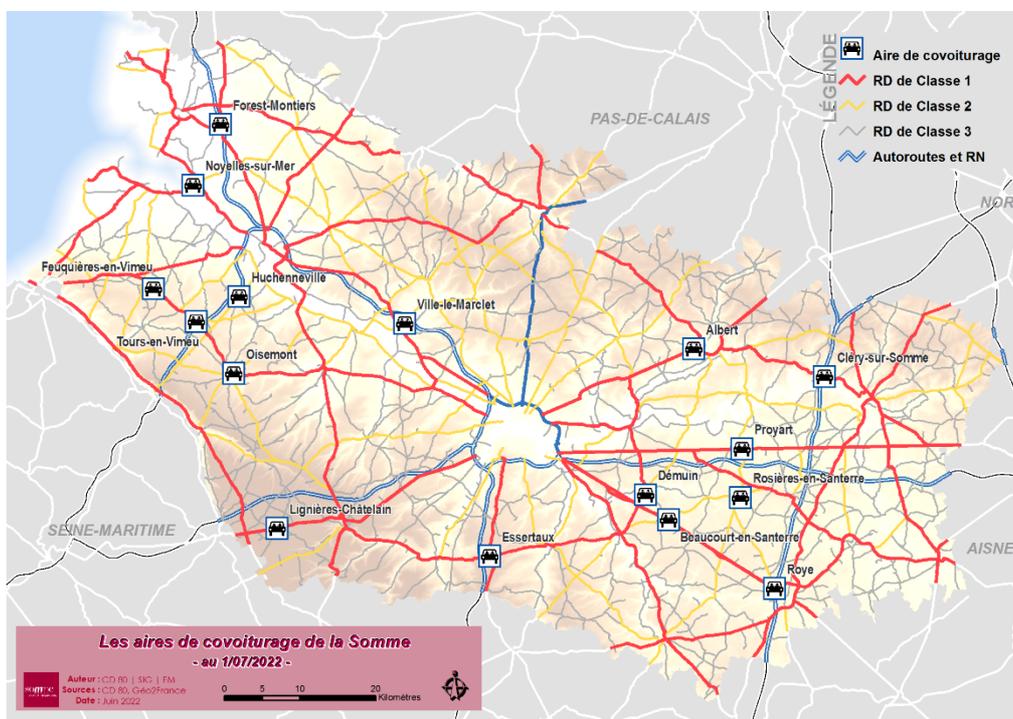
Le transport scolaire est l'un des principaux motifs de déplacement en mode collectif hors agglomérations (Amiens et Abbeville). Les élèves du primaire et les collégiens bénéficient d'un réseau de transport par autocar à usage exclusif. Les lycéens, pour leur part, utilisent les réseaux de transports publics commerciaux (SNCF et le réseau d'autocar Trans'80).

Le système de transport à la demande (TAD) est faiblement développé.

Les aires de covoiturage³²

Dans un contexte de hausse continue du prix des carburants et de la prise en compte du changement climatique, les Somariens changent leurs habitudes et n'hésitent plus à avoir recours à des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle, notamment à des mobilités partagées comme le covoiturage.

Le Département s'est engagé pour favoriser les mobilités douces et alternatives, dont le covoiturage.



L'utilisation du vélo au quotidien se développe surtout à Amiens avec notamment un système de location de vélo à la journée, au mois ou à l'année.

Le schéma cyclable départemental a également été mis en place. Il vise notamment à développer les liaisons domicile-travail à vélo autour d'autres pôles urbains de la Somme.

³² Source : Schéma départemental des aires de covoiturage

11 La culture-Les loisirs-Le sport

11.1 Les équipements culturels

La Somme est un territoire disposant d'un riche patrimoine mais avec un niveau d'équipements culturels moins présents que sur d'autres territoires.

Peu de départements en France peuvent revendiquer une histoire culturelle aussi spécifique que celle de la Somme. L'art de la marionnette et du cirque ainsi que la recherche archéologique sont toujours présents et vivaces dans la Somme.

La marionnette trouve son expression au travers de deux structures, « Chés Cabotant » et « Chés panses vertes ».

Marqué par la présence du Cirque Jules Verne, ayant très tôt saisi le renouvellement du cirque et des arts de la rue, la capitale départementale présente une programmation et une création de cirques reconnues en France et en Europe.

Le département a aussi le privilège de posséder un riche patrimoine archéologique, la vallée samarienne est considérée comme le berceau de la Préhistoire.

La Somme voit une grande partie de son offre culturelle concentrée à Amiens. De fait, la capitale amiénoise concentre de nombreux lieux culturels, la Maison de la Culture, la Comédie de Picardie, une scène de musique actuelle « La Lune des pirates », etc.

De nombreuses salles de spectacle sont toutefois équitablement réparties entre la métropole amiénoise et le reste du territoire, même si elles sont parfois sous exploitées, notamment en milieu rural.

Un rééquilibrage territorial s'est aussi opéré au travers de « hauts lieux » culturels du département :

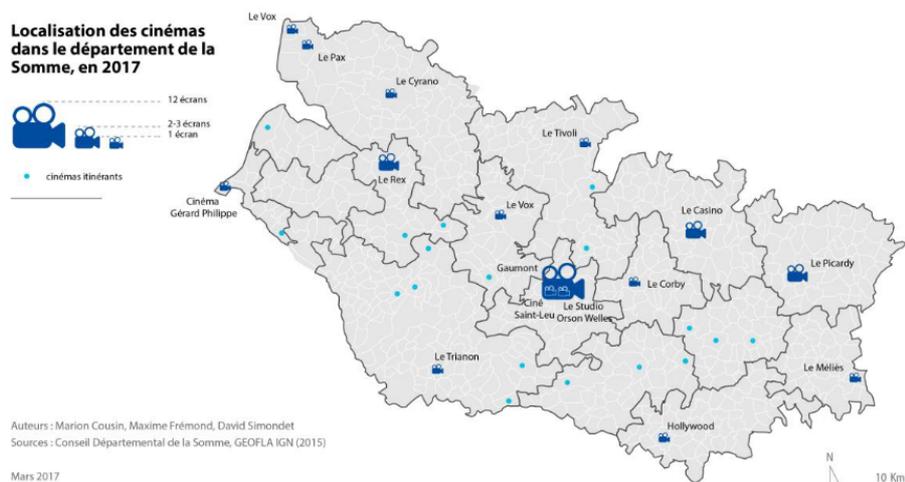
L'abbaye de Saint Riquier, labellisé Centre Culturel de Rencontres Européen, organise notamment tous les ans le plus important festival de musique classique du nord de la France. L'année 2021 aura permis également à plus de 15 000 visiteurs de profiter des 5 expositions temporaires organisées.

Le département de la Somme dispose d'un réseau de bibliothèques réparti sur l'ensemble du territoire. ...). D'autre part, la bibliothèque départementale irrigue un réseau de 150 bibliothèques et 139 points de desserte partenaires. Au total elle est présente dans 141 communes hors crèches, RAM ou IMP, dont Amiens, Abbeville, et 22 communes d'Amiens métropole.

Le département de la Somme est caractérisé par une forte tradition liée aux sociétés musicales et batteries fanfare. Parmi les enseignements artistiques l'enseignement musical prédomine. Par ailleurs des disparités territoriales perdurent dans la structuration, la qualité et la diversité des enseignements. Le département comporte environ 9000 élèves, toutes spécialités confondues.

Le paysage du spectacle vivant dans la Somme est principalement marqué par la présence de la Maison de la Culture d'Amiens qui fut la première construite et inaugurée en France en 1966. Elle accueille tous les ans près de 54 000 spectateurs et présente plus de 300 spectacles. Par ailleurs, une trentaine de compagnies professionnelles sont présentes sur le département de la Somme. Cependant, la conjoncture actuelle ainsi que les difficultés à se diffuser mettent en péril bon nombre de compagnies et l'emploi culturel au sein de ces associations.

Le département de la Somme est particulièrement bien doté en salles de cinéma, notamment en milieu rural. Le passage au numérique a conduit à la réhabilitation de plusieurs d'entre elles. Le maillage du territoire est complété par le dispositif de diffusion en milieu rural de la FRMJC « Cinéma en balade ».



11.2 Les équipements sportifs

Un taux d'équipements sportifs acceptable pour une politique qui gagne à être portée au niveau intercommunal :

Taux équipement en piscines, tennis et bouledromes pour 10 000 habitants par EPCI (format 2017)

	Piscine	Tennis	Bouledrome
<i>Base Permanente des Equipements 2015, INSEE</i>			
Val de Somme	0,4	6,7	16,6
CC Avre Luce Noye	0,4	4,8	15,0
CC Ponthieu-Marquenterre	0,3	4,8	14,7
Haute Somme	0,4	2,5	16,8
CC du Grand Roye	0,8	3,6	12,9
CC Nièvre et Somme	0,0	3,4	13,1
CC du Territoire Nord Picardie	0,3	2,6	13,6
CA de la Baie de Somme	0,8	2,1	12,7
Pays du coquelicot	0,4	3,2	12,3
CC de l'Est de la Somme	0,5	2,4	12,6
CC Somme Sud-Ouest	0,3	3,5	11,5
CC du Vimeu	0,4	3,4	9,3
CC Terre de Picardie	0,0	2,2	9,9
Amiens métropole	0,3	1,4	7,8

Avec 6 équipements sportifs pour 1 000 habitants, le niveau de la Somme est supérieur à la moyenne nationale qui est de 5,4 pour 1 000 habitants.

IV LE SYSTEME PRODUCTIF

12 Les entreprises et les secteurs d'emploi

12.1 Les entreprises

L'économie samarienne est principalement tertiaire mais les activités agricoles et industrielles demeurent importantes. Ainsi, 4,3% des effectifs du département travaillent dans le secteur agricole (2,1 % au niveau régional).

L'industrie agroalimentaire occupe une place centrale, en lien avec le poids de l'agriculture dans le tissu productif local. Des grands groupes comme Bonduelle ou Pasquier font partie des principaux employeurs du département.

La Somme conserve aussi un caractère industriel plus affirmé (15,9%) qu'au niveau régional (13,8%). La métallurgie et la fabrication de produits métalliques y ont une place importante.

L'Amiénois concentre les établissements du secteur tertiaire non marchand. Les principaux employeurs sont le centre hospitalier et la communauté d'agglomération d'Amiens métropole.

A l'est de la Somme, dans la zone d'emploi de Péronne c'est l'industrie agroalimentaire qui prédomine soutenue par une agriculture encore très présente.

A l'ouest, dans la partie régionale de la Vallée de la Bresle-Vimeu, les salariés travaillent dans l'industrie, marquée par une forte tradition du travail des métaux (robinetterie, serrurerie) et du verre dont le flaconnage de luxe qui lui confère une réputation mondiale.

L'aéronautique est un des secteurs importants de l'industrie en Picardie. Le pôle aéronautique situé près d'Albert compte 50 entreprises fortes de 4 500 salariés, dont d'Airbus Atlantic (nom au 1^{er} janvier 2022, auparavant STELIA), filiale d'Airbus, qui emploie à elle seule 1 500 personnes.

La Somme accueille des équipementiers, tels Dunlop (Amiens) et Valeo (Amiens et Abbeville). La recherche dans ce secteur est bien représentée avec Valéo à Amiens.

L'artisanat compte 31 000 entreprises dans les trois départements picards, réparties dans les secteurs du bâtiment (40 %), des services (35 %), de la production (14 %) et de l'alimentation (11 %).

La logistique : Région de passage, dotée de plusieurs autoroutes, entre Paris, l'Europe du Nord et l'Est, la Picardie est bien placée pour les secteurs du transport et de la logistique. Amazon a implanté un centre logistique de 107 000 m² à Boves, près d'Amiens. Une autre plate-forme logistique de 99 000 m² en est en cours de construction à Flixecourt, tout près de l'autoroute, par la société JJA qui possède déjà une base à Argœuves, près d'Amiens.

Globalement, sur l'ensemble de territoire les secteurs d'emploi les plus importants sont l'administration publique, enseignement, santé et action sociale ainsi que celui du commerce, transport et services divers hormis sur la CC du Vimeu où le secteur de l'industrie est le plus élevé.

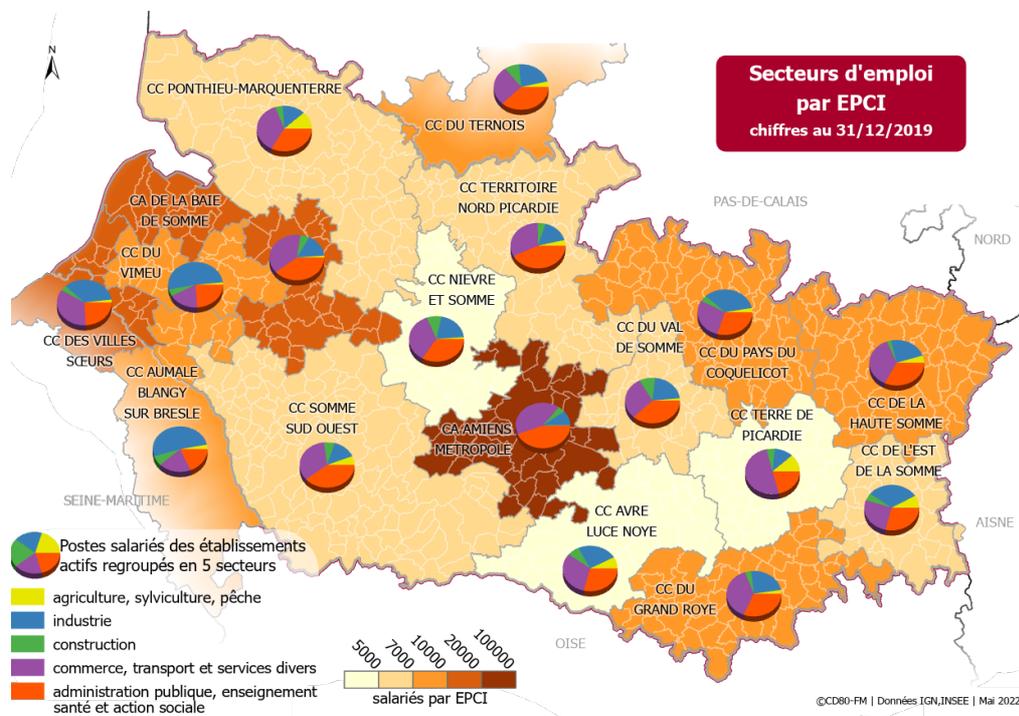
Les secteurs de l'agriculture, la sylviculture et la pêche sont davantage présents sur la CC du Ponthieu-Marquenterre à l'ouest du département et les CC, Avre Luce Noye, Terre de Picardie, de l'est de la Somme.

Le nombre d'entreprises dans la Somme

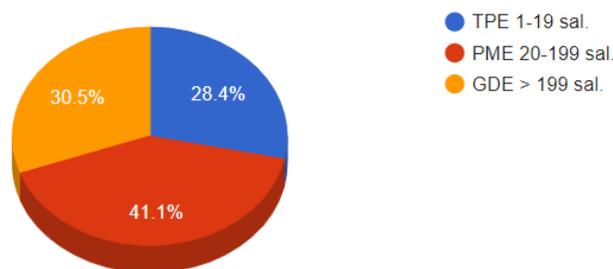
Le département de la Somme compte actuellement 28 393 entreprises privées ou publiques. Cela représente un nombre total de 189 452 salariés. Sur l'ensemble de l'année écoulée, 4 290 nouveaux établissements d'entreprises ont été créés dans le département

Le nombre de créations d'entreprises par an dans le département de la Somme

Sur les 4 290 créations d'entreprises de l'année 2020 dans le département de la Somme, le plus grand nombre d'entreprises créées l'a été dans les métiers du commerce, du transport, de l'hébergement et de la restauration avec 1 415 nouvelles entreprises.



Répartition des employés par taille d'Entreprise



Les secteurs d'activité de la Somme qui emploient le plus de personnes

N°1 : L'Administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale (73 567 employés, soit 38,83 % des salariés du département)

N°2 : Le secteur de la réparation d'automobiles et de motos (22 884 employés, soit 12 % des salariés)

N°3 : Le secteur de la fabrication d'autres produits industriels (17 027 employés, soit 9 % des salariés)

N°4 : Les secteurs scientifique et technique (16 708 employés, soit 8,8 % des salariés)

N°5 : Le transport et l'entreposage (11 175 employés, soit 5,9 % des salariés)

N°6 : Le secteur de la construction (9 457 employés, soit 5 % des salariés)

N°7 : Le secteur de la fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac (6 428 employés, soit 3,4 % des salariés)

N°8 : Le secteur de l'hébergement et celui de la restauration (6 409 employés, soit 3,4 % des salariés)

N°9 : Les autres activités de service (5 751 employés, soit 3 % des salariés)

N°10 : Les activités financières et d'assurance (4 413 employés, soit 2,3 % des salariés)

	Arrondissements de				Somme	Hauts de France
	Abbeville	Amiens	Montdidier	Péronne		
Nombre d'établissements actifs au 1^{er} janvier 2019 (hors agriculture)	7 128	17 171	2 371	5 044	31 714	343 600
Nombre d'entreprises actives au 1^{er} janvier 2019 (hors agriculture)	6 018	14 365	1 972	4 224	26 579	296 548
Nombre de créations d'entreprise (hors agriculture)	712	2796	262	520	4 290	51 438
Taux de création d'entreprises en 2020 (%)	11,8	19,5	13,3	12,3	16,1	17,3
Emploi total au lieu de travail en 2018 (en milliers)	43,5	123,8	14,8	31,4	213,1	2 121,3
Dont emplois salariés (en milliers)	37,8	119,9	12,9	27,6	190,1	1 905,3
Dont emplois non-salariés (en milliers)	5,7	12	1,9	3,9	23,5	216
Poids de l'emploi dans l'ensemble départemental (%)	24,3	51,1	8,1	16,6	100	-
Part des emplois salariés dans l'ensemble des emplois	86,9	90,3	87	87,7	89	89,9
Part des emplois par secteur d'activité en 2018 (%)						
- Agriculture	5,2	2,3	6,9	9,3	4,3	2,1
- Industrie	23,1	11	21,2	23,1	15,9	13,8
- Construction	5,5	5,5	6,5	5,1	5,5	5,9
- Tertiaire	66,2	81,2	65,4	62,5	74,3	78,2

Sources : INSEE, SIASPS septembre 2021

Dans le département de la Somme, au 1^{er} janvier 2019, 31 714 établissements (hors agriculture) et 26 579 entreprises (hors agriculture) étaient actifs.

Une grande majorité de ces établissements (54%) et entreprises (45%) situées sur l'arrondissement d'Amiens.

4 290 entreprises (hors agriculture) ont été créées dont 2796 (65%) sur l'arrondissement d'Amiens.

En 2020, le taux de création d'entreprises est de 16,1% dans la Somme. Il est plus élevé sur l'arrondissement d'Amiens (19,5%).

Dans la Somme, ce taux est plus faible de 1,2 points, que dans la région Hauts-de-France, alors que sur l'arrondissement d'Amiens, le taux de création d'entreprises est plus élevé que dans la région Hauts-de-France (+2,2 points).

Dans le département de la Somme, en 2018, l'emploi total (en milliers) au lieu de travail est de 213,5. Il est le plus élevé sur l'arrondissement d'Amiens (en milliers), soit 123,8 réparti comme suit :

- Dont emplois salariés (en milliers), 213,5 dans la Somme et 119,9 sur l'arrondissement d'Amiens, nombre d'emploi le plus élevé.
- Dont emplois non-salariés, 23,5 dans la Somme et 12 sur l'arrondissement d'Amiens, nombre d'emploi le plus élevé.

Au 2^{ème} trimestre 2022 l'emploi salarié total (en milliers) dans la Somme est de 203,5 soit une variation de -1% par rapport à 2021.

Le poids de l'emploi dans l'ensemble départemental est de 51,1 % sur l'arrondissement d'Amiens suivi de 24,3% sur l'arrondissement d'Abbeville, de 16,6 sur l'arrondissement de Péronne et 8,1 % sur l'arrondissement de Montdidier.

Sur le département, la part des emplois salariés dans l'ensemble des emplois représente 89%. Elle est plus élevée de 0,9 point dans la région Hauts-de-France.

Le taux est supérieur au taux départemental et régional sur l'arrondissement d'Amiens (90,3%) ; Sur les autres arrondissements il varie de 86,9% sur l'arrondissement d'Abbeville à 87,7% sur celui de Péronne.

En 2018, la part des emplois est la plus importante dans le secteur du tertiaire, 74,3% dans la Somme et 78,2% dans la région Hauts-de-France. Par arrondissement, ce taux varie entre 81,2% sur l'arrondissement d'Amiens à 66,2 % sur celui d'Abbeville.

Dans le département, par ordre décroissant, le tertiaire est suivi du secteur de l'industrie (15,9%), de la construction (5,5%) et de l'agriculture (4,3%).

La Somme se caractérise par un taux plus élevé que le taux régional dans le secteur de l'industrie (+2,1 points) et l'agriculture (+2,2 points). Le secteur de la construction quant à lui, y est inférieur de 0,5 point.

Création d'établissements par secteur d'activité en 2021

	Ensemble	%
Ensemble	5 729	100
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	363	6,3
Construction	480	8,4
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	1 942	33,9
Informatique et communication	206	3,6
Activités financières et d'assurance	144	2,5
Activités immobilières	324	5,7
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratif et de soutien	1 020	17,8
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	566	9,9
Autres activités de services	684	11,9

Champ : activités marchandes hors agriculture

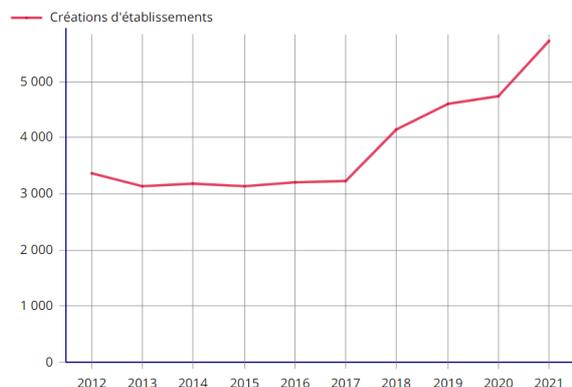
Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) en géographie au 01/01/2021

En 2021, 5 729 établissements ont été créés dans la Somme dont 1/3 de « commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration » soit 1 942.

« Les activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratif et de soutien » constituent le second secteur soit 1 020 établissements créés (17,8%).

Les autres secteurs se situent dans une fourchette variant de 2,5% pour les « Activités financières et d'assurance » à 9,9% pour « l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale ».

Evolution des créations d'établissements



Champ : activités marchandes hors agriculture

Source : Insee, répertoire de entreprises et des établissements en géographie au 01/01/202

DEN G3 - Évolution des créations d'établissements

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Créations d'établissements	3 378	3 149	3 190	3 144	3 197	3 222	4 139	4 607	4 752	5 729

Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) en géographie au 01/01/2021.

En 2021, la Somme a connu une croissance de création d'entreprises (+37,6 % par rapport à 2017) avec 5729 créations.

Le nombre de création d'entreprises est en constante augmentation. Toutefois, comme pour le reste de la France, cette augmentation s'explique aussi par un nombre important d'inscription d'autoentrepreneurs qui, pour certains, sont des emplois de sous-traitance (comme la livraison rapide par exemple).

12.2 L'agriculture

Une agriculture intensive dominante

En 2020, la région Hauts-de-France recense 23 500 exploitations agricoles soit 14% de moins qu'en 2010. Toujours moins nombreuses, ces exploitations se sont agrandies et cultivent en moyenne 91 hectares.

Deux exploitations sur trois sont orientées vers une production végétale : 58 % des exploitations sont spécialisées en grandes cultures. L'emploi suit la même tendance que les exploitations. La région perd 14 % de travailleurs permanents agricoles. Les actifs dirigeants et leur famille restent le socle principal de la main d'œuvre régulière dans les exploitations agricoles.³³

Dans le département de la Somme, le dernier recensement agricole de 2020 fait état des données suivantes :

	2010	2020	évolution
nombre total d'exploitations	5 436	4 554	-16,2 %
SAU totale (ha)	465 287	459 592	-1,2 %
SAU moyenne (ha)	85,6	100,9	17,9 %
PBS totale (k€)	1 011 851	1 101 834	8,9 %
total UGB	256 845	230 729	-10,2 %
travail total (ETP)	8 415,7	7 814,1	-7,1 %
nombre de chefs d'exploitation [†]	6 815	5 903	-13 %
↳ dont femmes	25 %	23 %	-2 points
âge moyen des chefs d'exploitation [†]	50	51	+1 an

*Chefs d'exploitations, coexploitants

Source : Agreste-recensement agricole 2010 et 2020

Champ : Sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes

Les constatations sont identiques : Diminution de 16% des exploitations et augmentation de 17,9% de la SAU moyenne.

- ✓ 9 417 personnes occupent un emploi permanent
- ✓ 5 903 d'entre elles sont chefs et coexploitants dont
 - 23% sont des femmes
 - 25% ont 60 ans ou plus

Si le nombre de chefs d'exploitation diminue de 13%, la part des femmes augmente de 2 points. La population active dans ce secteur d'activité est vieillissante : 25% ont 60 ans et plus. En 10 ans l'âge moyen des chefs d'exploitation a augmenté d'un an.

³³ Source agreste 2020

2 Le recensement agricole en quelques chiffres

	2010	2020	Évolution 2020 / 2010
Exploitations	5 436	4 558	- 16 %
dont à spécialisation végétale	3 134	3 219	+ 3 %
à spécialisation animale	1 233	683	- 45 %
mixtes, polyculture, polyélevage	1 064	648	- 39 %
Exploitations sous statut individuel	3 462	2 221	- 36 %
Part des exploitations en agriculture biologique ¹ (%)	1 %	4 %	+ 3 points
Part des exploitations sous autres signes officiels de qualité ou d'origine ² (%)	2 %	4 %	+ 2 points
Part des exploitations vendant en circuit court ³ (%)	9 %	11 %	+ 2 points
Chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs	6 815	5 908	- 13 %
dont ayant 60 ans ou plus (%)	20%	25%	+ 5 points
femmes (%)	25%	23%	- 2 points
Travail agricole ⁴ (ETP)	8 416	7 827	- 7 %
SAU moyenne ⁵ (ha)	86	101	+ 18 %
SAU totale (ha)	465 287	460 299	- 1 %
dont céréales, oléagineux, protéagineux (ha)	293 900	269 550	- 8 %
prairies (ha)	48 913	44 264	- 10 %
cultures permanentes (ha)	811	960	+ 18 %
Cheptel (UGB)	256 845	229 728	- 11 %

1. Certifiée ou en conversion (cahier des charges officiel)

2. Label rouge, IGP, AOC-AOP, STG.

Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

3. Fleurs et plantes exclues en 2010

4. Hors prestations de service (ETA, Cuma, ...)

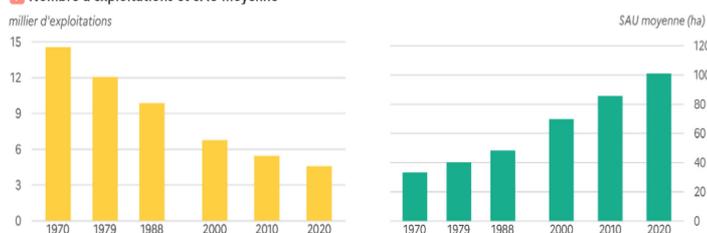
5. Y compris exploitations sans SAU

La Surface Agricole Utile (SAU), 460 299 ha, couvre 76 % de la superficie de la Somme.

Dans les grands traits, l'est de la Somme est orienté prioritairement vers les « grandes cultures » (céréales, oléagineux, betterave sucrière, pomme de terre...). A l'ouest, l'élevage est plus présent et les exploitations sont globalement de plus petite taille. Au cours des dernières décennies, l'agriculture a subi de profondes mutations : développement des grandes cultures, modernisation en lien avec l'industrie agro-alimentaire et agro-ressources

Exploitations agricoles

1 Nombre d'exploitations et SAU moyenne

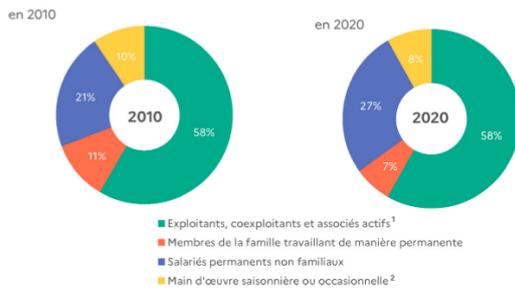


Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

En 2020, la Somme compte 13 366 emplois agricoles (-19% depuis 2010). Les chefs d'exploitation et coexploitants sont au nombre de 5 898 pour 4 555 ETP (équivalent temps plein).

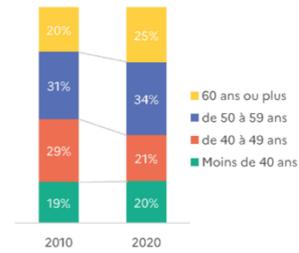
- 4 558 exploitations (-16% depuis 2010) dont la surface moyenne est de 101 ha. (71 ha en 2000, 114 ha en 2010).
- Des productions végétales variées : céréales, pommes de terre, cultures industrielles mais aussi des légumes.
- Un élevage orienté vers les vaches laitières et les poules pondeuses.
- 7 000 salariés dans l'industrie agroalimentaire.

18 Répartition du volume de travail en ETP



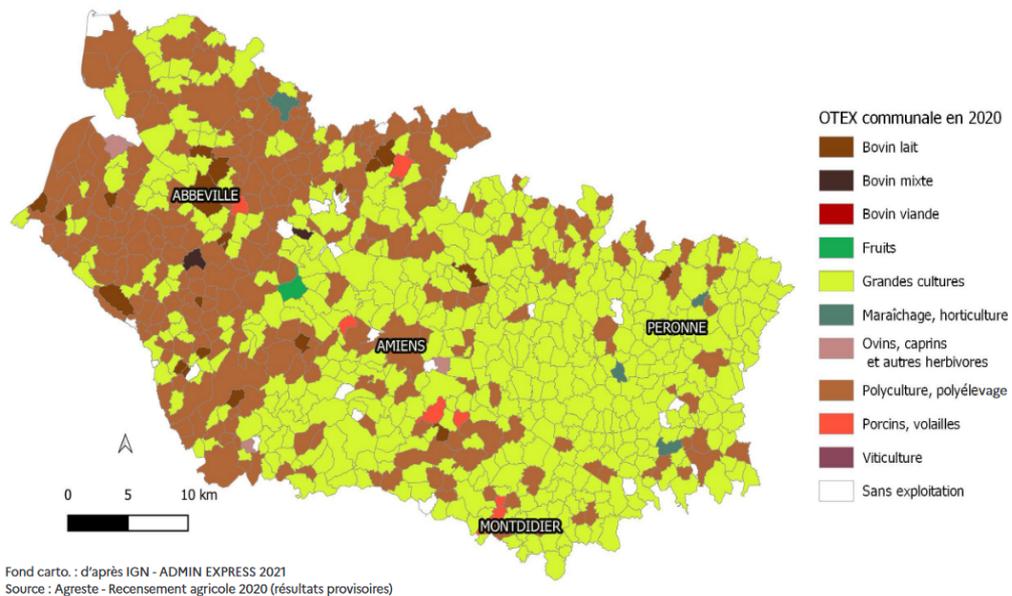
1. Coexploitants familiaux inclus
 2. Hors prestations de service (ETA, Cuma, ...)
 Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

19 Exploitants, coexploitants et associés actifs selon la classe d'âge



Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires en 2020)

7 Spécialisation des communes en 2020



Par ailleurs, existent des agricultures de « niche » : le maraîchage est présent notamment dans la vallée de la Somme, la valorisation des produits du terroir, comme l'agneau de pré-salé (labellisé AOC) en baie de Somme. Les exploitations pratiquant l'agriculture biologique se développent mais restent marginales 224 fermes en 2020 (4,5%) +12%/2019). Pour rappel elles représentaient 31 en 2000 et 76 en 2012.

Le tourisme et les loisirs offrent des opportunités de diversification des activités des exploitations agricoles.

12.3 La pêche

3 ports sont situés en Baie de Somme : Saint Valery, le Crotoy, le Hurdel, mais l'activité de pêche est désormais irrégulière et connaît un déclin régulier en raison de la raréfaction du poisson et de l'ensablement de la Baie.

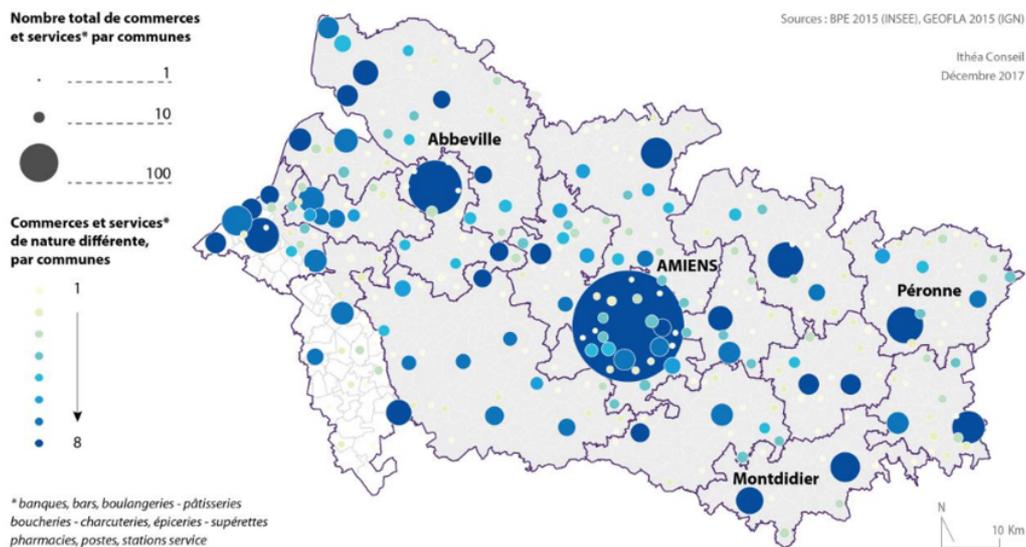
La pêche côtière génère en 2021 près de 120 emplois directs, la crevette grise étant une des spécificités locales.

La pêche à pied est une activité importante, la baie de Somme étant le premier gisement français de coques et de salicornes.

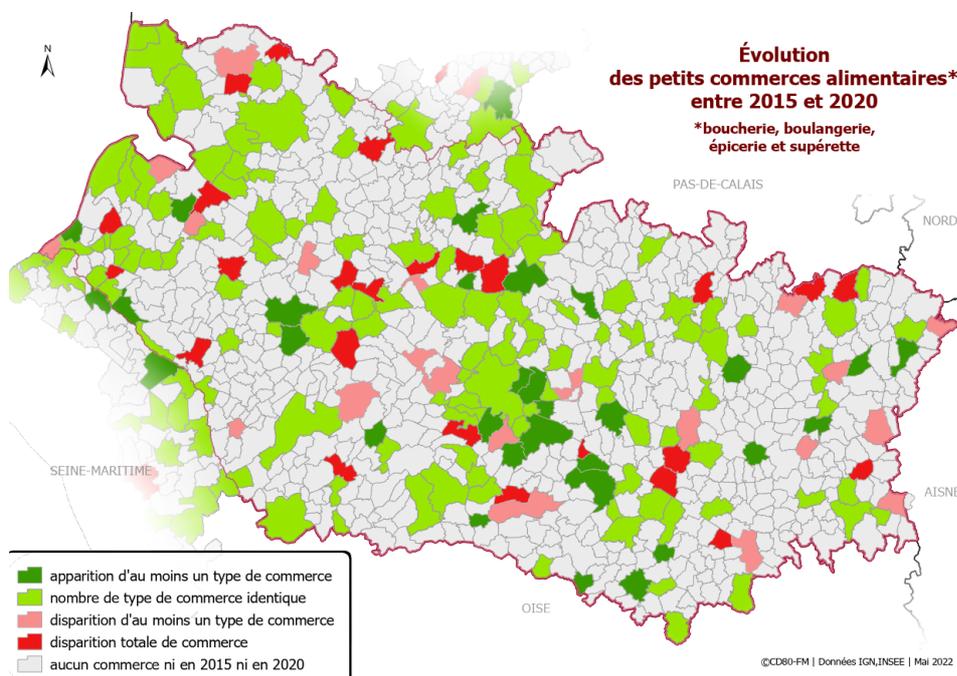
13 Les commerces-les services

La Somme est caractérisée par un phénomène de désertification des territoires les plus ruraux, avec des taux d'équipements modérés à l'échelle du Département et la présence de plusieurs pôles majeurs

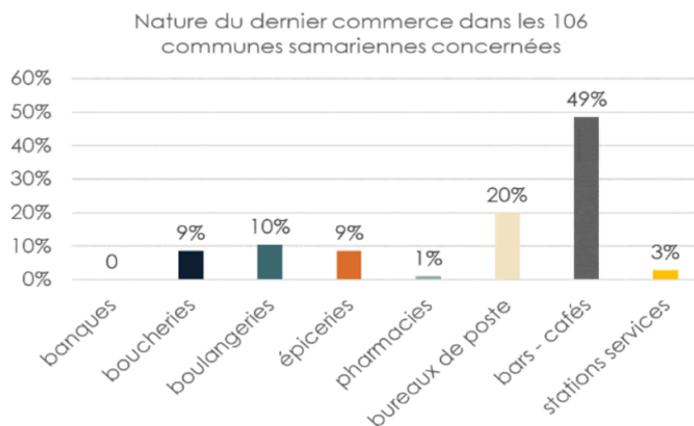
13.1 Les commerces



Source : Insee 2020



La nature du dernier commerce pour les communes de la Somme disposant d'un seul équipement



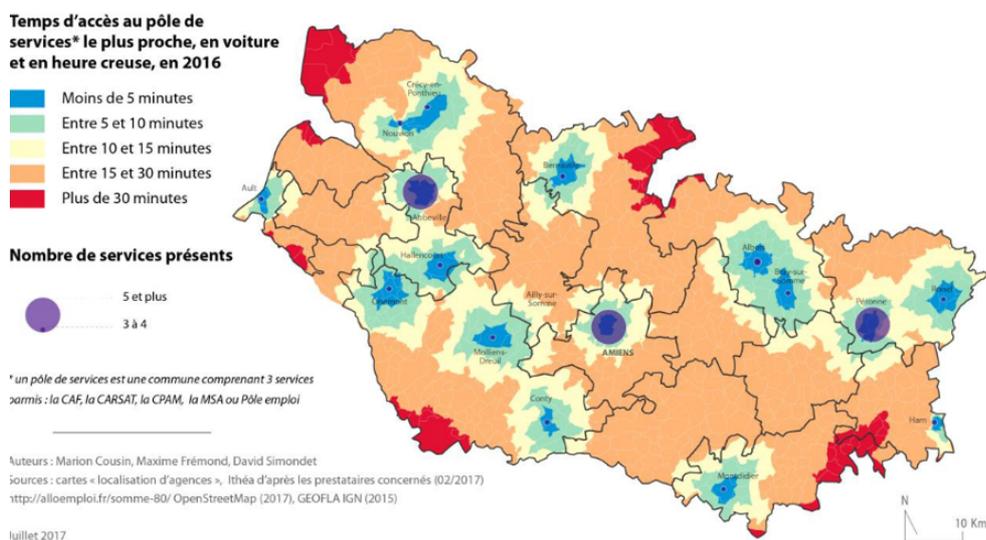
Les bars-café représentent 49% des derniers commerces pour les communes ne disposant que d'un seul équipement. Ils sont suivis des bureaux de poste 20%, des boulangeries (10%) et des boucheries (9%)

13.2 Les services à la population

L'accessibilité aux services de proximité

La Somme est un département à la ruralité bien marquée notamment par le nombre très important de petites communes. Toutefois, les distances et temps d'accès aux bourgs et aux villes de proximité ne sont pas très élevés en comparaison avec d'autres départements ruraux français, par exemple en moyenne montagne. Cela a un effet direct sur le temps d'accès aux équipements et aux services.

Cartographie des pôles comprenant au moins 3 services ³⁴



Certains territoires sont moins accessibles aux pôles de services que d'autres notamment ceux en rouge et orange sur la carte.

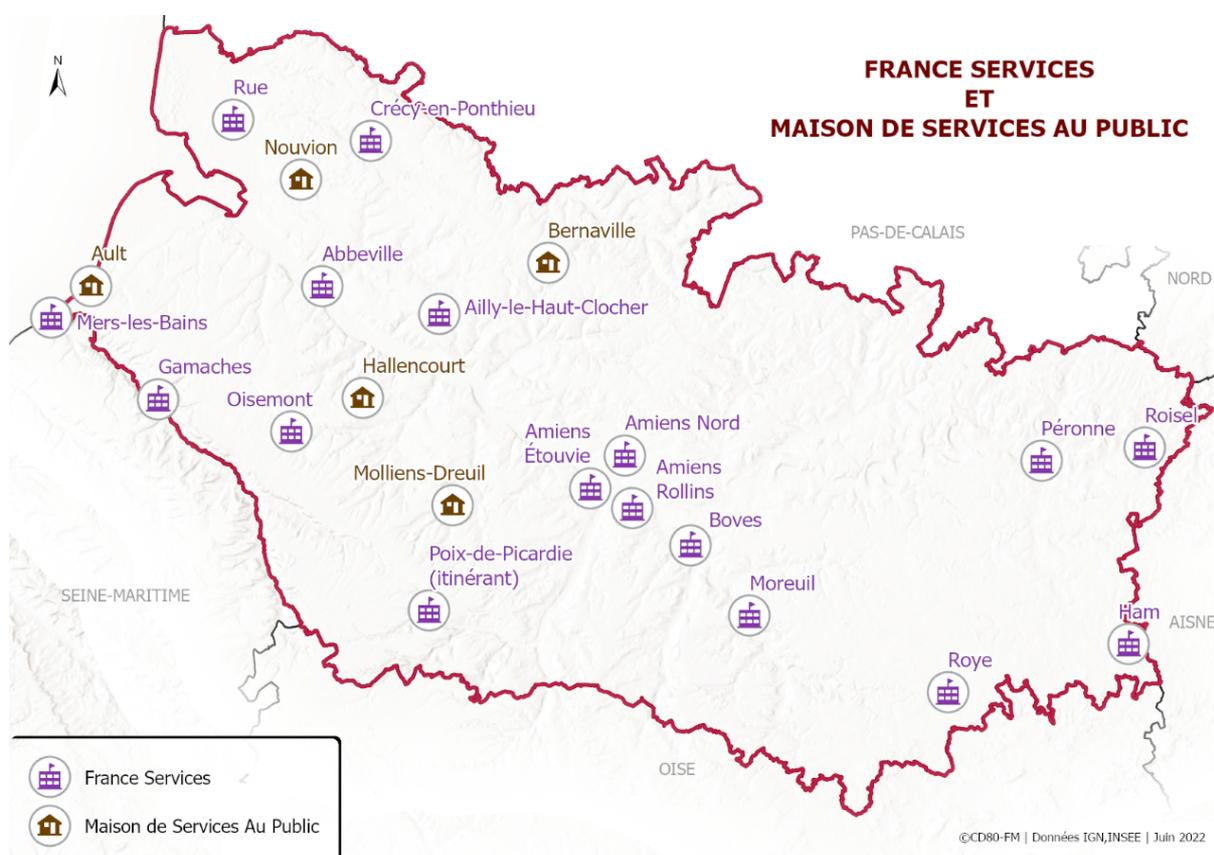
³⁴ Source : Schéma d'amélioration de l'accessibilité des Services Publics de la Somme 2018-2023

Les Maison de Service au Public (MSAP)³⁵

En lien avec les orientations nationales, une offre mutualisée de service au public s'est fortement développée depuis 2016.

La maison des services au public ou MSAP est un espace partagé par plusieurs opérateurs nationaux pour proposer leurs services destinés au public. Elle permet donc aux citoyens habitants à proximité de trouver tous les services dont ils ont besoin dans un seul et même endroit. Ces maisons des services au public proposent des prestations de qualité aux professionnels comme aux particuliers. Il s'agit donc d'un guichet unique et d'un lieu d'accueil.

La Somme comptabilise 22 France Services et Maison de services au public : Les premières évaluations montrent que les MSAP offrent un espace de proximité permettant de répondre en grande partie aux besoins des usagers. Elles constituent l'un des dispositif phare de l'amélioration de l'accessibilité des services en milieu rural.



³⁵ Source : Service Public.fr

La capacité d'accueil touristique

La capacité d'accueil touristique est la totalité des hébergements touristiques sur le territoire. Elle se mesure toujours en nombre de « lits » et représente le potentiel du territoire à accueillir dans la cadre d'une « nuitée » un certain nombre de touristes.

La capacité d'accueil globale de la Somme, au 28/02/2022, est d'environ 200 701 lits touristiques.

Les campings représentent le plus de lits touristiques marchands avec 70 %

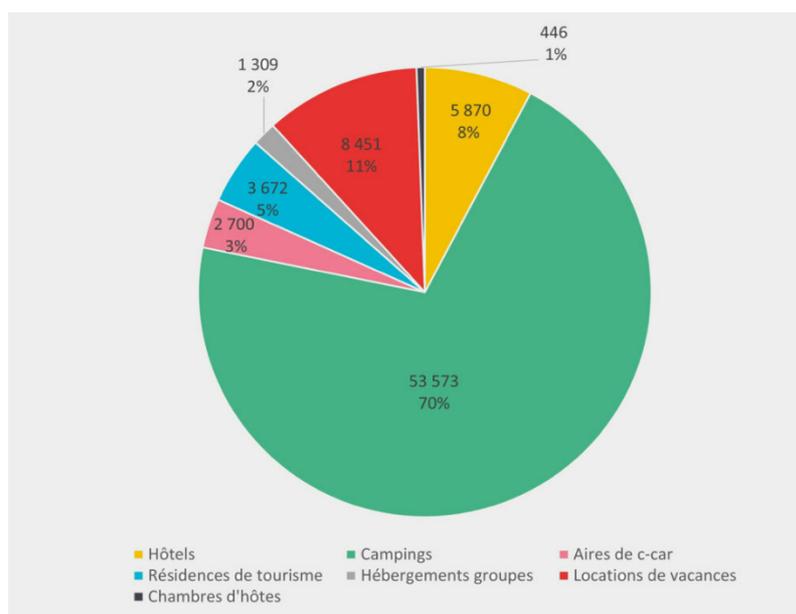
En deuxième place les locations de vacances avec 11%

En troisième, les hôtels avec 8%

Puis les résidences de tourisme 5%

Et 3% pour les aires de camping-cars

Enfin 2% pour les hébergements pour groupes et 1% pour les chambres d'hôtes.



La capacité d'accueil est répartie comme suit :

- Baie de Somme Picardie Maritime représente 77% soit 58 456 lits,
- Grand Amiénois, 19% soit 14 716 lits,
- Santerre Haute Somme 4% soit 2 849 lits.

Evolution entre 2018 et 2021 du nombre et de la capacité des hôtels³⁶

	2018		2019		2020		2021	
	Hôtels	Chambres	Hôtels	Chambres	Hôtels	Chambres	Hôtels	Chambres
Ensemble	99	3 026	NR ³⁷	NR	91	3 045	92	3 042
Non classé	17	191			28	700	29	680
1 étoile	6	261			5	170	4	165
2 étoiles	34	1 000			25	825	24	748
3 étoiles	37	1 276			27	990	29	1 089
4 étoiles	4	286			6	360	6	360
5 étoiles	1	12	0	0	0	0		

Le nombre d'hôtels a diminué entre 2018 et 2021 (-7) alors que le nombre de chambres a augmenté (+16). Cette augmentation concerne avant tout le nombre d'hôtels non classés qui a augmenté (de 17 en 2018 à 29 en 2021).

Le seul hôtel 5 étoiles n'existe plus depuis 2018.

Evolution entre 2018 et 2021 des nuitées en hôtels de janvier à décembre

	Nuitées	Taux d'occupation
2018	937 340	57,3
2019	932 798	57,1%
2020	307 886	54,3%
2021	344 669	51%

Les périodes de références ne sont pas identiques :

2018 : Pas de période de référence +2,7% par rapport à 2017

2019 : janvier à décembre -0,6%/2018

2020 : juillet à octobre -17,5% /2019

2021 : mai à sept -28,4% par rapport à 2019

Le nombre de nuitées a diminué alors que le taux d'occupation varie très peu, entre 51% à 57%. En 2021, il a toutefois perdu 6 points depuis 2018.

En 2021, la clientèle professionnelle représente 40,5%.

La durée moyenne de séjour a très peu évolué depuis 2018, elle est en moyenne de 1,87 jours.

La clientèle étrangère, 16%, est en diminution de 10,9 points depuis 2018. Elle est principalement composée de Belges, de Néerlandais, d'Allemands et d'Anglais.

³⁶ Source : Observatoire Somme Tourisme

³⁷ Données non disponibles sur le site Somme tourisme

Evolution entre 2018 et 2021 des nuitées en campings de mai à septembre

Les périodes de références ne sont pas identiques :

2018 avril à sept +9,7% par rapport à 2017

2019 avril à septembre +12%/2018

2020 juillet à septembre

2021 mai à sept +0,6% par rapport à 2020

	Nuitées	Taux d'occupation
2018	1 003 827	33,8%
2019	1 124 425	38%
2020	688 326	41,4%
2021	948 728	34%

Si entre 2018 et 2019 le nombre de nuitées a augmenté d'environ 10%, en 2021 cette augmentation ne représente que +0,6% par rapport à l'année 2020. ; Le taux d'occupation diminué de 4 points depuis 2019.

La durée moyenne de séjour, 4,1 jours a augmenté de +0,5 par rapport à 2019.

16% des nuitées (soit 154 166) sont liées à la clientèle étrangère (principalement hollandaise et belge).

Evolution entre 2018 et 2021 du nombre de terrains de camping et d'emplacements

	2018		2019		2020		2021	
	Terrains	Emplacements	Terrains	Emplacements	Terrains	Emplacements	Terrains	Emplacements
Ensemble	137	16 398	NR		134	15 825	132	15 513
Non classé	18	1 283			21	1 345	29	1 845
1 étoile	16	918			13	785	7	314
2 étoiles	57	5 408			53	5 107	49	4 621
3 étoiles	23	3 961			21	3 564	21	3 613
4 étoiles	20	3 783			23	4 085	23	4 175
5 étoiles	3	1 045			3	939	3	945

Les hébergements sur les plateformes de location de particulier à particulier

En 2021, 3117 logements de ce type étaient recensés (87% de logements entiers et 13% de chambres privées) pour un taux d'occupation de 42%.

Les hébergements locatifs en centrale de réservation

Somme Tourisme assure la gestion centralisée de plus de 200 hébergements labellisés Gîte de France ou Clé Vacances.

En 2021, le taux d'occupation a été de 55,1%, en hausse de 12,3 points par rapport à 2019 (2020 non significatif en raison de la crise sanitaire) et une moyenne de 21 semaines louées dans l'année.

Les gîtes sont une source d'hébergements durant l'année entière avec un pic du taux d'occupation mensuel, durant la période estivale, qui varie entre 60% à 90%.

Le Tourisme fluvial

Le tourisme fluvial est également présent sur le fleuve Somme. En 2020 et 2021 il a fortement diminué par rapport à 2019. Les passages d'ouvrages ont été comptabilisés à 5000 en 2021, en baisse de 41,6% par rapport à 2019, et le nombre de bateaux à 269 en 2019 (en baisse de 26,1%).

A noter que sur certains secteurs la location de bateaux électriques se développe (856 locations en 2021).

Les principaux sites touristiques de la Somme (nombre de visiteurs 2021)



En 2021 les chiffres de fréquentation des principaux sites touristiques sont presque tous en hausse par rapport à 2020 mais les chiffres de 2020 sont peu significatifs en raison de la crise sanitaire. Globalement la fréquentation reste encore inférieure à celle de 2019.

L'année 2022 devrait voir les chiffres de fréquentation revenir à leur niveau d'avant crise sanitaire.

En matière de tourisme, les pôles les plus fréquentés sont les sites proches de la baie de Somme et le littoral, Amiens (cathédrale, musée, hortillonnages, parc zoologique) et les sites du souvenir de la Première Guerre mondiale.

Le potentiel de développement reste encore élevé : tourisme vert, tourisme d'affaire, notamment en termes de développement des structures d'hébergement.

14 L'Économie Sociale et Solidaire (ESS)³⁸ : autre filière porteuse de développement et d'emplois

La loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire reconnaît l'ESS comme un mode d'entreprendre spécifique et instaure la création de la chambre française de l'économie sociale et solidaire.

Le concept d'économie sociale et solidaire (ESS) désigne un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale.

Ces entreprises adoptent des modes de gestion démocratiques et participatifs. Elles encadrent strictement l'utilisation des bénéfices qu'elles réalisent : le profit individuel est proscrit et les résultats sont réinvestis. Leurs ressources financières sont généralement en partie publiques.

Acteur économique de poids, l'ESS représente 10 % du PIB et près de 14 % des emplois privés en France. Ce secteur compte environ 200 000 entreprises et structures et 2,38 millions de salariés³⁹.

Dans le département de la Somme, les chiffres clés sont les suivants :

- ✓ 1 606 établissements
- ✓ 9,7% des établissements du département
- ✓ 19 222 salariés(e)s
- ✓ 10,9% de l'emploi du département
- ✓ 16 897 ETP
- ✓ 10,5 ETP par établissement
- ✓ 525 900 316€ de masse salariale
- ✓ 10,1% de la masse salariale du département

Focus Communauté d'Agglomération Amiens Métropole

- ✓ 59,3% des emplois ESS de la Somme
- ✓ 826 établissements
- ✓ 14,4% des établissements de la CA
- ✓ 11 277 salariés(e)s
- ✓ 12,6% de l'emploi de la CA

Avec 1 606 établissements ESS, le département de la Somme est celui dont le nombre d'établissements pour 1 000 habitants est le plus élevé.

Par ailleurs, la métropole amiénoise capte plus de la moitié des emplois ESS du territoire.

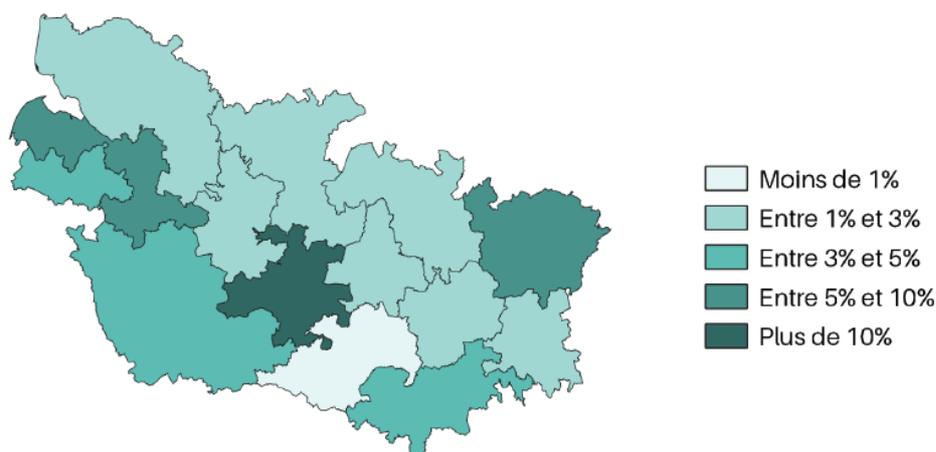
Les femmes sont moins présentes parmi les salariés de l'ESS dans la Somme qu'à l'échelle régionale (62 % des effectifs, contre 65 % en Hauts-de-France).

En parallèle, on relève que les secteurs de l'action sociale et de la santé humaine sont moins présents dans le département que dans l'ensemble de la région : respectivement 39,9 % et 3,4 % des emplois ESS du département, contre 47,1 % et 6,8 % en Hauts-de-France.

³⁸ Sources : CRESS Panorama de l'ESS en Hauts-de-France édition 2020-2021

³⁹Source : ministère de l'Économie des finances et de la souveraineté industrielle et numérique. 15 novembre 2021

Carte : Part des emplois salariés ESS départementaux par EPCI



Source : CRESS Panorama de l'ESS en Hauts-de-France édition 2020-2021

15 La recherche - l'innovation

Les éco-activités

Les éco-activités représentent un vaste domaine, depuis l'énergie éolienne (sous-traitance qualifiée dans la construction et la maintenance) à la construction durable et aux écomatériaux.

Le Windlab, centre de formation à l'entretien des éoliennes est basé à Amiens. Il a aussi vocation à soutenir des entreprises pour des opérations liées à la recherche et au développement, ainsi qu'à stimuler la stratégie de développement de la filière éolienne dans la région.

Selon les chiffres du centre de formation, 78% des stagiaires formés auraient signé un CDI à leur sortie. Parmi les diplômés, 80% sont issus de la région Hauts-de-France et 75% restent dans la région pour travailler.

Depuis 2007, le CODEM (construction durable et écomatériaux innovants) situé à Amiens, œuvre à la promotion de la construction durable et au développement des écomatériaux au niveau de la région Hauts-de-France et national.

La méthanisation

La Somme est un département bien adapté pour le développement de la méthanisation. Les éleveurs ne valorisent pas en énergie leurs déchets. Le système est très productif et peut rapporter aux agriculteurs, puisque, outre une meilleure maîtrise de l'azote du fumier, ils peuvent produire eux-mêmes de l'électricité (1 vache = 1 kW) et de la chaleur. Plusieurs projets sont en cours de développement.

Le Hub énergie à Amiens

A la pointe de l'innovation, le Hub de l'énergie est un laboratoire de recherche fondamentale et de développement préindustriel.

Ce centre de recherche et pôle d'excellence sur le stockage de l'énergie regroupe une trentaine de laboratoires et d'industriels français. Leur travail consiste notamment à concevoir les nouvelles batteries de demain.

Les chercheurs s'attardent notamment sur le composant de ces batteries, le lithium, et tentent de percevoir comment celles-ci peuvent être plus performantes. Pour cela, ils testent différentes formules, inventent, analysent de nouveaux matériaux.

IndustriLAB

ce projet, émergeant d'une forte volonté politique et industrielle, a doté le territoire des Hauts-de-France d'une plateforme d'innovation pour l'industrie en 2015.

Créée et financée par la Région Hauts-de-France, cette vaste plateforme située à Méaulte est spécialement dédiée à l'innovation industrielle. C'est le lieu par excellence du développement de l'industrie aéronautique en Hauts-de-France.

Un partenariat avec le groupe STELIA Aerospace et AIRBUS Industrie, permet à la plateforme de compter parmi ses atouts un ensemble d'équipements mutualisés et mis à disposition des porteurs de projet, telle une chaîne de prototypage de panneaux en composite. L'objectif est de permettre à toutes les entreprises d'anticiper les mutations à venir et de faire évoluer leurs activités en essayant des choses en grandeur réelle ou en réalité virtuelle, en bénéficiant de la proximité et de l'expertise d'autres acteurs.

Ce lieu de coworking mutualise les compétences des mondes industriel et académique, au service de la naissance de projets innovants. C'est également un centre technologique, où sont générés des programmes hautement confidentiels. C'est enfin un lieu de formation, pour monter en compétences.



© L. Legarde

Conseil départemental de la Somme

43 rue de la République

CS 32615

80026 AMIENS cedex

03 22 71 80 80

contact@somme.fr

